

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 43
Tuesday, May 28, 2024

Third Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 43
le mardi 28 mai 2024

Troisième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Tuesday, May 28, 2024

Introduction of Guests	
Mr. Dawson	1
Statements of Condolence and Congratulation	
Mr. Dawson	2
Ms. Holt	3
Hon. Ms. Johnson, Mr. D'Amours.....	4
Mr. Coon, Hon. Mr. Ames, Mr. Legacy	5
Statements by Members	
Mr. McKee.....	6
Mr. Coon, Mr. Allain, Mr. Mallet.....	7
Ms. Mitton, Ms. Conroy	8
Mr. J. LeBlanc, Mr. Cullins	9
Oral Questions	
Education	
Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Hogan.....	10
Crown Prosecutors	
Mr. McKee, Hon. Mr. Steeves	18
Regional Development Corporation	
Mr. Legacy, Hon. Ms. Green, Hon. R. Savoie.....	20
Cost of Living	
Mr. Coon, Hon. Mr. Steeves	22
NB Power	
Ms. Holt, Hon. Mr. Holland	24
Point of Order	
Mr. M. LeBlanc	25
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Fitch	26
Mr. McKee	27
Ms. Mitton.....	27
Hon. Mr. Turner.....	28
Mr. M. LeBlanc.....	28
Mr. Coon	29
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy	30
Standing Committee on Private Bills.....	31
Government Motions for the Ordering of the Business of the House	
Hon. G. Savoie.....	31
Statement	
Mr. Losier	31

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 28 mai 2024

Présentation d'invités	
M. Dawson.....	1
Déclarations de condoléances et de félicitations	
M. Dawson.....	2
M ^{me} Holt.....	3
L'hon. M ^{me} Johnson, M. D'Amours	4
M. Coon, l'hon. M. Ames, M. Legacy	5
Déclarations de députés	
M. McKee	6
M. Coon, M. Allain, M. Mallet.....	7
M ^{me} Mitton, M ^{me} Conroy	8
M. J. LeBlanc, M. Cullins.....	9
Questions orales	
Éducation	
M ^{me} Holt, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Hogan.....	10
Procureurs de la Couronne	
M. McKee, l'hon. M. Steeves	18
Société de développement régional	
M. Legacy, l'hon. M ^{me} Green, l'hon. R. Savoie	20
Coût de la vie	
M. Coon, l'hon. M. Steeves.....	22
Énergie NB	
M ^{me} Holt, l'hon. M. Holland	24
Rappel au Règlement	
M. M. LeBlanc.....	25
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Fitch.....	26
M. McKee	27
M ^{me} Mitton	27
L'hon. M. Turner	28
M. M. LeBlanc	28
M. Coon.....	29
Rapports de comités	
Comité permanent de la politique économique....	30
Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé	31
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie.....	31
Déclaration	
M. Losier.....	31

Bills—Second Reading

No. 46, <i>An Act to Amend the Electricity Act</i>	
Debated	33
Second Reading	60
No. 47, <i>Accessibility Act</i>	
Debated	60

Projets de loi — Deuxième lecture

N ^o 46, <i>Loi modifiant la Loi sur l'électricité</i>	
Débat	33
Deuxième lecture.....	60
N ^o 47, <i>Loi sur l'accessibilité</i>	
Débat	60

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Hon. Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60^e législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	L'hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	L'hon. Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Saint Croix	(PC)	L'hon. Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Kris Austin	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
Hon. / l'hon. Richard Ames	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Greg Turner	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises
Hon. / l'hon. Réjean Savoie	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister of Local Government, Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development, Minister of Indigenous Affairs / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. Kathy Bockus	Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 43

Assembly Chamber,
Tuesday, May 28, 2024.

13:01

(The House met at 1:01 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Introduction of Guests

Mr. Dawson: Mr. Speaker, we are honoured to be joined on the floor of the Legislative Assembly today by George O'Donnell. George is a lifetime resident of the Miramichi region. For most of his life, George and his wife Ruth lived in Boiestown, New Brunswick, where he was the principal of the Upper Miramichi Regional High School.

If you are wondering how you know his name, you may remember George as the Progressive Conservative candidate on the ballot in the New Brunswick general election of October 26, 1970. That was the last election in New Brunswick held under the multimember system, which saw voters cast ballots by county. While he was not elected to this House at that time, George O'Donnell's name was written in the history of this province. George was on the right side of history, as the election saw Richard Hatfield begin his 17-year term as the Premier of New Brunswick.

13:05

Times were certainly different then, better even. To get to know George O'Donnell only reinforces that. While he was not successful in being elected to the House, I am told that George used his political instincts to organize his fellow residents and launch a successful takeover of his retirement home park in Florida. I don't think it was Mar-A-Lago.

George is incredibly warm and even more approachable. He is intelligent, humble, sincere, and authentic, characteristics which I think we would all agree are in demand in our society as of late. George

Jour de séance 43

Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 28 mai 2024

(La séance est ouverte à 13 h 1 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prière.)

Présentation d'invités

M. Dawson : Monsieur le président, nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui George O'Donnell sur le parquet de l'Assemblée législative. George a toujours résidé dans la région de Miramichi. Pendant la majeure partie de sa vie, George et sa femme Ruth ont vécu à Boiestown, Nouveau-Brunswick, où il était le directeur de la Upper Miramichi Regional High School.

Si vous vous demandez comment il se fait que vous connaissiez son nom, vous vous souvenez peut-être de George comme candidat du Parti progressiste-conservateur aux élections générales du Nouveau-Brunswick le 26 octobre 1970. Il s'agissait des dernières élections tenues au Nouveau-Brunswick selon le système plurinominal, en vertu duquel les électeurs votaient par comté. Bien que George O'Donnell n'ait pas été élu à la Chambre à l'époque, son nom s'est inscrit dans l'histoire de notre province. George s'est trouvé du bon côté de l'histoire, car ces élections ont vu Richard Hatfield entamer son mandat de 17 années en tant que premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Les temps étaient certainement différents à l'époque, voire meilleurs. Connaître George O'Donnell ne fait que renforcer cette idée. Bien qu'il n'ait pas réussi à se faire élire à la Chambre, on m'a dit que George a utilisé son instinct politique pour organiser la vie des autres pensionnaires et lancer avec succès la prise de contrôle de son parc de maisons de retraite en Floride. Je ne pense pas qu'il s'agissait de Mar-A-Lago.

George est incroyablement chaleureux et encore plus accessible. Il est intelligent, humble, sincère et authentique, des qualités qui, je pense que nous en conviendrons tous, sont très recherchées dans notre

and his wife, Ruth, were pillars in our community and are the proud parents of two sons, Brent and Andrew. Andrew is with him here today, in his 24th year as a parish priest with the Anglican Church of Canada. Brent has more than 20 years of service with the New Brunswick Liquor Corporation, which is nearly a lifetime sentence.

If it is true, Mr. Speaker, that the members of the House stand on the shoulders of giants, then George O'Donnell is a giant. As the member for Southwest Miramichi-Bay du Vin, I stand on the shoulders of my predecessor, Jake Stewart. Jake Stewart stood on the shoulders of Brent Taylor, who stood on the small shoulders of Norm Betts. Norm Betts stood on the shoulders of Andy Dawson, although he seemed to forget that. Andy Dawson stood on the shoulders of Donnie Long. Donnie Long stood on the shoulders of our very own Kevin Price, who is short but lively. Kevin stood on the shoulders of Sterling Hambrook, and it was Sterling Hambrook who was the beneficiary of standing on the very strong shoulders of George O'Donnell.

I would not be a member of the House today, Mr. Speaker, if not for George O'Donnell. Because of his lifetime commitment to the province, to the Miramichi region, and to the Progressive Conservative Party of New Brunswick, I am forever in his debt. George, welcome to the people's House. Thank you for your lifetime of service to the province and to the generations of its young people to whom you provide education, guidance, and clear direction.

Mr. Speaker: Thank you, members. Welcome, George.

Statements of Condolence and Congratulation

Mr. Dawson: Seems like I'm going to speak all day.

Mr. Speaker, I never had the privilege to meet Ruth Jean O'Donnell. Ruth passed away on May 18, 2024, at the age of 79. I had the honour of attending her memorial service, which was held last Wednesday at St. James the Greater Anglican Church in Ludlow, New Brunswick. Ruth was predeceased by her parents, the late Hilda Munn and Harold Rice, as well as by her sister, Brenda Spencer. She is survived by her husband, George O'Donnell, as well as her two sons, Andrew and Brent; her brother, Harold; six

société depuis quelque temps. George et sa femme Ruth ont été des piliers de notre collectivité et sont les fiers parents de deux fils, Brent et Andrew. Andrew, qui est en à sa 24^e année de service comme curé de l'Église anglicane du Canada, accompagne George aujourd'hui. Brent a plus de 20 ans de service à la Société des alcools du Nouveau-Brunswick, ce qui équivalait presque à une sentence à vie.

S'il est vrai, Monsieur le président, que les parlementaires se tiennent sur les épaules de géants, George O'Donnell est alors un géant. En tant que député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin, je me tiens sur les épaules de mon prédécesseur, Jake Stewart. Jake Stewart se tenait sur les épaules de Brent Taylor, qui se tenait lui-même sur les frêles épaules de Norm Betts. Norm Betts se tenait sur les épaules d'Andy Dawson, bien qu'il ait semblé l'oublier. Andy Dawson se tenait sur les épaules de Donnie Long. Donnie Long se tenait sur les épaules de notre propre Kevin Price, qui est petit mais vif. Kevin se tenait sur les épaules de Sterling Hambrook, et c'est Sterling Hambrook qui a bénéficié du fait de se tenir sur les très fortes épaules de George O'Donnell.

Monsieur le président, je ne serais pas député aujourd'hui sans George O'Donnell. En raison de son engagement à vie envers la province, la région de Miramichi et le Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, je lui serai éternellement redevable. Bienvenue à la Chambre du peuple, George. Merci pour le service que vous avez rendu toute votre vie à la province et aux générations de jeunes que vous instruisez, orientez et éclairez.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Bienvenue, George.

Déclarations de condoléances et de félicitations

M. Dawson : Il semble que je vais parler toute la journée.

Monsieur le président, je n'ai jamais eu le privilège de rencontrer Ruth Jean O'Donnell. Ruth est décédée le 18 mai 2024 à l'âge de 79 ans. J'ai eu l'honneur d'assister à son service commémoratif, qui a eu lieu mercredi dernier à l'église anglicane St. James the Greater, de Ludlow, Nouveau-Brunswick. Ruth a été prédécédée par ses parents, feu Hilda Munn et Harold Rice, ainsi que par sa sœur, Brenda Spencer. Elle laisse dans le deuil son mari, George O'Donnell, ainsi que ses deux fils, Andrew et Brent, de même que son frère, Harold, six petits-enfants, deux arrière-petits-

grandchildren; two great-grandchildren; and numerous nephews, nieces, cousins, and friends.

Ruth was an avid gardener, an aspiring poet, a lover of music, and an accomplished chef. She was a member of the Boiestown-area local betterment committee, the Royal Canadian Legion, and the Anglican Church. For many years, Ruth and her husband operated businesses from their majestic home in Boiestown, New Brunswick, including an art gallery and the Stage Coach Bed & Breakfast.

It was quickly obvious to me that Ruth was deeply loved by her family and by all those who knew her. At her memorial service, a beautiful eulogy was delivered by her three grandchildren. They spoke of her incredible love and commitment to family. I can think of no better treatment to a life well lived than seeing her family, so enriched by their mother and grandmother's love, pay their respects as they did with such warm hearts.

Mr. Speaker, I ask all members of the House to join me in extending heartfelt condolences to her husband and family. Thank you.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. On behalf of the Official Opposition and the Liberal Party of New Brunswick, I would like to extend my condolences to the family and loved ones of Edward "Ned" Jardine. Ned passed away on Saturday, May 18, at the age of 76 at the Miramichi Regional Hospital with his devoted wife of 54 years, Rosaleen, by his side, along with their loving family.

Those who knew Ned knew that he was a staunch Liberal. He served for many years as vice-president of the Miramichi Bay-Neguac Liberal Association and recently on the executive of the Miramichi West Liberal Association. He was a long-standing member of the Northumberland County Truckers Association and served as its secretary for many years. He was also the representative for the former Sunny Corner local service district and a member of Teamsters Local 927.

Ned inspired everyone with his strong work ethic, his adventure-loving personality, and the tremendous pride that he took in his grandchildren. He will be

enfants et de nombreux neveux, nièces, cousins et amis.

Ruth était une jardinière passionnée, une poète en herbe, uneoureuse de la musique et une cuisinière accomplie. Elle a été membre du comité local d'amélioration de la région de Boiestown, de la Légion royale canadienne et de l'Église anglicane. Pendant de nombreuses années, Ruth et son mari ont exploité des entreprises depuis leur majestueuse maison à Boiestown, Nouveau-Brunswick, notamment une galerie d'art et le gîte Stage Coach Bed & Breakfast.

Il m'est vite apparu évident que Ruth était profondément aimée par sa famille et par tous ceux qui la connaissaient. Au cours de son service commémoratif, ses trois petits-enfants ont prononcé un bel éloge funèbre. Ils ont parlé de son amour et de son engagement incroyables envers sa famille. Je ne peux imaginer une meilleure marque de respect à l'égard d'une vie bien vécue que de voir les membres de famille, si enrichis par l'amour de leur mère et de leur grand-mère, lui rendre hommage comme ils l'ont fait de manière si chaleureuse.

Monsieur le président, je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour offrir nos sincères condoléances au mari et à la famille de la défunte. Merci.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Au nom de l'opposition officielle et du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, j'aimerais offrir mes condoléances à la famille et aux proches d'Edward « Ned » Jardine. Ned est décédé le samedi 18 mai à l'âge de 76 ans à l'Hôpital régional de Miramichi, entouré de sa femme dévouée de 54 ans, Rosaleen, ainsi que de leur famille aimante.

Ceux qui connaissaient Ned savaient qu'il était un Libéral convaincu. Il a été pendant de nombreuses années vice-président de l'Association libérale de Baie-de-Miramichi—Neguac et, récemment, membre du conseil de la Miramichi West Liberal Association. Il a été membre de longue date de la Northumberland County Truckers Association et en a été le secrétaire pendant de nombreuses années. Il a également été le représentant de l'ancien district de services locaux de Sunny Corner et membre de la section locale 927 des Teamsters.

Ned a inspiré tout le monde avec sa solide éthique de travail, sa passion pour l'aventure et l'immense fierté qu'il éprouvait à l'égard de ses petits-enfants. Il

missed by his friends, family, and our Liberal family in Miramichi West.

13:10

Hon. Ms. Johnson: Mr. Speaker, as a former educator, I get excited when schoolchildren come together in unique programs designed to educate and protect the environment. I would like to congratulate the Carleton North High School and Muddy Boots, which is one of 27 Ducks Unlimited Wetland Centres of Excellence spread across our country.

Ce partenariat apporte des ressources au développement, à la conservation et à l'éducation en matière de zones humides.

As part of the initiative, high school children assist adult leaders who take Grade 4 kids critter dipping and help them learn about the migration patterns of birds. Children also learn the complexities of wetland ecosystems. It's a great way to get students to learn about nature where it's at instead of in a book. Indeed, Muddy Boots helps the next generation fall in love with nature and wetlands. I'd like to invite my colleagues in this House to congratulate this amazing program.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. D'Amours: Monsieur le président, l'Expo-sciences pancanadienne se déroule du 26 au 31 mai, à Ottawa. C'est un moment incontournable pour les élèves s'étant distingués dans leur province respective. Cette année, Léanie Michaud et Loélie Desbiens, des élèves de 7^e année à l'École Notre-Dame d'Edmundston, font partie de cette magnifique aventure et représentent le Nouveau-Brunswick.

Léanie et Loélie ont fait preuve de créativité et d'innovation dans leur projet pour l'expo-sciences, capturant l'attention et l'admiration de tous en créant un étui protecteur contre les chutes pour les téléphones cellulaires. Nous sommes impatients de voir comment elles contribueront à repousser les frontières de la science et à inspirer leurs pairs avec leur vision novatrice. Qui sait, il s'agit peut-être d'une première étape de plusieurs autres à venir.

manquera à ses amis, à sa famille et à notre famille libérale de Miramichi-Ouest.

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, en tant qu'ancienne éducatrice, je suis enthousiaste lorsque des élèves participent à des programmes uniques conçus pour éduquer et pour protéger l'environnement. Je tiens à féliciter la Carleton North High School et Muddy Boots, qui est l'un des 27 Centres d'excellence des milieux humides de Canards Illimités répartis dans tout le pays.

This partnership provides resources for wetland development, conservation, and education.

Dans le cadre de l'initiative, des élèves de l'école secondaire assistent des animateurs adultes qui emmènent des enfants de 4^e année à la chasse aux bibittes et les aident à se familiariser avec les habitudes migratoires des oiseaux. Les enfants apprennent aussi la complexité des écosystèmes de milieu humide. Il s'agit d'un excellent moyen d'apprendre aux élèves à découvrir la nature là où elle se trouve plutôt que dans un livre. En effet, Muddy Boots aide la prochaine génération à tomber amoureuse de la nature et des terres humides. J'invite mes collègues à la Chambre à féliciter ce programme extraordinaire.

Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, the Canada-Wide Science Fair runs from May 26 to 31 in Ottawa. It's a key event for students who have distinguished themselves in their respective provinces. This year, Léanie Michaud and Loélie Desbiens, students in Grade 7 at École Notre-Dame in Edmundston, are taking part in this amazing adventure, representing New Brunswick.

Léanie and Loélie demonstrated creativity and innovation in their science fair project, capturing everyone's attention and admiration by creating a drop-proof cell phone case. We look forward to seeing how they help push back the frontiers of science and inspire their peers with their innovative vision. Who knows? This may be the start of a longer journey for both of them.

Leur travail, alliant rigueur scientifique et originalité, leur a valu une place méritée à l'Expo-sciences pancanadienne, à Ottawa, et nous leur souhaitons la meilleure des chances. Bravo à Léanie et à Loélie pour cette réalisation exceptionnelle, et merci de représenter notre région, mais surtout notre province, Monsieur le président. Merci.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I'd like to congratulate the Fredericton Direct Charge Co-op, the largest locally owned supermarket in Fredericton, for celebrating its 50th anniversary this year. At its official opening in 1974, the Fredericton Direct Charge Co-op served 500 families with groceries, including meat and produce, and a gas bar.

Today, with 10 000 members from Fredericton and surrounding areas as far as Chipman and Nackawic, the co-op continues to be owned and managed by its members. Moreover, similar to other grocery co-ops, its groceries are, well, 10% to 15% cheaper than its corporate competitors. I invite all members to join me in congratulating the Fredericton Direct Charge Co-op for providing 50 years of service to New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Ames: Mr. Speaker, it tends to play a little longer than it looks, particularly with a trap protecting the entire front right of the green. The trap to the left, along with the water hazard crisscrossing the fairway, just adds to this 200-yard challenge. However, this wasn't a challenge for Ryan MacFarlane. You see, Ryan recently added to his ever-growing list of holes-in-one. That's right, he scored a hole-in-one on Hole 13 at the Mactaquac Golf Course.

It's been quoted that New Brunswick is chock full of golfing opportunities, and Mactaquac is one of our best courses. I couldn't be prouder that the PGA TOUR Americas will be shining a light on our spectacular, beautiful region in July.

Today, I ask my colleagues to join me in congratulating Ryan MacFarlane on his most recent accomplishment of achieving a hole-in-one at the Mactaquac Golf Course. Thank you, Mr. Speaker.

M. Legacy : Monsieur le président, le 14 mai dernier, à la Résidence du gouverneur, Dominique Gionet, de Bathurst, a reçu un prix de l'éducation inclusive. Elle est éducatrice de la petite enfance à Le Club des amis

Their work, which combined scientific rigour and originality, earned them a well-deserved spot at the Canada-Wide Science Fair in Ottawa, and we wish them the best of luck. Congratulations to Léanie and Loélie on this exceptional achievement, and thank you for representing our region, and especially our province, Mr. Speaker. Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter la Fredericton Direct Charge Co-op, le plus grand supermarché sous contrôle local de Fredericton, qui célèbre son 50^e anniversaire cette année. Lors de son ouverture officielle en 1974, la Fredericton Direct Charge Co-op servait 500 familles en leur fournissant des produits d'épicerie, notamment de la viande et des fruits et légumes, ainsi qu'un poste d'essence.

Aujourd'hui, avec ses 10 000 membres de Fredericton et des régions avoisinantes, soit jusqu'à Chipman et Nackawic, la coopérative continue d'appartenir à ceux-ci et d'être gérée par eux. De plus, à l'instar d'autres coopératives d'alimentation, ses produits sont de 10 % à 15 % moins chers que ceux des entreprises concurrentes. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la Fredericton Direct Charge Co-op pour ses 50 ans de service aux gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Ames : Monsieur le président, le terrain de golf a tendance à être un peu plus long à jouer qu'il n'y paraît, surtout qu'une trappe de sable protège tout le devant du vert. La trappe de sable à gauche, ainsi que l'obstacle d'eau qui traverse l'allée, ne font qu'ajouter à ce défi de 200 v. Cependant, ce n'était pas un défi pour Ryan MacFarlane. En effet, Ryan a récemment ajouté à sa liste toujours croissante de trous d'un coup. C'est bel et bien vrai, il a réussi un trou d'un coup au 13^e trou du terrain de golf de Mactaquac.

L'on a dit que le Nouveau-Brunswick regorge de possibilités de golf, et le parcours de Mactaquac est l'un de nos meilleurs. Je suis très fier que PGA TOUR Americas mette en lumière notre belle et spectaculaire région en juillet.

Je demande aujourd'hui à mes collègues de se joindre à moi pour féliciter Ryan MacFarlane de son plus récent exploit, soit un trou d'un coup au terrain de golf de Mactaquac. Merci, Monsieur le président.

Mr. Legacy: Mr. Speaker, on May 14, Dominique Gionet of Bathurst received an inclusive-education award at Government House. She is an early childhood educator at the Le Club des amis halte

halte scolaire, à Bathurst. Elle a pris le temps de comprendre les besoins d'un enfant ayant un handicap et de l'aider à mieux utiliser ses forces, ce qui lui a permis de s'épanouir dans un milieu inclusif.

Grâce à Dominique, cet enfant est passé de la marginalité à la participation active. Le parent qui a proposé sa candidature a affirmé ce qui suit :

Grâce à l'arrivée de Dominique, ainsi que ce qu'elle a fait pour comprendre et guider l'enfant, ce dernier n'a pas juste des amis, mais de meilleurs amis! Nous devons souvent aller le chercher à la garderie parce que les choses n'allaient pas bien. Le rôle que joue Dominique est facile à mesurer : nous pouvons aller travailler.

Félicitations, Dominique, et beau travail.

13:15

Statements by Members

Mr. McKee: Mr. Speaker, the state of health care in New Brunswick under today's government is deeply concerning. Despite what the minister might tell you in a promotional video claiming fast, patient-first health care, the reality is starkly different. Frontline workers and patients reveal that the government's claims are simply not factual. The net new hires they tout are far from enough to fill the many vacant nursing positions, and we still face significant shortages due to retention.

Monsieur le président, le manque de financement gouvernemental pour les soins primaires a laissé plus de 170 000 personnes sans centre de médecine de famille, soit plus de 20 % de la population. Le récent plan en matière de soins primaires n'est rien de plus qu'une répétition des promesses antérieures et qu'un manque de solutions réelles à la crise. Cet écart entre les paroles et les actions du gouvernement est préoccupant.

Premier Higgs might say he's building a stronger health system, but the facts tell a different story. Time is up. It's time for a change to a government that cares for the people.

scolaire daycare in Bathurst. She took the time to understand the needs of a child with a disability and to help him make better use of his strengths, enabling him to flourish in an inclusive environment.

Thanks to Dominique, the child has gone from being marginalized to active involvement. The nominating parent had this to say:

After Dominique's arrival and thanks to her efforts to understand and guide our child, he doesn't just have friends now, he has best friends! We would often have to pick him up from daycare because things weren't going well. The impact of Dominique's role is easy to measure: now we can go to work.

Congratulations, Dominique, and well done.

Déclarations de députés

M. McKee : Monsieur le président, l'état des soins de santé au Nouveau-Brunswick sous le gouvernement actuel est très préoccupant. Malgré ce que le ministre pourrait dire dans une vidéo promotionnelle prétendant que les soins de santé sont rapides et axés sur le patient, la réalité est tout à fait différente. Les travailleurs de première ligne et les patients révèlent que les allégations du gouvernement ne sont tout simplement pas fondées. Les nouvelles embauches nettes dont il se vante sont loin de combler les nombreux postes vacants en soins infirmiers, et nous sommes toujours confrontés à des pénuries importantes attribuables aux problèmes de maintien en poste.

Mr. Speaker, the lack of government funding for primary care has left more than 170 000 people without a medical home—over 20% of the population. The recent primary care plan is nothing more than a rehashing of previous promises and a lack of real solutions to the crisis. The gap between the government's words and actions is worrying.

Le premier ministre Higgs a beau dire qu'il construit un système de santé plus solide, les faits racontent une autre histoire. Le temps est écoulé. Il est temps de se donner un gouvernement qui se soucie des gens.

Mr. Coon: Mr. Speaker, under Premier Higgs's industrial carbon tax, heavy industrial polluters pay proportionally less for their carbon emissions than the average New Brunswick family. Their cost of polluting is so little that CBC reported this morning that many large polluters are blowing past their emission caps rather than staying below them. Our carbon price on heavy industrial polluters has the potential to be the most impactful of the current federal policies for cutting emissions over the next six years. It's time for New Brunswick to take back control of carbon pricing from the federal government and institute a cap-and-trade system that will lower prices at the gas pumps while ensuring big corporations pay their fair share to cut New Brunswick's greenhouse gas emissions. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Allain: I'm very proud to rise today to speak on the 60 new nursing home beds coming to southeastern New Brunswick. A nursing home will be built in Saint-Antoine in the municipality of Champdoré, adding 60 beds to the province's long-term care system when it opens in 2026. The nursing home will be built and operated by Réseau de vie Confort/Comfort Life Network, which already provides long-term care across the province.

Nous travaillons avec des partenaires, comme l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, les réseaux de santé et le ministère de la Santé, afin d'explorer des pistes de solution et de veiller à ce que les personnes âgées reçoivent le niveau de service approprié. Monsieur le président, j'ai hâte d'aller sur place, avec la ministre Jill Green, au cours des deux prochaines semaines, pour avoir d'autres renseignements et de bonnes nouvelles pour la région. Merci beaucoup.

Mr. Speaker: I will remind you that we are not to use people's names, but to use their positions.

M. Mallet : Monsieur le président, je me lève à la Chambre cet après-midi afin de faire suite à une réponse de la ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Elle mentionne qu'il y a 750 chantiers en construction pour des logements au Nouveau-Brunswick. Elle a également dit que cela n'a pas été vu dans la province depuis 1978. Je vais devoir apprendre à la ministre que, à

M. Coon : Monsieur le président, en vertu de la taxe sur le carbone industrielle du premier ministre Higgs, les gros pollueurs industriels paient proportionnellement moins pour leurs émissions de carbone que la famille néo-brunswickoise moyenne. Leur coût de la pollution est si faible que, selon ce qu'a rapporté CBC ce matin, beaucoup de grands pollueurs dépassent leurs plafonds d'émissions au lieu de rester en deçà de ceux-ci. Notre taxe sur le carbone imposée aux gros pollueurs industriels pourrait être la plus efficace des politiques fédérales actuelles pour réduire les émissions au cours des six prochaines années. Il est temps que le Nouveau-Brunswick reprenne le contrôle de la tarification du carbone au gouvernement fédéral et instaure un système de plafonnement et d'échange qui fera baisser les prix à la pompe tout en veillant à ce que les grandes sociétés paient leur juste part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Allain : Je suis très fier de prendre la parole aujourd'hui pour parler des 60 nouveaux lits de foyers de soins qui seront créés dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Un foyer de soins sera construit à Saint-Antoine, dans la municipalité de Champdoré, ce qui ajoutera 60 lits au réseau de soins de longue durée de la province lorsqu'il ouvrira ses portes en 2026. Le foyer de soins sera construit et exploité par le Réseau de vie Confort, qui offre déjà des soins de longue durée dans toute la province.

We are working with partners such as the New Brunswick Association of Nursing Homes, the health networks, and the Department of Health to explore solutions and ensure that seniors receive the appropriate level of service. Mr. Speaker, I look forward to visiting the site with Minister Jill Green over the next two weeks, to get more information and good news for the region. Thank you very much.

Le président : Je vous rappelle que nous devons désigner les gens non pas par leur nom mais plutôt par leurs fonctions.

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I rise in the House this afternoon to follow up on a response from the Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation. She says there are 750 housing construction projects underway in New Brunswick. She also said this hasn't been seen in the province since 1978. I feel compelled to inform the minister that the first low-cost or affordable housing units in

Shippagan, les premiers logements à prix modiques ou abordables sont apparus au début des années 1970 et que, à ce que je sache, Shippagan ne fait pas partie d'une autre province, mais bien du Nouveau-Brunswick. Il y a un besoin criant de nouveaux logements non seulement dans ma circonscription mais aussi partout dans le nord du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, New Brunswickers are exhausted. Collectively, our life expectancy is getting shorter, our mental health is getting worse, and we are experiencing an affordable housing crisis with unreasonable increases in rent and property taxes. Heating and grocery bills are climbing, but purchasing power isn't. And large industrial polluters are getting a break while individuals pay the pollution tab.

How do we measure success? We need to measure the right things. Children are going hungry. Seniors are struggling to get by. The working poor are using food banks. People with disabilities are often forced to live on a benefit that is shamefully low. Our society is failing to take care of the most vulnerable. That is not success.

Mr. Speaker, as the rich get richer and the inequality grows, New Brunswickers are tired of red and blue governments that just maintain the status quo.

13:20

Ms. Conroy: Mr. Speaker, New Brunswick experienced a remarkable 750 new housing starts during the first three months of 2024. Two of those are very dear to my heart. Last week, we were joined by the Minister of Social Development, who is the Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation, for a beautiful welcoming of two very deserving families into their beautiful new homes. We also had the minister join us to dig new ground for the next building that's already in progress in partnership with Habitat for Humanity.

Mr. Speaker, there's great work being done in Miramichi and right across the province that is helping our housing shortage. We are making record-breaking progress that has not been seen ever before by any

Shippagan appeared in the early 1970s and that, as far as I know, Shippagan isn't in another province, it's in New Brunswick. There's a crying need for new housing, not only in my riding but throughout northern New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick sont épuisés. Collectivement, notre espérance de vie diminue, notre santé mentale se détériore, et nous vivons une crise du logement abordable avec des augmentations déraisonnables des loyers et des impôts fonciers. Il y a une augmentation des factures de chauffage et d'épicerie mais pas du pouvoir d'achat. Et les grands pollueurs industriels bénéficient d'un répit pendant que les particuliers paient la facture de la pollution.

Comment mesurerons-nous le succès? Nous devons mesurer les bonnes choses. Les enfants ont faim. Les personnes âgées ont du mal à joindre les deux bouts. Les travailleurs pauvres ont recours aux banques alimentaires. Les personnes handicapées sont souvent contraintes de vivre avec des prestations honteusement faibles. Notre société ne parvient pas à prendre soin des plus vulnérables. Ce n'est pas un succès.

Monsieur le président, alors que les riches s'enrichissent et que l'inégalité augmente, les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez des gouvernements rouges et bleus qui ne font que maintenir le statu quo.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick a enregistré un nombre remarquable de 750 nouvelles mises en chantier de logements au cours des trois premiers mois de 2024. Deux d'entre elles me tiennent particulièrement à cœur. La semaine dernière, la ministre du Développement social, qui est la ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, s'est jointe à nous pour accueillir deux familles très méritantes dans leurs nouveaux logements. La ministre s'est également jointe à nous pour creuser le sol en vue de la prochaine construction qui est déjà en cours en partenariat avec Habitat pour l'humanité.

Monsieur le président, d'excellents travaux sont réalisés à Miramichi et dans l'ensemble de la province pour contrer notre pénurie de logements. Nous réalisons des progrès records qui n'ont jamais été vus

government. In fact, in 2023, New Brunswick led all provinces in growth in spending on residential building construction. Nearly \$3 billion in public and private funds were spent to build and renovate housing in the province during 2023, which is a new provincial record.

There is a lot more to do, Mr. Speaker, so let's keep building. Thank you.

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, this government is utterly disconnected from reality. On the one hand, the government claims to be penny-pinching to save money because it is supposedly too broke to invest in New Brunswickers' priorities. Yet, in a shocking display of hypocrisy, the government splurged over \$800 000 on luxurious Tesla cars for high officials. These Teslas cannot even be serviced in New Brunswick, requiring them to be sent elsewhere for maintenance.

There are far more affordable electric car options that could have been purchased and serviced locally, which would have created jobs in the province. It's time for this government to wake up, prioritize practicality over extravagance, and start investing in solutions that benefit all New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Cullins: Mr. Speaker, just one government ago, New Brunswick's potential was being drowned in red ink. Young people had to leave our province for opportunities. In 2016, national headlines suggested that "Finance ministers should study New Brunswick, and do the opposite". In 2018, the national headlines read "New Brunswick is in a death spiral" and described our province as suffering some of Canada's hardest economic times.

Mr. Speaker, what a difference a change in government can make: six balanced budgets in a row, credit upgrades, and a thriving economy. Now the headlines are saying "New Brunswick's healthy finances lead to strong credit improvement" and, most recently, "N.B. adds 7,800 jobs in April".

auparavant par aucun gouvernement. En fait, en 2023, le Nouveau-Brunswick était en tête de toutes les provinces pour ce qui est de la croissance des dépenses liées à la construction d'immeubles résidentiels. Près de 3 milliards en fonds publics et privés ont été dépensés pour construire et rénover des logements dans la province en 2023, ce qui constitue un nouveau record provincial.

Comme il y a encore beaucoup à faire, Monsieur le président, continuons à construire. Merci.

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, le gouvernement actuel est complètement déconnecté de la réalité. D'une part, il prétend faire des économies de bouts de chandelle parce qu'il est soi-disant trop fauché pour investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Pourtant, dans une démonstration choquante d'hypocrisie, il a dépensé plus de 800 000 \$ pour l'achat de luxueuses voitures Tesla pour de hauts fonctionnaires. Ces Tesla ne peuvent même pas être entretenues au Nouveau-Brunswick, devant être envoyées ailleurs pour l'entretien.

Il existe des voitures électriques beaucoup plus abordables qui auraient pu être achetées et entretenues localement, ce qui aurait créé des emplois dans la province. Il est temps que le gouvernement actuel se réveille, qu'il donne la priorité à l'aspect pratique plutôt qu'à l'extravagance et qu'il commence à investir dans des solutions qui profitent à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Cullins : Monsieur le président, il y a à peine un gouvernement, le potentiel du Nouveau-Brunswick était noyé dans l'encre rouge. Les jeunes devaient quitter notre province pour trouver des possibilités d'avenir. En 2016, les manchettes nationales clairoannaient que les ministres des Finances devaient étudier le Nouveau-Brunswick et faire le contraire. En 2018, les manchettes nationales clamaient que le Nouveau-Brunswick était dans une spirale de la mort et décrivaient notre province comme connaissant l'une des périodes économiques les plus difficiles du Canada.

Monsieur le président, quelle différence peut faire un changement de gouvernement : six budgets équilibrés d'affilée, des améliorations de crédit et une économie florissante. Aujourd'hui, les manchettes proclament que les finances saines du Nouveau-Brunswick mènent à une forte amélioration de la cote de crédit et,

Mr. Speaker, we have to build our province back stronger than ever, and for the sake of our young people, we must keep building. Thank you.

Oral Questions

Education

Ms. Holt: Mr. Speaker, I know many members of this House will agree with me that educating the next generation of New Brunswickers is one of the most important responsibilities that our provincial government holds. As a mom of three young girls who are all in primary and middle school, I agree one hundred percent. Parents and teachers across our province are deeply concerned about the state of our education system in New Brunswick today. With a shortage of teachers, unhealthy crowding, unhealthy air, and declining results in literacy and numeracy, there is much to be worried about.

So, I was struck by comments made by the Premier in his election platform. It said on page 4: "To ensure our children reach their full potential politicians must get out of the classroom". It went on to say that we must "Have education decisions made by teachers in classrooms, not politicians in Fredericton". The Premier clearly feels differently today, so I'd like to know what changed.

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. To the Leader of the Opposition, you know, nothing's changed, actually. We're hoping that, throughout the process, teachers will become engaged in the outcomes and the curriculum and be part of the solution in a way that they've never been before, Mr. Speaker.

I think the trials and errors that have been done in the past by our government and by other governments have obviously not achieved the goal that we want to achieve. So, Mr. Speaker, at a time like never before, we need those silent voices to be heard. We need those parents and teachers to be part of the solution and

plus récemment, que le Nouveau-Brunswick a ajouté 7 800 emplois en avril.

Monsieur le président, nous devons reconstruire notre province plus forte que jamais et, dans l'intérêt de nos jeunes, nous devons continuer à construire. Merci.

Questions orales

Éducation

M^{me} Holt : Monsieur le président, je sais que de nombreux parlementaires seront d'accord avec moi sur le fait que l'éducation de la prochaine génération du Nouveau-Brunswick est l'une des responsabilités les plus importantes de notre gouvernement provincial. En tant que mère de trois jeunes filles qui fréquentent l'école primaire et l'école intermédiaire, je suis entièrement de cet avis. Des parents et des membres du personnel enseignant d'un bout à l'autre de notre province sont aujourd'hui gravement préoccupés par l'état de notre système d'éducation au Nouveau-Brunswick. Vu la pénurie de personnel enseignant, le surpeuplement malsain, l'air malsain et le déclin des résultats en littératie et en numératie, il y a certes de quoi s'inquiéter.

Donc, j'ai été frappée par des observations qu'a faites le premier ministre dans sa plateforme électorale. À la page 5, il est écrit : « Pour que nos enfants puissent réaliser leur plein potentiel, les politiciens doivent sortir de la salle de classe. » Ensuite, il est écrit que nous devons : « Faire en sorte que les décisions liées à l'éducation soient prises par les enseignants dans les salles de classes, et non par des politiciens à Fredericton. » Manifestement, le premier ministre a aujourd'hui changé d'avis ; j'aimerais donc savoir ce qui a changé.

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Je dirais à la chef de l'opposition que, en fait, vous savez, rien n'a changé. Nous espérons que, tout au long du processus, le personnel enseignant prêtera plus que jamais son concours en ce qui a trait aux résultats, au programme d'études et à la mise en oeuvre d'une solution, Monsieur le président.

Je pense que les processus d'essais et d'erreurs que notre gouvernement et d'autres gouvernements ont suivis n'ont manifestement pas permis d'atteindre les objectifs que nous visons. Ainsi, Monsieur le président, les voix demeurées silencieuses doivent plus que jamais être entendues. Les parents et le personnel enseignant doivent plus que jamais fournir

engaged like they've never been before because New Brunswick deserves that.

13:25

It isn't going to be about a political debate in this House. It's going to be about classroom teachers saying: This is what works in this classroom. It's going to be about the NBTA saying: This is what works for our members and for our employees in government. That's where the solutions are going to come from. We need to act as facilitators. I agree with the Opposition Leader. There comes a time, and this is the time. Teachers need to take control of classrooms, and I'm all for it. Thank you.

Ms. Holt: Mr. Speaker, I think it's a bit rich that the member opposite, who has said that teachers are teaching kids to lie and who has continued to undermine the education system and cast doubt on the people who are doing some of the most important work in this province... He is undermining their work and not listening to their requests for resources, guidance counsellors, school psychologists, paper, whiteboard markers, and textbooks. A school in his very backyard doesn't have enough textbooks for students to take home to do their homework.

This is someone who is eliminating parents' roles in the district education councils with an *Education Act* that proposes to eliminate elected positions and who is taking the district education councils to court to eliminate parents' roles in education. I'd really like to know when this government is going to get its priorities straight in education.

Hon. Mr. Hogan: Thank you very much, Mr. Speaker. I'm very proud of our teachers in New Brunswick. I'm very proud of the work that they do every day. We have hard-working teachers who come to work every day, and some of them work under very difficult circumstances. They do an exceptionally fine job.

I find it a little rich that the Leader of the Opposition would talk about making something political when it was the Liberal Party that decided to move French immersion back from Grade 3 to Grade 1 because it

leur concours et participer à la mise en oeuvre d'une solution, car le Nouveau-Brunswick le mérite.

Il ne sera pas question d'un débat politique à la Chambre. Ce sera le personnel enseignant qui dira : Voici ce qui fonctionne dans cette salle de classe. Ce sera la NBTA qui dira : Voici ce qui fonctionne pour nos membres et notre personnel au sein du gouvernement. Voilà ce qui sera la source des solutions. Nous devons assurer un encadrement. Je suis d'accord avec la chef de l'opposition. Il faut parfois prendre certaines mesures, et le moment est venu d'en prendre. Le personnel enseignant doit assurer la gestion des salles de classe, et je suis tout à fait d'accord. Merci.

M^{me} Holt : Monsieur le président, il est à mon avis un peu fort que le député d'en face, qui a dit que le personnel enseignant enseignait aux enfants à mentir et qui continue à miner le système d'éducation et à mettre en cause les gens qui remplissent certaines des fonctions les plus importantes dans la province... Il porte atteinte à leur travail et fait fi de leurs demandes au sujet de ressources, de conseillers en orientation, de psychologues scolaires, de papier, de marqueurs pour tableau blanc et de manuels de cours. Une école dans sa propre région n'a pas suffisamment de manuels de cours pour que les élèves puissent en apporter à la maison pour faire leurs devoirs.

Il s'agit d'une personne qui élimine le rôle des parents au sein des conseils d'éducation de district au moyen d'une *Loi sur l'éducation* qui vise à éliminer les conseillers élus et qui poursuit les conseils d'éducation de district en justice pour éliminer le rôle des parents de l'éducation. J'aimerais vraiment savoir quand le gouvernement actuel mettra de l'ordre dans ses priorités à l'égard de l'éducation.

L'hon. M. Hogan : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis très fier de notre personnel enseignant au Nouveau-Brunswick. Je suis très fier du travail qu'il accomplit au quotidien. Nous avons un personnel enseignant qui travaille avec acharnement au quotidien, et certains de ses membres travaillent dans des circonstances fort difficiles. Le personnel enseignant fait un travail exceptionnel.

Je trouve un peu fort que la chef de l'opposition parle de politiser une situation, puisque c'est le Parti libéral qui a décidé, parce qu'il s'agissait d'une promesse électorale, de rétablir à la 1^{re} année le point d'entrée au

was an election promise. It didn't want to wait to see what the Grade 3 results were. Then, when we saw the results, it seemed to have worked out pretty well.

Now, we have the Leader of the Opposition talking again about whiteboard markers. I've been waiting for a week and a half or two weeks now—I'm not sure how long it's been—to find out which two schools the Leader of the Opposition was talking about that need paper and whiteboard markers. I'd like for her to tell me that. If she doesn't want to do it here, perhaps she can do it in the rotunda. Thank you.

Ms. Holt: Mr. Speaker, the Minister of Education could ask members of his own caucus what schools are short of supplies such as textbooks. Maybe he could get some answers there.

I think it's interesting that he brings up French immersion when this is the government that tried to eliminate it. We have a member opposite who has decided not to re-offer because he doesn't have confidence in this government's commitment to protecting French immersion. Could the minister or the Premier commit to us today that they will not touch French immersion in their next platform?

Hon. Mr. Hogan: Once again, Mr. Speaker, this is rewriting history and creating a narrative that is somewhat interesting. At no time did I try to eliminate French immersion. We were looking at a new model, one that would meet the needs of all our students so that they could all become bilingual and speak French in this officially bilingual province.

Clearly, the plan that we presented was not going to work. However, it wasn't a failure. Some people on the opposite side think that when people get upset at you, saying it's not going to work and it's a failure... However, we came out of that with partnerships with parents, teachers, and advocate groups. We created short-term recommendations and long-term recommendations to improve our Anglophone school system, including the instruction of French.

programme d'immersion en français, lequel était passé à la 3^e année. On ne voulait pas attendre de voir les résultats de l'établissement du point d'entrée en 3^e année. Ensuite, lorsque nous avons vu les résultats, nous avons constaté qu'ils semblaient assez bons.

Bon, la chef de l'opposition parle encore une fois de marqueurs pour tableau blanc. J'attends depuis maintenant une semaine et demie ou deux semaines — je ne sais pas depuis combien de temps — de connaître les deux écoles dont a parlé la chef de l'opposition et qui ont besoin de papier et de marqueurs pour tableau blanc. J'aimerais qu'elle me donne leur nom. Si elle ne veut pas le faire ici, elle peut peut-être le faire dans la rotonde. Merci.

M^{me} Holt : Monsieur le président, le ministre de l'Éducation pourrait demander aux parlementaires de son propre caucus quelles écoles manquent de matériel scolaire comme des manuels de cours. Il pourrait peut-être obtenir des réponses auprès de ceux-ci.

Je pense qu'il est intéressant que le ministre parle de l'immersion en français, puisque c'est le gouvernement actuel qui a essayé de l'éliminer. Un député d'en face a décidé de ne pas se présenter aux prochaines élections parce que l'engagement du gouvernement de protéger l'immersion en français ne lui inspire pas confiance. Le ministre ou le premier ministre nous diraient-ils aujourd'hui qu'ils s'engagent à ne pas toucher à l'immersion en français dans leur prochaine plateforme?

L'hon. M. Hogan : Encore une fois, Monsieur le président, on réécrit l'histoire et crée un récit plutôt intéressant. Je n'ai jamais essayé d'éliminer l'immersion en français. Nous envisagions un nouveau modèle qui répondrait aux besoins de tous nos élèves pour que ceux-ci puissent tous devenir bilingues et parler français dans cette province officiellement bilingue.

Manifestement, le plan que nous avons présenté n'aurait pas fonctionné. Toutefois, il ne s'agissait pas d'un échec. Certaines personnes de l'autre côté pensent que lorsque les gens se fâchent contre quelqu'un et disent qu'un plan est voué à l'échec et qu'il ne fonctionnera pas... Toutefois, il nous a permis d'établir des partenariats avec des parents, des membres du personnel enseignant et des groupes de défense des droits. Nous avons formulé des recommandations à court terme et à long terme pour

Mr. Speaker: Thank you, minister.

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis entièrement d'accord avec le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance lorsqu'il dit que les efforts que le gouvernement a déployés pour éliminer l'immersion française étaient complètement ratés.

But you'll note that he didn't answer the question. Parents in New Brunswick want to be reassured that this government will not touch French immersion. Can the Premier and the minister give us that commitment today?

L'hon. M. Hogan : Une fois de plus, Monsieur le président, c'est une autre... Je ne sais pas comment dire cela de façon correcte. Je n'ai jamais parlé d'éliminer le programme d'immersion en français. Je n'ai jamais proposé cela. Ce que j'ai dit, c'est que le programme actuel ne fonctionne pas et ne permet pas aux élèves de réussir et d'atteindre les résultats qui sont visés pour l'immersion en français.

13:30

Nous avons fait des consultations, qui nous ont permis d'être bien informés, et nous sommes arrivés à un point où un comité a été mis sur pied pour examiner l'apprentissage et l'enseignement de la langue française, tant du point de vue de l'immersion que de celui du programme d'anglais principal. Nous avons aussi essayé d'améliorer les salles de classe du programme d'anglais principal et de...

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Ms. Holt: Mr. Speaker, I think it is quite a straightforward question. The parents of New Brunswick are going to be wondering what the minister is hiding if he can't clearly answer whether French immersion has a future in New Brunswick under his government.

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, I am not hiding anything. I am not hiding the names of the two schools that are short on supplies. I met with superintendents yesterday, and none of them said anything like that to

améliorer notre système scolaire anglophone, ce qui comprend l'enseignement du français.

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Speaker. I completely agree with the Minister of Education and Early Childhood Development when he says that the government's efforts to eliminate French immersion were a complete failure.

Toutefois, il faut noter que le ministre n'a pas répondu à la question. Les parents du Nouveau-Brunswick veulent être rassurés sur le fait que le gouvernement actuel ne touchera pas à l'immersion en français. Le premier ministre et le ministre peuvent-ils prendre cet engagement devant nous aujourd'hui?

Hon. Mr. Hogan: Again, Mr. Speaker, it is another... I do not know how to say this correctly. I never talked about eliminating the French immersion program. I never suggested that. What I said was that the current program does not work and does not enable students to succeed and achieve the results French immersion is meant to produce.

We have held consultations that have kept us well informed, and we have come to a point where a committee was established to consider French language learning and teaching, both with regard to immersion and the core English program. We have also tried to improve the classrooms in the core English program and...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt : Monsieur le président, je pense que la question est assez directe. Les parents du Nouveau-Brunswick se demanderont ce que cache le ministre s'il ne peut se prononcer clairement sur l'avenir de l'immersion en français au Nouveau-Brunswick sous son gouvernement.

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, je ne cache rien. Je ne cache pas le nom des deux écoles qui manquent de matériel. Hier, j'ai rencontré des directeurs généraux, et aucun d'entre eux ne m'a parlé d'une pénurie ni d'un manque de papier ou de

me or that they needed paper or whiteboard markers. I am not the one hiding information.

I never said that we were going to eliminate French immersion. We are going to work to improve it because we want all our children to be bilingual in New Brunswick. We are a bilingual province.

We continue to invest in New Brunswick and in education. We believe that parents have an important role to play with their children and that children deserve to be safe in schools. The former government, when the Leader of the Opposition was in the Premier's Office, cut \$3.3 million for training and classroom management support for inclusion and diverse learning—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Ms. Holt: Clearly, we are not going to get a straight answer from the minister on this, so I am going to move on to something that is critical in our education system.

There was a commitment made by this government that it was going to achieve 85% of the Grade 2 literacy target by 2022 by putting teachers back in control in the classroom. That target has not been met. Improving the literacy of New Brunswick students is so important. There is strong, new curriculum in place, but the work can't end there. Can the minister tell New Brunswick parents why, six years later, he hasn't delivered on his promise? What is he doing to address literacy results today?

Hon. Mr. Hogan: Gee whiz, Mr. Speaker. I welcome the Leader of the Opposition to New Brunswick because clearly, she hasn't paid attention to what we are doing. We did have COVID-19, which had a negative impact on education in the province. We are working hard at that.

I believe that children need to read at grade level by the end of Grade 2, and that is what we are working hard on. We have the science of reading. We are currently doing an audit on the practice of literacy in

marqueurs pour tableau blanc. Ce n'est pas moi qui cache de l'information.

Je n'ai jamais dit que nous éliminerions l'immersion en français. Nous travaillerons à améliorer le programme, car nous voulons que tous nos enfants soient bilingues au Nouveau-Brunswick. Notre province est bilingue.

Nous continuerons à investir dans le Nouveau-Brunswick et dans l'éducation. Nous croyons que les parents ont un rôle important à jouer auprès de leurs enfants et que les enfants méritent de se sentir en sécurité à l'école. L'ancien gouvernement, lorsque la chef de l'opposition travaillait au Cabinet du premier ministre, a fait des compressions à hauteur de 3,3 millions de dollars relativement à la formation et au soutien en matière de gestion des salles de classe visant à favoriser l'inclusion et, en ce qui concerne l'apprentissage, la diversité...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt : Manifestement, nous ne recevrons pas du ministre une réponse directe à la question ; je vais donc passer à un élément clé pour notre système d'éducation.

Le gouvernement actuel avait pris un engagement selon lequel, en 2022 au plus tard, serait atteint à 85 % l'objectif de littératie pour les élèves de la 2^e année et serait à cette fin réhabilité le personnel enseignant à gérer les salles de classe. Cet objectif n'a pas été atteint. Il est si important d'améliorer la littératie chez les élèves du Nouveau-Brunswick. Il y a un nouveau programme d'études, un programme solide, mais le travail ne peut s'arrêter là. Le ministre dirait-il aux parents du Nouveau-Brunswick pourquoi, six ans plus tard, il n'a pas donné suite à sa promesse? Que fait-il aujourd'hui pour améliorer les résultats relativement à la littératie?

L'hon. M. Hogan : Ma foi, Monsieur le président. Je souhaite la bienvenue au Nouveau-Brunswick à la chef de l'opposition, puisque, manifestement, elle n'a prêté aucune attention à ce que nous faisons. Nous avons vécu la pandémie de COVID-19, qui a eu des conséquences négatives sur l'éducation dans la province. Nous déployons donc de grands efforts.

Je crois que, à la fin de la 2^e année, les enfants devraient avoir atteint le niveau prévu en lecture, et c'est l'objectif visé par nos efforts acharnés. Nous avons la science de la lecture. Nous procédons

the classrooms in New Brunswick to ensure that teachers have not forgotten about the best practices that came with balanced literacy, such as guided reading, guided writing, and things like that. We have also returned literacy and numeracy mentors to the schools of our province—to the elementary schools—so that they can take small groups of students or individual students and work with them so that they are reading at grade level, which is extremely important.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. If the Minister of Education were in touch with the teachers on the ground in the classrooms of New Brunswick, he would understand the administrative burden that they are facing in implementing the new literacy curriculum and, specifically, the EGLA assessment process. It is intense. It is detailed. It requires one-on-one time between a teacher and a student, which challenges teachers' ability to reach every other student in the classroom. It is part of the reason that they continue to ask for more resources, for the teacher vacancies that we have to be filled, and for hands and adults to be provided in the classroom that will help every student achieve the literacy results that we want.

I would like to hear from the minister. When can we expect to listen to these teachers, provide them with the resources they want, and see New Brunswick students achieve their Grade 2 literacy target?

Hon. Mr. Hogan: Again, Mr. Speaker, great question. I am waiting to hear what two schools she is talking about when it comes to the resources that are missing. I am waiting to hear what she meant about parents' rights when she was on that podcast in Ontario.

We are working hard on education in New Brunswick. Our teachers are working extremely hard to have students reading at grade level and to have students learning on a regular basis. Under this former government, let's see. What did it do?

actuellement à un examen des pratiques visant la littératie mises en oeuvre dans les salles de classe du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que le personnel enseignant n'ait pas oublié les pratiques exemplaires en matière de littératie équilibrée, comme celles qui concernent la lecture guidée et la rédaction guidée, entre autres. Nous avons également rétabli dans les écoles de notre province — dans les écoles primaires — les postes de tuteurs en littératie et en numératie pour que des tuteurs travaillent avec de petits groupes d'élèves ou avec des élèves en particulier et que ceux-ci atteignent le niveau prévu en lecture, ce qui est très important.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Si le ministre de l'Éducation communiquait avec le personnel enseignant sur le terrain, dans les salles de classe du Nouveau-Brunswick, il comprendrait le fardeau administratif que pose pour celui-ci la mise en oeuvre du nouveau programme de littératie et, plus précisément, le processus d'évaluation EGLA. Il est intense. Il est détaillé. Il exige que le personnel enseignant voie les élèves individuellement, mais il est difficile pour le personnel de rencontrer chaque élève de la classe. C'est l'une des raisons pour lesquelles il continue à demander des ressources additionnelles, que soient pourvus les postes d'enseignant vacants et que d'autres adultes, du soutien additionnel, soient présents dans les salles de classe pour aider tous les élèves à atteindre les objectifs que nous visons en littératie.

J'aimerais entendre la réponse du ministre. Quand envisage-t-il d'écouter le personnel enseignant, de lui fournir les ressources qu'il veut et de voir les élèves du Nouveau-Brunswick atteindre en 2^e année les objectifs en matière de littératie?

L'hon. M. Hogan : Encore une fois, Monsieur le président, il s'agit d'une très bonne question. J'attends de savoir quelles sont les deux écoles dont parle la députée pour ce qui est du manque de ressources. J'attends de savoir ce qu'elle voulait dire au sujet des droits des parents lorsqu'elle a participé à un balado en Ontario.

Nous travaillons très fort dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick. Notre personnel enseignant travaille extrêmement fort pour que les élèves atteignent le niveau prévu en lecture et que l'apprentissage se fasse de façon soutenue. Voyons ce que l'ancien gouvernement a fait. Qu'a-t-il fait?

13:35

There were 21 district school support teachers for diverse learning that were cut. The former government got rid of the bookmobile. There was \$1.5 million for classroom supplies that was eliminated.

Mr. Speaker, we're working hard to provide all the resources that teachers need to deliver quality education. We'll continue to do that.

M^{me} Holt : Monsieur le président, si le ministre travaillait vraiment fort pour donner les ressources au personnel enseignant du Nouveau-Brunswick, peut-être qu'il n'y aurait pas autant de postes vacants dans les écoles et peut-être qu'il ne manquerait pas de papier et de manuels de cours pour nos élèves. J'aimerais savoir quand tous les postes seront pourvus dans nos écoles.

When will we eliminate the educational vacancies for school psychologists and teachers in schools in New Brunswick?

Hon. Mr. Hogan : Oh, Mr. Speaker. The former Minister of Education in the Gallant government talked about the shortage of educational psychologists in the school system. That hasn't really improved since then. We continue to do what we can to improve that. We're going to continue to search for them.

However, the College of Psychologists made a change so that, in order to work in that capacity, you need to have a Ph.D. in psychology. Well, in a meeting with the College of Psychologists, it told me that there are two students, one at the University of New Brunswick and one at McGill University who are currently enrolled in that Ph.D. program. You know, Mr. Speaker, if they want to come to New Brunswick and work in our schools, we would gladly hire them today because that's what we need. Thank you.

Ms. Holt : Mr. Speaker, I have to say that the Minister of Education is failing to inspire confidence in New Brunswick parents when he says: We're doing what we can. Maybe there are two people we could hire.

On a supprimé, à l'échelle des districts, 21 postes d'enseignant de soutien qui répondaient à des besoins divers en matière d'apprentissage. L'ancien gouvernement a éliminé le bibliobus. On a réduit de 1,5 million de dollars les fonds consacrés au matériel scolaire.

Monsieur le président, nous travaillons fort pour fournir toutes les ressources dont le personnel enseignant a besoin pour assurer une éducation de qualité. Nous continuerons à le faire.

Ms. Holt : Mr. Speaker, if the minister were working really hard to give New Brunswick teachers resources, perhaps there would not be as many vacant positions in schools, and perhaps there would not be too little paper and too few textbooks for our students. I would like to know when all the positions in our schools will be filled.

Quand pourrions-nous les postes vacants de psychologues scolaires et d'enseignants dans les écoles du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Hogan : Ah, Monsieur le président. L'ancien ministre de l'Éducation du gouvernement Gallant parlait d'une pénurie de psychopédagogues dans le système scolaire. La situation ne s'est pas améliorée depuis. Nous continuons de faire ce que nous pouvons pour améliorer la situation. Nous continuerons à en chercher.

Toutefois, le Collège des psychologues a adopté un changement, et les personnes qui veulent travailler à titre de psychopédagogue doivent maintenant avoir un doctorat en psychologie. Eh bien, lors d'une rencontre avec le Collège des psychologues, ses représentants m'ont dit que deux étudiants étaient inscrits au programme de doctorat : l'un à l'Université du Nouveau-Brunswick, et l'autre à l'Université McGill. Vous savez, Monsieur le président, s'ils veulent venir travailler dans nos écoles au Nouveau-Brunswick, nous les engagerions aujourd'hui avec plaisir, car ils sont ce dont nous avons besoin. Merci.

M^{me} Holt : Monsieur le président, je dois dire que le ministre de l'Éducation ne donne pas confiance aux parents du Nouveau-Brunswick lorsqu'il dit : Nous

Well, we don't have enough school psychologists and we haven't had enough for the past six years. His actions and his words... Well, actions don't exist. His words certainly don't convince me that this government is doing everything it can to address this critical shortage. Our students and their success are the most important things that we could be investing in, and this government refuses to acknowledge the realities in the classroom.

I'd like to know whether the minister could tell us when every school psychologist position is forecast to be filled.

Hon. Mr. Hogan: Well, Mr. Speaker, I'd like to point out that the Minister of Finance's son is enrolled in a Ph.D. program for child psychology. I want to thank him, and I want to thank both of them for that.

We recognize that there's a shortfall and a shortcoming in that area within our education system. We've gone forward and trained resource and method teachers to try to fill in part of that gap. To a large extent, they do psychoeducational assessments. We would even hire psychometrists if we could find any. It's nice that the Leader of the Opposition wants to say: When are you going to do that? However, it's pretty difficult to find them when they don't exist.

We recruit far and wide. We recruit internationally for teachers. We are going to continue to do that. We're recruiting for child psychologists. We're recruiting for bus drivers. We're recruiting for EAs. We're recruiting for everything. In all the trades, we are recruiting. This is no different from anything else.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Nous avons entendu que le gouvernement a failli dans ses démarches pour ce qui est de l'immersion en français. Il a failli dans ses démarches en ce qui a trait au recrutement de psychologues pour nos écoles.

It's really frustrating to hear the minister acknowledge that there's a problem, but he can't speak to specific actions taken to fix it. He can't provide a commitment

faisons notre possible ; il y a peut-être deux personnes que nous pourrions engager.

Eh bien, nous n'avons pas suffisamment de psychologues scolaires, et la pénurie dure depuis les six ans. Les paroles et les actions du ministre... Eh bien, il n'y a aucune action. Ses paroles ne me convainquent certainement pas que le gouvernement actuel fait tout ce qu'il peut pour pallier cette grave pénurie. Les investissements dans nos élèves et leur réussite sont les plus importants que nous pourrions faire, mais le gouvernement actuel refuse de reconnaître ce qui se passe dans les salles de classe.

J'aimerais savoir si le ministre peut nous dire quand tous les postes de psychologue scolaire devraient être pourvus.

L'hon. M. Hogan : Eh bien, Monsieur le président, j'aimerais souligner que le fils du ministre des Finances est inscrit à un programme de doctorat en psychologie de l'enfant. Je tiens à l'en remercier et j'en remercie aussi son père.

Nous sommes conscients qu'il y a un déficit et une pénurie à cet égard au sein de notre système d'éducation. Nous sommes allés de l'avant et avons formé du personnel enseignant-ressource pour essayer de répondre à une partie des besoins. Il réalisent dans une grande mesure des évaluations psychoéducatives. Nous engagerions même des psychométriciens si nous pouvions en trouver. Il est bien que la chef de l'opposition veuille dire : Quand le ferez-vous? Toutefois, il est assez difficile d'en trouver lorsqu'il n'y en a pas.

Nous déployons de vastes efforts de recrutement. Nous recrutons des enseignants à l'international. Nous continuerons à le faire. Nous recrutons des psychologues pour enfants. Nous recrutons des chauffeurs d'autobus. Nous recrutons des assistants en éducation. Nous recrutons dans tous les domaines. Nous recrutons dans tous les secteurs. La situation n'a rien de différent.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. We have heard that the government has failed in its efforts regarding French immersion. It failed in its efforts to recruit psychologists for our schools.

Il est vraiment frustrant d'entendre le ministre reconnaître qu'il y a un problème sans qu'il ne puisse parler de mesures précises prises pour le régler. Il ne

to parents on what is going to happen with French immersion. He talks nicely about a partnership with parents, yet this is the person who is trying to dissolve the Anglophone East DEC. This is the person who threatened to dissolve the Francophone DECs. These are the places where parents are elected to bring the voice of parents into our education governance. He tried to do it in an *Education Act* that we haven't seen again. In his next platform, will the Minister of Education commit to ensuring that there are elected parents on active and supported DECs across the province?

13:40

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, when we form the next government, I will happily commit to having parents elected and having a full and robust role in education in New Brunswick because that's what we will do. That's what they will have.

You know, failure is only a failure if you repeat it. If you learn from it, it's not a failure and you move forward. What do we do when we're looking at the difference between Conservatives and Liberals—the Trudeau, Leader of the Opposition, friendship Liberals—who have amassed \$1-trillion worth of debt?

We're fiscally responsible, Mr. Speaker. We believe in moving forward and paying as we go. We've paid down \$2 billion on our debt for yesterday's programs as opposed to having the Prime Minister flown in and—

Mr. Speaker: Thank you.

Crown Prosecutors

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. Another deeply concerning area—another failure, if you want to call it that—is the current justice system. We're seeing Crown prosecutors and family court Crown counsel warning of a crisis due to a significant labour shortage and retention challenges, issues that they have repeatedly brought up to government. The shortage of prosecutors is resulting in cases being delayed and, in

peut prendre d'engagement auprès des parents sur l'avenir de l'immersion en français. Il tient un beau discours sur un partenariat avec les parents ; pourtant, il essaie de dissoudre le conseil d'éducation du district scolaire Anglophone East. Il a menacé de dissoudre les CED francophones. C'est au sein de ceux-ci que sont élus les parents pour que leur voix soit entendue en ce qui concerne la gouvernance de notre système d'éducation. Il a essayé de le faire au moyen d'une *Loi sur l'éducation* que nous n'avons ensuite pas revue. Le ministre de l'Éducation s'engagera-t-il, dans sa prochaine plateforme, à faire en sorte qu'il y ait dans la province des CED actifs, que ceux-ci disposent du soutien nécessaire et que des parents soient élus pour y siéger?

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, lorsque nous formerons le prochain gouvernement, je m'engagerai avec plaisir à faire en sorte que des parents soient élus et jouent pleinement un rôle important dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick, car c'est ce que nous ferons. Voilà le rôle qu'ils auront.

Vous savez, un échec n'en est un que si on le répète. Si on tire des leçons, il n'y a pas d'échec, et on va de l'avant. Que constatons-nous quand nous nous penchons sur la différence entre les Conservateurs et les Libéraux — les Libéraux de M. Trudeau, les amis du parti de la chef de l'opposition — qui ont accumulé une dette de 1 billion de dollars?

Nous sommes responsables sur le plan financier, Monsieur le président. Nous croyons qu'il faut aller de l'avant et payer nos factures au fur et à mesure. Nous avons appliqué à notre dette, une dette attribuable aux programmes d'hier, une réduction de 2 milliards de dollars au lieu de payer le trajet en avion du premier ministre fédéral et...

Le président : Merci.

Procureurs de la couronne

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Un autre secteur très préoccupant — un autre échec, si on peut le qualifier ainsi — c'est celui du système de justice actuel. Nous entendons des procureurs de la Couronne et des procureurs de la Couronne à la famille dire qu'une crise se prépare en raison de la grave pénurie de personnel et du défi que pose le maintien en poste, soit des difficultés qu'ils ont à maintes reprises

some instances, cases being dropped altogether. While the government has created new positions, many remain unfilled, placing further strain on the justice system. The ongoing difficulties in recruitment and retention highlight the urgent need for a collaborative effort to address these challenges. It's crucial for the government to work closely with the association to resolve these issues and restore confidence in the justice system.

Mr. Speaker, given the alarming reports from the N.B. Crown Prosecutors Association about severe labour shortages and retention issues, what immediate action is the minister taking to address this crisis?

Hon. Mr. Steeves: Well, you can't take immediate action on the bargaining process. The bargaining process is just that. It is a process. The government remains active in bargaining with the union—the Professional Institute of the Public Service of Canada (PIPSC)—that represents the Crown prosecutors. We know there is a shortage of Crown prosecutors, and we know this has to be worked on, so we continue to work on it in bargaining. The parties have not yet exhausted the collective bargaining process under the *Public Service Labour Relations Act*—I want to make sure I get these words exact—and the parties are not at the point where a legal strike vote can be taken. There are a number of steps to be taken, as the member would know, being a lawyer, and we are working our way through those steps and actively bargaining all the time to try to come up with a solution for both sides.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. This goes beyond bargaining. Last year, it was announced to much fanfare that 30 new Crown prosecutor positions would be added. Recently, at the estimates committee, we heard there was a net gain of only 8 prosecutors. We are hearing that there are many senior lawyers working in the Crown Prosecutors Office who are leaving and being replaced by juniors. It is something that should be of serious concern. We have seen

signalées au gouvernement. La pénurie de procureurs entraîne des retards dans des dossiers, et certains sont carrément abandonnés. Bien que le gouvernement ait créé de nouveaux postes, bon nombre d'entre eux restent vacants, ce qui alourdit les pressions qui s'exercent sur le système de justice. Les difficultés persistantes en matière de recrutement et de maintien en poste font ressortir la nécessité de déployer d'urgence des efforts concertés pour relever les défis. Il est essentiel que le gouvernement travaille en étroite collaboration avec l'association pour résoudre les questions qui se posent et rétablir la confiance à l'égard du système de justice.

Monsieur le président, vu les rapports alarmants de l'Association des Procureurs de la couronne du N.-B. au sujet de graves pénuries de ressources humaines et de défis liés au maintien en poste, quelles mesures immédiates le ministre prend-il pour remédier à la crise?

L'hon. M. Steeves : Eh bien, il est impossible d'agir immédiatement à l'égard du processus de négociation. Voilà précisément en quoi consiste le processus de négociation. Il s'agit d'un processus. Le gouvernement continue à négocier activement avec le syndicat — l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada — qui représente les procureurs de la Couronne. Nous sommes conscients de la pénurie de procureurs de la Couronne et nous savons qu'il faut y travailler ; nous continuons donc à y travailler en négociant. Les parties n'en sont pas au bout du processus de négociation collective prévu par la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* — je tiens à m'assurer d'utiliser les mots exacts — et les parties n'en sont pas à l'étape où il peut au titre de la loi y avoir un vote de grève. Il faut prendre un certain nombre de mesures, comme le saurait le député, puisqu'il est avocat, et nous les prenons et poursuivons activement les négociations pour essayer de trouver une solution qui conviendra aux deux parties.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. La situation va au-delà de la négociation. L'an dernier, il a été annoncé en fanfare que 30 nouveaux postes de procureurs de la Couronne seraient créés. Récemment, lors d'une réunion du comité des prévisions budgétaires, nous avons appris qu'il n'y avait eu qu'une augmentation nette de 8 procureurs. Nous entendons que de nombreux avocats chevronnés du Bureau des procureurs de la Couronne quittent leur poste et sont remplacés par de jeunes avocats. La situation devrait susciter de graves préoccupations. Le

recruitment and retention plague this government across many sectors.

This goes beyond bargaining. This goes to caring for the people who work in this province and caring for the people who care for us. Considering there are over 20 vacancies right now and cases are being dropped because of them, what specific strategies are being implemented to improve recruitment and retention strategies for Crown prosecutors, and how will the department ensure that these positions are filled promptly?

Hon. Mr. Steeves: As with a number of departments throughout government, there are recruitment and retention issues. They continue, and we continue to look for new lawyers, young lawyers, and old lawyers. If you want to come to work as a Crown prosecutor, New Brunswick is your place to come. We also remain active, as I said earlier, in bargaining. It's part of the process. It's part of the process of continuing to keep the people we have while also learning to figure out how to retain people and find new people.

The parties, though, have not yet exhausted the collective bargaining agreement and the bargaining process. They will continue to do so with the Professional Institute of the Public Service. Thank you, Mr. Speaker.

13:45

Société de développement régional

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Lors du processus relatif au budget principal du 24 avril, mon collègue de Shédiac—Beaubassin—Cap-Pelé a demandé au ministre responsable de la Société de développement régional de déposer la liste des projets approuvés dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée de l'exercice financier 2023-2024.

Nous avons reçu cette liste ces derniers jours. J'en remercie le ministre. Toutefois, en regardant la liste, je vois qu'il y a une valeur totale de projets correspondant à 542 millions de dollars, mais que seulement une part de 36,6 millions de cette somme est destinée à des projets dans le nord de la province.

gouvernement éprouve dans de nombreux domaines de grandes difficultés liées au recrutement et au maintien en poste.

La situation va au-delà de la négociation. Il faut se soucier des gens qui travaillent dans la province et des ceux qui veillent sur nous. Étant donné qu'il y a actuellement plus de 20 postes vacants et que des dossiers sont abandonnés en raison de ces vacances, quelles stratégies précises sont mises en oeuvre pour améliorer les efforts de recrutement et de maintien en poste des procureurs de la Couronne, et comment le ministère fera-t-il en sorte que ces postes sont pourvus rapidement?

L'hon. M. Steeves : Il y a des difficultés en matière de recrutement et de maintien en poste, comme c'est le cas dans un certain nombre de ministères au sein de l'appareil gouvernemental. Ces ministères et nous continuons à chercher de nouveaux avocats, de jeunes avocats et des avocats chevronnés. Si vous voulez travailler à titre de procureur de la Couronne, le Nouveau-Brunswick est l'endroit pour vous. Comme je l'ai dit plus tôt, nous poursuivons activement les négociations. Cela fait partie du processus. Cela fait partie du processus soutenu de maintien en poste de notre personnel, lequel se conjugue aux efforts déployés pour trouver des moyens de maintenir les gens en poste et de recruter de nouvelles personnes.

Toutefois, les parties n'en sont pas encore au bout du processus prévu par la convention collective ni du processus de négociation. Les négociations avec l'Institut professionnel de la fonction publique se poursuivront. Merci, Monsieur le président.

Regional Development Corporation

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. During the Main Estimates process on April 24, my colleague from Shédiac—Beaubassin—Cap-Pelé asked the minister responsible for the Regional Development Corporation to table the list of approved projects under the Integrated Bilateral Agreement for the 2023-24 fiscal year.

We received that list a few days ago. I thank the minister for that. However, looking at the list, I see that there is a total project value of \$542 million, but only \$36.6 million of that is for projects in the northern part of the province. That means about 6.7% is being allocated to projects in the northern part of the

Cela correspond à environ 6,7 % des projets dans le nord de la province et à 93,3 % des projets dans le sud de la province. Le ministre responsable de la Société de développement régional peut-il expliquer ce déséquilibre?

Hon. Ms. Green: Well, thank you very much, Mr. Speaker. I'm glad that the team prepared the list and shared it with the opposition, as promised in main estimates. I'm sorry. I didn't do the calculations on the list, so I will take this under advisement and then come back and speak specifically to the percentages and where the funds are spent.

But, since I'm up here, why don't I take the opportunity to talk a little bit about some of the amazing work the team at the Housing Corporation is doing? I will talk about the record-setting development that is happening here in New Brunswick and about the fact that we are building public housing, which we haven't done in 40 or 50 years, Mr. Speaker. This team is starting from scratch, and we have 208 units being built this summer. That is massive. We have units that people will be moving into in June. I am very excited for that announcement.

Mr. Speaker: Thank you.

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Il y a un peu de confusion. La question ne portait pas sur la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, mais plutôt sur la SDR, soit la Société de développement régional. Donc, je ne comprends pas pourquoi le ministre... Le mauvais ministre a répondu.

Donc, je reviens à la SDR. On parle de la région Chaleur, de la Péninsule acadienne, du Restigouche, d'Edmundston—Madawaska, de Victoria-La-Vallée, de la région de Miramichi et même de la grande région de Kent. À l'heure actuelle, il y a un ministre dans le nord de la province. Si on enlève seulement le projet de l'aréna de Caraquet, c'est 1,7 % du montant total qui a été attribué à toutes ces régions. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il y a un tel déséquilibre par rapport à ces montants?

L'hon. R. Savoie : Merci, Monsieur le président. C'est avec plaisir que je répondrai à cette question. Comme vous le savez, Monsieur le président, à la Société de développement régional, nous évaluons tous les projets présentés dans l'ensemble de la province, et ce, de façon équitable. Donc, nous

province and 93.3% to projects in the south. Can the minister responsible for the Regional Development Corporation explain this imbalance?

L'hon. M^{me} Green : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente que l'équipe ait préparé la liste et l'ait envoyée à l'opposition comme promis pendant l'étude des prévisions budgétaires. Je suis désolée. Je n'ai pas fait les calculs concernant la liste ; je vais donc prendre note de la question, puis je reviendrai parler précisément des pourcentages et de la façon dont les fonds sont dépensés.

Toutefois, puisque j'ai la parole, pourquoi ne profiterais-je pas de l'occasion pour parler un peu du travail exceptionnel qu'accomplit l'équipe de la Société d'habitation? Je vais parler de la construction record de logements ici au Nouveau-Brunswick et du fait que nous construisons des logements publics, ce que nous n'avons pas fait depuis 40 ou 50 ans, Monsieur le président. L'équipe part de zéro, et 208 logements seront en construction cet été. C'est incroyable. Nous avons des logements dans lesquels des gens s'installeront en juin. Je suis très heureuse de cette annonce.

Le président : Merci.

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. There is a bit of confusion. The question was not about the New Brunswick Housing Corporation, but rather the RDC, the Regional Development Corporation. So, I do not understand why the department... The wrong minister answered.

So, I am coming back to the RDC. This is about the Chaleur region, the Acadian Peninsula, Restigouche, Edmundston—Madawaska, Victoria-La-Vallée, the Miramichi, and even the greater Kent region. Currently, there is one minister in the northern part of the province. If the Caraquet arena project is excluded, only 1.7% of the total amount has been allocated to all these regions. Can the minister explain to us why there is such an imbalance in these amounts?

Hon. R. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to answer this question. As you know, Mr. Speaker, at the Regional Development Corporation, we assess all the projects submitted across the

évaluons les projets, et l'approbation de ces derniers dépend également des demandes que nous recevons.

Pour toute région donnée, le processus d'évaluation dépend de la source des demandes. Après l'évaluation, et de façon vraiment équitable, nous distribuons les fonds en fonction des projets approuvés. Je fais également entièrement confiance à l'équipe de la SDR, qui évalue très sérieusement tous les projets qui sont présentés. Je peux vous assurer, une fois de plus, Monsieur le président, que les fonds sont distribués de façon équitable. Merci, Monsieur le président.

Cost of Living

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Well, it is less than four months before the election writ must be dropped and two weeks before the Legislature adjourns. I have been thinking: What can this government actually achieve in the remaining time, as its light is slowly extinguished? What about the big increase in power rates that New Brunswickers have experienced without any kind of regulatory scrutiny by the EUB?

How about this? The Minister of Finance is in charge of handing out cheques for things such as the Low-Income Seniors' Benefit and the workers' affordability benefit. Two years ago, he cut the annual \$100 rebate that was designed to help low-income New Brunswickers with their electricity costs. That was the Home Energy Assistance Program. With power bills skyrocketing, will the Minister of Finance reinstate this benefit and make it monthly—monthly—to offset the power rate increase for low-income New Brunswickers?

Hon. Mr. Steeves: When we eliminated that amount of money, Mr. Speaker, it was because you could not follow it. You could not follow who needed it. You couldn't follow who was getting it and for what purpose. We are always worried about spending the money where it needs to be spent. We are always worried about delivering it to the people who need it the most. There was no way of tracking this in that last system, and now there is.

province equitably. So, we assess projects, and their approval depends on the requests we receive.

For any given region, the assessment process depends on the source of the request. After the assessment, we very equitably distribute the funds based on which projects are approved. I also entirely trust the RDC team, which assesses every submitted project very seriously. Again, Mr. Speaker, I can assure you that the funds are distributed equitably. Thank you, Mr. Speaker.

Coût de la vie

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Eh bien, il reste moins de quatre mois avant la date d'émission des brefs d'élection et moins de deux semaines avant que l'Assemblée législative ne s'ajourne. Je me demande : Que peut accomplir le gouvernement actuel dans le temps qu'il lui reste alors que sa lumière s'éteint lentement? Qu'en est-il de la forte augmentation des tarifs d'électricités avec laquelle des gens du Nouveau-Brunswick ont dû composer et qui a eu lieu sans examen règlementaire de la part de la CESP?

Que dire par ailleurs de la situation suivante? Le ministre des Finances est chargé de distribuer les chèques pour des programmes comme la prestation pour personnes âgées à faible revenu et la prestation visant à aider les travailleurs à composer avec le coût de la vie. Il y a deux ans, il a éliminé le programme de rabais annuel de 100 \$ conçu pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à faible revenu à payer leurs factures d'électricité. Il s'agissait du Programme d'aide pour l'énergie domestique. Étant donné la montée en flèche des factures d'électricité, le ministre des Finances rétablira-t-il la prestation et la rendra-t-il mensuelle — mensuelle — pour contrebalancer l'augmentation des tarifs d'électricité avec laquelle les gens à faible revenu doivent composer au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, nous avons éliminé le remboursement parce qu'il était impossible d'assurer un suivi. Il était impossible de savoir qui en avait besoin. Il était impossible de savoir qui le recevait et pourquoi. Nous voulons toujours nous assurer de dépenser l'argent où il faut en dépenser. Nous nous soucions toujours des prestations pour les gens qui en ont le plus besoin. L'ancien

13:50

So that is why we are doing what we are doing. The Workers Benefit is the same. It's about tracking it. It's about finding where the money is going and making sure that the New Brunswickers who need it most can actually get the money.

That is what this government is about. It is about being fiscally sound. It is about being conservative, absolutely—conservative with spending money and making sure that it is spent in the right way and that it goes to the right people. New Brunswickers deserve that, and they get that from this government.

Mr. Coon: It is no problem getting the HST rebate into the right hands, so I don't know what the minister's difficulty is.

Monsieur le président, un autre moyen d'aider les personnes à faible revenu ou qui ont un revenu fixe à faire face à l'augmentation du coût de la vie est d'instaurer un revenu de base garanti, actuellement envisagé par le gouvernement conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard. En fait, le P^r Herb Emery a rédigé un rapport pour le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard sur la manière dont il pourrait mettre en œuvre de manière pratique et efficace un revenu de base garanti dans cette province, ce qui permettrait d'éliminer la grande pauvreté.

Le ministre des Finances et du Conseil du Trésor est-il disposé à inviter le P^r Emery à présenter son rapport et ses recommandations sur la mise en œuvre d'un revenu de base garanti lors d'une réunion du Cabinet provincial du Nouveau-Brunswick?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. To the member opposite, do you know what? In the past, I was the person who believed in the guaranteed annual income until I saw what happened during the Canada Emergency Response Benefit (CERB), and that scared me.

(Interjections.)

système ne permettait aucunement d'assurer un suivi, mais c'est maintenant possible.

Voilà pourquoi nous agissons ainsi. La situation est la même dans le cas de la prestation pour les travailleurs. Il est question de suivi. Le tout concerne la nécessité de déterminer où va l'argent et de faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick qui en ont le plus besoin reçoivent bel et bien la prestation.

Voilà ce qui compte pour le gouvernement actuel. C'est une question de responsabilité financière. Il est absolument question d'être conservateur — être conservateur en ce qui concerne les dépenses et faire en sorte que l'argent soit bien dépensé et versé aux bonnes personnes. Les gens du Nouveau-Brunswick le méritent, et c'est ce qu'ils obtiennent du gouvernement actuel.

M. Coon : Veiller à ce que le remboursement de la TVH soit versé aux bonnes personnes ne pose aucun problème ; je ne sais donc pas ce qui pose des difficultés au ministre.

Mr. Speaker, another way to help low-income earners or people on a fixed income deal with the increase in the cost of living is to implement a guaranteed basic income, which is a solution currently being looked at by the Conservative government in Prince Edward Island. In fact, Dr. Herb Emery wrote a report for the Prince Edward Island government on the way it could practically and effectively implement a guaranteed basic income in the province, which would eliminate deep poverty.

Is the Minister of Finance and Treasury Board willing to invite Dr. Emery to present his report and recommendations on the implementation of a guaranteed basic income during a meeting of the New Brunswick provincial Cabinet?

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Au député d'en face : Savez-vous quoi? Dans le passé, j'ai été une personne qui croyait au revenu annuel garanti jusqu'au moment où j'ai vu ce qui s'était passé à l'égard de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), et cela m'a effrayé.

(Exclamations.)

Hon. Mr. Steeves: No, no, that is what scared me. When you are going to give money and people don't have to work for it, then they won't work at all. That is what we found with CERB.

But do you know what? The guaranteed annual income also comes with the other side. It is money that is given, but it is given to everybody. Then you claw back other money, so people might not get all their CPP or they might not get a white card anymore or a number of different services. That is what the guaranteed annual income is about. It is about giving you guaranteed money along the way, but you don't get all those services you used to get for free. Okay? It is just as simple as that.

As I said, I used to think, okay, this is the way to go. We will go out and do it because CPP works and OAS works. How can we not make it work that way? But you can't, unless you are planning on people not actually working. It doesn't work that way. People have to get out there and work as well. Otherwise, we just get a collapse, which we had, in part, because of CERB. Because of CERB, we had that, in part, Mr. Speaker. Thank you.

NB Power

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. NB Power has been granted a second consecutive rate increase of about 10%, which means that New Brunswickers' power rates are now nearly a quarter higher than they were just 15 months ago, in March 2023. That second rate increase went through without a hearing because the government hasn't appointed enough commissioners to the EUB to allow for a hearing, which means that New Brunswickers continue to pay more and wait. There are experienced, trained people available today to fill those spots.

Will the government commit to making those appointments this month so that a rate hearing can be held as soon as possible, or will its members continue to drag their feet and continue to gouge New

L'hon. M. Steeves : Non, non, voici ce qui m'a effrayé. Si l'on donne de l'argent aux gens sans qu'ils aient à travailler pour l'obtenir, ils ne travailleront pas du tout. Voilà ce que nous avons constaté à l'égard de la PCU.

Toutefois, savez-vous quoi? Le revenu annuel garanti comprend l'autre côté. L'argent est donné, mais il est donné à tout le monde. Ensuite, on récupère d'autres fonds ; les gens ne reçoivent donc peut-être pas l'entièreté de leurs prestations du RPC ou ils n'ont plus accès à une carte blanche ni à certains services. Voilà en quoi consiste le revenu annuel garanti. Il s'agit de verser régulièrement une somme d'argent garantie, mais les gens n'ont plus accès gratuitement aux services qu'ils recevaient auparavant. D'accord? C'est aussi simple que cela.

Comme je l'ai dit, je pensais que, bon, il fallait procéder ainsi. Nous prendrions la mesure parce que le RPC et la Sécurité de la vieillesse fonctionnent. Comment pouvons-nous éviter la situation que j'ai décrite? C'est impossible, sauf si on prévoit que des gens ne travailleront pas. Le tout ne fonctionne pas de cette façon. Les gens doivent aller sur le terrain et travailler. Autrement, nous verrons un effondrement, comme nous l'avons un peu vu en raison de la PCU. Monsieur le président, nous avons un peu connu une telle situation en raison de la PCU. Merci.

Énergie NB

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. On a accordé à Énergie NB une deuxième augmentation tarifaire consécutive, laquelle s'élève à environ 10 %, ce qui veut dire que les tarifs d'électricité que paient les gens du Nouveau-Brunswick ont maintenant augmenté de près d'un quart par rapport à leur niveau d'il y a 15 mois à peine, de mars 2023. La deuxième augmentation des tarifs a été accordée sans la tenue d'audiences, car le gouvernement n'a pas nommé à la CESP suffisamment de commissaires pour permettre la tenue d'audiences, ce qui veut dire que les gens du Nouveau-Brunswick continuent à payer plus qu'avant et à attendre. Des personnes qualifiées et expérimentées sont disponibles aujourd'hui pour assumer ces fonctions.

Le gouvernement s'engagera-t-il à procéder ce mois-ci aux nominations afin qu'une audience sur l'augmentation des tarifs puisse avoir lieu le plus tôt possible, ou les gens du gouvernement continueront-ils à traîner les pieds et à profiter des gens du Nouveau-

Brunswickers until after the election to avoid the bad headline that it would create?

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, to the member opposite, it sounds like she is not worried about after the election, but she is preparing for an election with a question that insinuates the rate increase has been set in stone. That is not the case. It has never been the case. Twice during that commentary, or that question, she said the utility has been granted something that it has not. We have put in the ability for it to begin with that rate increase, understanding that when the utility determines what that rate will actually be, if there is a variance, if there is a difference, it will be rebated to customers. That will be rebated to New Brunswickers. There is no question about that.

At the end of the day, the member opposite making statements about something that wasn't done is obviously a ploy to create some sort of favourable climate for an election. We have been working very diligently to make sure that the EUB handles a significant amount of work. We have been able to make sure we are doing it in a way that gets the best value for New Brunswickers. We will continue to do that. We won't electioneer about it; we will just do the right thing.

Point of Order

Mr. Speaker: State your point of order.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. As stated in the Standing Rules of this House, respect is of the utmost importance in all interventions in the Legislative Assembly and toward all the members.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please. Member, would you start again.

13:55

Mr. M. LeBlanc: Certainly, yes. Mr. Speaker, as stated in the Standing Rules, respect is of the utmost importance in all interventions by the members of this Legislative Assembly. If you review the tape, you will

Brunswick jusqu'aux élections pour éviter la couverture médiatique négative qui s'ensuivrait?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je dirais à la députée d'en face qu'elle ne semble pas s'inquiéter de ce qui se passera après les élections, mais qu'elle se prépare pour des élections à l'aide d'une question insinuant que l'augmentation du tarif a été gravée dans le marbre. Ce n'est pas le cas. Ce n'a jamais été le cas. Pendant qu'elle parlait ou qu'elle posait sa question, elle a dit à deux reprises qu'on avait accordé à l'entreprise de service public une chose qu'on ne lui a pas accordée. Nous lui avons permis d'instaurer l'augmentation des tarifs en sachant que, lorsque l'entreprise de service public déterminerait définitivement le tarif, la différence ou l'écart, le cas échéant, ferait l'objet d'une remise pour les clients. Le tout sera remis aux gens du Nouveau-Brunswick. Cela ne fait aucun doute.

Au bout du compte, les déclarations de la députée d'en face au sujet d'une mesure qui n'a pas été prise sont manifestement un moyen de créer un climat favorable en vue des élections. Nous travaillons de façon très diligente à faire en sorte que la CESP s'occupe d'une quantité importante de travail. Nous nous sommes assurés de procéder de façon à servir au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Nous continuerons à le faire. Nous ne serons pas électoralistes à cet égard ; nous ferons simplement ce qui s'impose.

Rappel au Règlement

Le président : Exposez votre rappel au Règlement.

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Comme l'indique le Règlement de la Chambre, le respect est de la plus haute importance dans toutes les interventions à l'Assemblée législative et à l'égard de tous les parlementaires.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît. Monsieur le député, pourriez-vous recommencer?

M. M. LeBlanc : Oui, certainement. Monsieur le président, comme l'indique le Règlement, le respect est de la plus haute importance dans toutes les interventions des parlementaires. Si vous revoyez

clearly see that the Minister of Education gestured and changed his tone in an attempt to mock the Leader of the Official Opposition. For the Minister of Education to use a form of bullying in this Legislative Assembly, as mocking is a form of bullying, toward the Leader of the Official Opposition... I think that New Brunswickers deserve better from this House, and I would like to ask for your ruling on this, Mr. Speaker.

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. Look, I will certainly give the member opposite an A for theatrics and an A for effort. This is a little bit of electioneering for Website clicks so that the member can try to portray things a certain way. There was in no way, shape, or form any sort of contravention of the rules by the Minister of Education. This is not a valid point of order. Thank you.

Mr. Speaker: Thank you, members. I will review the tape and report back to the Chamber, if necessary.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Fitch: Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président. Vendredi, le ministre responsable de la Société de développement régional a assisté à l'inauguration de l'agrandissement de l'unité de médecine familiale de Lamèque.

Built in 1998, the unit receives more than 10 000 visits per year. The new expansion has doubled the number of examination rooms from 5 to 10. A new workstation has been added, making it possible to integrate an additional nurse into the existing multidisciplinary team. To enhance patient comfort, an automatic door and a shelter have been installed along with a new washroom.

The expansion of the Family Medicine Unit in Lamèque is a good example of the vision we have put forward as we work to expand collaborative care in the primary care system.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi afin de féliciter la collectivité, le personnel du Réseau de santé Vitalité, ainsi que l'équipe de l'Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque pour cet

l'enregistrement, vous verrez clairement que le ministre de l'Éducation a fait des gestes et a changé de ton pour tenter de se moquer de la chef de l'opposition officielle. Que le ministre de l'Éducation utilise une forme d'intimidation à l'Assemblée législative, car la moquerie est une forme d'intimidation, à l'endroit de la chef de l'opposition officielle... Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux de la part de la Chambre, et j'aimerais vous demander de rendre une décision à ce sujet, Monsieur le président.

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Écoutez, je vais certainement donner au député d'en face un A pour la théâtralité et un A pour l'effort. Il s'agit d'un peu de propagande électorale aux fins de clics sur le site Web afin que le député puisse essayer de présenter les choses d'une certaine façon. Le ministre de l'Éducation n'a en aucun cas ni d'aucune façon enfreint les règles. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement valable. Merci.

Le président : Je vous remercie, Messieurs les parlementaires. J'examinerai l'enregistrement et ferai rapport à la Chambre si nécessaire.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Fitch : Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker. On Friday, the Minister responsible for the Regional Development Corporation attended the inauguration of the expanded Lamèque Family Medicine Unit.

Construite en 1998, l'unité reçoit plus de 10 000 visites par année. Le nouvel agrandissement a permis de doubler le nombre de salles d'examen, qui est passé de 5 à 10. Un nouveau poste de travail a été ajouté, permettant d'intégrer une infirmière ou un infirmier supplémentaire à l'équipe pluridisciplinaire existante. Pour améliorer le confort des patients, une porte automatique et un abri ont été installés, ainsi que de nouvelles toilettes.

L'agrandissement de l'Unité de médecine familiale de Lamèque est un bon exemple de la vision que nous avons mise de l'avant dans nos efforts d'expansion des soins collaboratifs dans le système de soins primaires.

I invite all members to join me in congratulating the community, Vitalité staff, and the team at the

agrandissement. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. McKee : Tout d'abord, c'est une bonne chose que nous parlions d'un agrandissement à l'unité de médecine familiale de Lamèque. Cependant, cela ne règle pas l'enjeu avec lequel est aux prises cette province.

As I said, I congratulate the Lamèque region on this expansion, but it doesn't excuse this government's inaction on the primary health care file over the past six years. I said in my statement this morning that I am hearing that the number of orphaned patients in this province is nearly 160 000. There are 90 000 who were onloaded to NB Health Link. At this time, there are another estimated 50 000 or 60 000 people who are not connected to a permanent medical home or on NB Health Link. We are now looking at 20% of the people in the province not having access to family medicine. There is a grave issue that this government has not sufficiently addressed. It is not working collaboratively with the health authorities, with doctors on the front lines, with nurse practitioners, or you name it. They have to work together to find solutions for the province.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Alors, oui, félicitations aux personnes qui ont contribué à l'agrandissement de l'unité de médecine familiale de Lamèque. Ce sont absolument de bonnes nouvelles. Cependant, il y a encore beaucoup de gens dans la province, y compris des professionnels de la santé, qui sont déçus que ce gouvernement ne les écoute pas et qu'ils n'aient pas été consultés. Le gouvernement ne les a pas écoutés quand il a créé le plan qu'il vient de publier. Cela ne fait aucun sens, Monsieur le président. C'est difficile à comprendre, alors qu'il y a des milliers et des milliers de personnes qui n'ont pas accès à un médecin de famille ou à du personnel infirmier praticien. Ce gouvernement fera un plan sans vraiment écouter ces gens-là.

Alors, bravo aux gens de l'Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque, mais je suis encore déçue du gouvernement Higgs. Merci, Monsieur le président.

Lamèque Hospital and Community Health Centre on the expansion. Thank you very much, Mr. Speaker.

Mr. McKee: First, it's good that we're talking about an expansion of the Lamèque Family Medicine Unit. However, that doesn't solve the issue facing this province.

Comme je l'ai dit, je félicite la région de Lamèque pour un tel agrandissement, mais cela n'excuse pas l'inaction du gouvernement actuel dans le dossier des soins de santé primaires au cours des six dernières années. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration ce matin, j'ai appris que le nombre de patients orphelins dans la province s'élève à près de 160 000. Sur ce nombre, 90 000 ont été transférés à Lien Santé NB. À l'heure actuelle, on estime à 50 000 ou 60 000 le nombre de personnes qui ne sont pas prises en charge de façon permanente par un centre médical ou mises en contact avec Lien Santé NB. Nous constatons maintenant que 20 % des gens de la province n'ont pas accès à la médecine familiale. Il s'agit d'un problème grave auquel le gouvernement actuel ne s'est pas suffisamment attaqué. Il ne travaille pas en collaboration avec les régies de la santé, les médecins de première ligne, le personnel infirmier praticien et tous les autres. Tous doivent travailler ensemble afin de trouver des solutions pour la province.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. So, yes, congratulations to those who contributed to the expansion of the Lamèque Family Medicine Unit. It's definitely good news. However, there are still many people in the province, including health care professionals, who are disappointed that this government is not listening to them and that they were not consulted. The government didn't listen to them when it created the plan it just released. It makes no sense, Mr. Speaker. It's hard to understand, when there are thousands upon thousands of people who don't have access to a family doctor or nurse practitioner. This government will make a plan without really listening to those people.

So, congratulations to the people at the Lamèque Hospital and Community Health Centre, but I'm still disappointed with the Higgs government. Thank you, Mr. Speaker.

14:00

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I'm pleased to rise today to recognize Disability Awareness Week, which runs from May 26 through to June 1. The goal of Disability Awareness Week is to raise awareness of the existing barriers that prevent persons with disabilities from full and equal participation in their communities and of what can be done to remove those barriers. It's also a celebration of best practices and of the advancements that have been made toward full inclusion for citizens with disabilities.

Mr. Speaker, our government believes that all New Brunswickers should feel included and valued and enjoy the same opportunities. This is reflected in our recently introduced *Accessibility Act*, New Brunswick's first piece of accessibility legislation. This is a historic piece of legislation that will have a lasting impact on the lives of persons with a disability in our province.

Mr. Speaker, over the past few years, we have also launched avenueNB to improve employment services for persons with a disability. We updated the *Employment Standards Act* to add minimum wage protections for persons living and working with a disability.

Mr. Speaker, our government is proud of the significant steps that we have taken to create a more inclusive and accessible New Brunswick. We will continue to seek ways to make further progress. During Disability Awareness Week, I encourage all New Brunswickers to reflect on how they can help tear down barriers and encourage full and equal participation for all. Thank you.

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. C'est aussi un plaisir pour moi de me lever pour joindre ma voix à celle du ministre afin de souhaiter à tout le monde une très belle Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, qui se déroule du 26 mai au 1^{er} juin.

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, qui se déroule du 26 mai au 1^{er} juin. L'objectif de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées est la sensibilisation aux obstacles qui empêchent les personnes handicapées de participer pleinement et sur un pied d'égalité dans leurs collectivités, ainsi qu'aux mesures qui peuvent être prises pour éliminer ces obstacles. Il s'agit aussi d'une célébration des pratiques exemplaires qui ont été mises en place et des progrès qui ont été réalisés en vue de l'inclusion complète des personnes handicapées.

Monsieur le président, notre gouvernement estime que tous les gens du Nouveau-Brunswick devraient se sentir inclus et valorisés et jouir des mêmes possibilités. Cela se reflète dans la *Loi sur l'accessibilité* que nous avons récemment déposée, la première mesure législative sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une mesure législative historique qui aura une incidence durable sur la vie des personnes handicapées dans notre province.

Monsieur le président, au cours des dernières années, nous avons également lancé avenueNB afin d'améliorer les services d'emploi pour les personnes handicapées. Nous avons mis à jour la *Loi sur les normes d'emploi* afin d'ajouter des protections en matière de salaire minimum pour les personnes qui vivent et travaillent avec un handicap.

Monsieur le président, notre gouvernement est fier des mesures importantes que nous avons prises pour créer un Nouveau-Brunswick plus inclusif et plus accessible. Nous continuerons à chercher des moyens de réaliser d'autres progrès. Pendant la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, j'encourage tous les gens du Nouveau-Brunswick à réfléchir à la façon dont ils peuvent contribuer à éliminer les obstacles et à encourager la participation pleine et égale de tous. Merci.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. It's also a pleasure for me to rise and join the minister in wishing everyone a wonderful Disability Awareness Week, which runs from May 26 to June 1.

Trop souvent, Monsieur le président, on peut voir des exemples de situations difficiles que vivent ces personnes tous les jours. Nous en avons encore vu un bel exemple, la semaine dernière, à la remise des diplômes de l'Université du Nouveau-Brunswick, où un étudiant n'a pas pu obtenir son diplôme comme tous les autres, en raison de l'absence d'une rampe.

Il reste certainement encore beaucoup de travail à faire, et, au cours des prochains jours ou de la prochaine semaine, nous aurons l'occasion de débattre la *Loi sur l'accessibilité* de ce gouvernement. C'est certainement dommage, Monsieur le président, que le gouvernement a décidé d'attendre aux dernières heures de la session pour déposer ce projet de loi. Il nous reste deux semaines de session sous ce gouvernement, et, ensuite, il y aura des élections. Le gouvernement a attendu à la dernière minute pour déposer ce projet de loi, et c'est certain que nous aurons beaucoup de craintes et de préoccupations à soulever pour nous assurer que nous avons une loi représentant réellement ce à quoi sont confrontés les gens du Nouveau-Brunswick. Une grande proportion de notre population — près de 27 %, selon les données de 2022 — vit en situation de handicap. Nous devons faire mieux comme gouvernement pour nous assurer que chacune de ces personnes est bel et bien représentée, peu importe où elle va dans notre société.

Cela étant dit, Monsieur le président, je suis fier de joindre ma voix à celle du ministre et de voir les démarches entreprises, malgré le fait qu'elles ne soient peut-être pas assez rapides ou nombreuses. Il faut continuer à avancer dans la bonne direction pour nous assurer que les besoins des personnes vivant avec des problèmes d'accessibilité sont bien comblés. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise on this statement by the minister concerning Disability Awareness Week. We had a good gathering for the legislative luncheon put on by the Premier's Council on Disabilities today, and we had some good discussions around the table.

One of the things that was pointed out at the luncheon, Mr. Speaker, was the rate of disabilities in New Brunswick, which is the second highest in Canada at 35.3%. That's only rivalled by Nova Scotia which has the highest rate of disabilities at 37.9%. Now, Mr. Speaker, these rates are extremely high compared to those in other parts of the country. Quebec, for

All too often, Mr. Speaker, we see examples of the difficult situations these people face every day. We saw a telling example again last week at the University of New Brunswick's graduation ceremony, where one student was unable to retrieve his diploma like everyone else, because there was no ramp.

There's certainly still a lot of work to be done, and over the next few days or the next week, we'll have the opportunity to debate the government's *Accessibility Act*. It's certainly unfortunate, Mr. Speaker, that the government decided to wait until the last hours of the session to table this bill. We have two weeks left under this government, and then there will be an election. The government waited until the last minute to introduce this bill, and we'll certainly have a lot of fears and concerns to raise to make sure we have legislation that truly represents what New Brunswickers are experiencing. A large segment of our population—nearly 27%, according to data from 2022—lives with a disability. We need to do a better job as a government to ensure that every one of those individuals is represented, wherever they may go in our province.

That said, Mr. Speaker, I'm proud to add my voice to that of the minister and to see the steps that have been taken, even though they may not be coming quickly enough or be numerous enough. We need to keep moving in the right direction to ensure that the needs of people encountering access challenges are met. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet de la déclaration du ministre concernant la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Le déjeuner parlementaire organisé aujourd'hui par le Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées a rassemblé un grand nombre de personnes, et nous avons eu de bonnes discussions autour de la table.

L'une des choses qui a été signalée au cours du déjeuner, Monsieur le président, est le taux d'invalidité au Nouveau-Brunswick, qui occupe le deuxième rang au Canada, soit 35,3 %. Seule la Nouvelle-Écosse dépasse ce taux, affichant 37,9 %, soit le taux d'invalidité le plus élevé. Monsieur le président, ces taux sont extrêmement élevés par

example, has a disability rate of 21%. Alberta has a disability rate of 27.5%. This begs the question: What are the root causes of our high rates of disabilities in this province and in this region? Perhaps that's something the minister could launch some kind of inquiry into.

14:05

Mr. Speaker, I am a member of the Select Committee on Accessibility in New Brunswick, and I believe we did good work in producing a report for this Legislative Assembly, making important recommendations, Mr. Speaker. I'm sure I can speak on behalf of all the members because we unanimously agreed on those recommendations and that this government implement them to achieve the goal of improving the well-being of people with disabilities. On top of that, Mr. Speaker, the government needs to get back to addressing income support for people on disability, which it abandoned. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you.

Committee Reports

(**Ms. Conroy**, as Chair, presented the eleventh report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bills 26, *Special Appropriations Act 2024*; 27, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*; 30, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*; 35, *An Act to Amend the Financial Administration Act*; 41, *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*; 42, *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*; and 45, *An Act Respecting the Firefighters' Compensation Act and the Workers' Compensation Act*, as agreed to; and progress on Bill 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.

rapport à ceux des autres régions du pays. Le Québec, par exemple, a un taux d'invalidité de 21 %. L'Alberta affiche un taux d'invalidité de 27,5 %. D'où la question suivante : Quelles sont les causes profondes de nos taux élevés d'invalidité dans notre province et dans notre région? Le ministre pourrait peut-être lancer une enquête à ce sujet.

Monsieur le président, je suis membre du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick, et je crois que nous avons fait du bon travail en produisant un rapport à l'intention de l'Assemblée législative, lequel contient d'importantes recommandations, Monsieur le président. Je suis sûr que je peux parler au nom de tous les membres, car nous avons convenu à l'unanimité de ces recommandations et de la nécessité que le gouvernement actuel les mette en œuvre afin d'atteindre l'objectif d'améliorer le bien-être des personnes handicapées. En outre, Monsieur le président, le gouvernement doit revenir à la question du soutien du revenu pour les personnes handicapées, qu'il a abandonnée. Merci, Monsieur le président.

Le président : Merci.

Rapports de comités

(**M^{me} Conroy**, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le 11^e rapport du comité et fait rapport des projets de loi 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*, 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques*, 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*, 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*, 42, *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*, et 45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail*, sans amendement, et de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Mr. Cullins, as Chair, presented the first report of the Standing Committee on Private Bills.)

Continuing, **Mr. Cullins** said: Your committee met on May 28, 2024, in the Legislative Council Chamber, and had under consideration the following bills: Bills 31, *An Act to Amend An Act Respecting the Law Society of New Brunswick*; 43, *An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists*; and 44, *An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act*, which it recommends to the favourable consideration of the House. Your committee begs leave to make a further report.

(**Mr. Cullins** moved, seconded by **Ms. Anderson-Mason**, that the report of the Standing Committee on Private Bills be concurred in by the House.

Mr. Speaker put the question, and the motion was carried.)

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. Following routine proceedings, we will proceed to the second readings of Bills 46, *An Act to Amend the Electricity Act*, and 47, *Accessibility Act*.

Any bills that receive second reading today are referred to the Standing Committee on Economic Policy. The House will adjourn to allow the economic policy committee to meet to consider the following bills: Bills 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*, and 23, *An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen*. Thank you, Mr. Speaker.

Déclaration

M. Losier : Merci, Monsieur le président.

Here we go again. I went through this in the morning when I talked to caucus and again this afternoon.

Monsieur le président, le 24 avril, l'année dernière, j'ai été élu député de Dieppe. Il y a quelques semaines, j'ai

M. Cullins, en tant que président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le premier rapport du comité.)

M. Cullins : Le comité se réunit le 28 mai 2024 à la Chambre du Conseil législatif et étudie les projets de loi suivants, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement : 31, *Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick* ; 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick* ; 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*. Le comité demande à présenter un autre rapport.

(**M. Cullins**, appuyé par **M^{me} Anderson-Mason**, propose que le rapport du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé soit adopté par la Chambre.

Le président met la question aux voix ; la motion est adoptée).

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Après les affaires courantes, nous procéderons à la deuxième lecture des projets de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, et 47, *Loi sur l'accessibilité*.

Tous les projets de loi qui feront l'objet d'une deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. La Chambre s'ajournera ensuite pour permettre au Comité de la politique économique de se réunir et d'étudier les projets de loi suivants : 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*, et 23, *Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène*. Merci, Monsieur le président.

Statement

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker.

C'est reparti. J'ai fait la même chose ce matin lorsque j'ai parlé au caucus, et m'y revoici de nouveau cet après-midi.

Mr. Speaker, I was elected as member for Dieppe on April 24 of last year. A few weeks ago, I informed our

avisé notre chef que je ne serais pas candidat aux prochaines élections.

14:10

C'est une décision très personnelle et très réfléchie. Cela a été une expérience incroyable, avec des hauts et des bas. J'aimerais remercier l'équipe de l'Association du Parti libéral de Dieppe, ainsi que celle de Dieppe-Memramcook, la nouvelle circonscription. J'aimerais aussi remercier mon équipe de campagne de 2023, ainsi que la nouvelle équipe que j'avais formée. Je souhaite qu'elle aide la nouvelle personne choisie. Je suis très confiant à cet égard.

J'aimerais remercier toute la population de la ville de Dieppe pour l'appui qu'elle m'a donné au cours de la dernière année. Je ne pourrai jamais les remercier suffisamment.

J'aimerais remercier toute l'équipe du Bureau de l'opposition officielle. Je remercie celui qui est mon adjoint, ainsi que celui de mon collègue de Baie-de-Shediac—Dieppe, soit Hert LeBlanc. Je remercie aussi tous les membres du caucus, ainsi que tous les parlementaires, peu importe la couleur politique. Quand on se lance en politique, on le fait pour les bonnes raisons. J'ai une grande reconnaissance pour chacun de vous.

J'aimerais remercier sincèrement notre chef, que je vais nommer : Susan Holt. Vous pouvez m'expulser de la Chambre, si vous le voulez. Notre chef a été une des premières personnes que j'ai rencontrées dans le milieu politique. Elle n'était pas élue non plus. Elle m'avait convaincu, à la suite d'une bonne discussion, à Dieppe, de me lancer en politique. Sa détermination et son leadership, je ne vais jamais l'oublier ; merci.

J'aimerais aussi remercier, évidemment, les personnes les plus importantes dans ma vie, soit ma femme et mes trois enfants. Ils m'ont appuyé et ils m'ont soutenu au cours de la dernière année et demie. En tant que politicien, ce n'est pas toujours facile. J'ai un enfant de 16 ans, et ce n'est pas toujours évident d'avoir un papa qui est politicien. En tout cas, leur appui a été remarquable.

Mr. Speaker, I can't say enough about the experience that I've had. I won't name names, but I remember one minister saying that since I was elected, I have brought chaos into this House because of everything that went

leader that I would not be re-offering in the next election.

It's a very personal and considered decision. It's been an incredible experience, with ups and downs. I'd like to thank the team at the Liberal Party Association of Dieppe, as well as the team in the new riding of Dieppe-Memramcook. I'd also like to thank my 2023 campaign team, as well as the new team I put together. I hope they'll be of help to the new candidate. I'm very confident they will.

I'd like to thank all Dieppe residents for their support over the past year. I can never thank them enough.

I'd like to thank the entire team at the Office of the Official Opposition. Thank you to my assistant, Hert LeBlanc, and that of my colleague from Shediac Bay-Dieppe. Thank you also to the entire caucus, as well as all members, regardless of their political stripes. When you go into politics, you do it for the right reasons. I'm very grateful to each and every one of you.

I'd like to sincerely thank our leader, whom I'll name: Susan Holt. You can expel me from the Chamber, if you want. Our leader was one of the first people I met in politics. She wasn't elected either. After a good discussion in Dieppe, she convinced me to go into politics. I'll never forget her determination and leadership; thank you.

Of course, I'd also like to thank the most important people in my life: my wife and my three children. They have supported me over the past year and a half. It's not always easy being a politician. I have a 16-year-old, and it's not always easy to have a dad who's a politician. In any case, their support has been remarkable.

Monsieur le président, je ne saurais trop insister sur l'expérience que j'ai vécue. Je ne citerai pas de noms, mais je me souviens d'un ministre qui a dit que, depuis mon élection, j'avais semé le chaos à la Chambre à cause de tout ce qui s'est passé. J'ai cependant

down. But I saw that as an experience. I greatly appreciate every single individual in this House.

I am going to leave on this note. We believe that climate change is a big issue, and it is, but I believe the most concerning issue facing our young generation moving forward is how we forgot the definition of the word respect in this province, in this country, in North America, and in the world. If we're not careful with that, Mr. Speaker, our future generations will hurt.

I have a grandson, and I want him to live in a New Brunswick that is proud and in a Canada that is proud and respectful. I think that all of us, as leaders of our communities, must take a step back and think that through as we move forward. We are better people than that. We need to accept our differences, live as human beings, and do the right thing.

Mr. Speaker, I want to thank you for keeping calmness in this House. I'm going to miss your jokes once in a while. I want to thank each and every one of you from the bottom of my heart. No matter what our political differences are, it has been a pleasure.

I'm going to finish my mandate. That's the goal, anyway. Then I'll see what I'm going to be doing in the future. As of today, I don't know, but that's my choice. Thank you very much.

Mr. Speaker: Thank you, member. You certainly have our respect.

14:15

Debate on Second Reading of Bill 46

Hon. Mr. Holland, after the Speaker called for second reading of Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*: Thank you very much, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to speak on the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Electricity Act*. With these amendments, NB Power will be able to access alternative financing, permit cost recovery, and, with other entities, enter into strategic partnerships related to existing generation assets, so long as it results in improvements to its percentage of equity and capital structure.

considéré cela comme une expérience. J'estime énormément chaque personne présente à la Chambre.

Je vais conclure sur cette note. Nous croyons que le changement climatique est un problème important, et il l'est, mais je crois que le problème le plus préoccupant auquel notre jeune génération sera confrontée à l'avenir est la mesure dans laquelle nous avons oublié la définition du mot respect dans la province, dans le pays, en Amérique du Nord et dans le monde. Si nous n'y prenons pas garde, Monsieur le président, les générations futures en souffriront.

J'ai un petit-fils, et je veux qu'il vive dans un Nouveau-Brunswick fier et dans un Canada fier et respectueux. Je pense que, en tant que dirigeants de nos collectivités, nous devons tous prendre un peu de recul et réfléchir à mesure que nous allons de l'avant. Nous sommes meilleurs que cela. Nous devons accepter nos différences, vivre comme êtres humains et faire ce qu'il faut.

Monsieur le président, je tiens à vous remercier de maintenir le calme à la Chambre. Vos plaisanteries vont parfois me manquer. Je tiens à remercier chacun d'entre vous du fond du cœur. Quelles que soient nos différences politiques, cela a été un plaisir.

Je vais terminer mon mandat. C'est en tout cas l'objectif. Ensuite, je verrai ce que je ferai à l'avenir. Aujourd'hui, je ne sais pas, mais c'est mon choix. Merci beaucoup.

Le président : Merci, Monsieur le député. Vous avez assurément tout notre respect.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

L'hon. M. Holland, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*. Grâce aux modifications, Énergie NB pourra accéder à d'autres sources de financement, permettre le recouvrement de coûts et, avec d'autres entités, conclure des partenariats stratégiques liés aux éléments d'actif de production existants, à condition que cela se traduise par des améliorations de son

We have many things underway for a greener, cleaner future in New Brunswick, as noted in our clean energy strategy, *Powering our Economy and the World with Clean Energy: Our path forward to 2035*. These amendments are part of that strategy. The goal of our clean energy strategy is to ensure that our province is competitive, responsive, and viewed as the place of choice to do business and to ensure reliable and affordable energy for New Brunswickers. These changes will ensure that those goals are met.

Our province is growing. Each year, more people from across Canada and around the world are choosing to make New Brunswick their home. Our growing businesses and industrial expansion will mean a stronger economy for all New Brunswickers. Collectively, this growth will result in a near doubling of our use of electricity. Balancing our climate, energy, and affordability needs will require additional renewable and baseload energy as well as the development of new energy carriers and sources such as hydrogen and biofuels. It will also mean ensuring that our existing clean electricity resources are maintained and affordable.

Seizing the opportunity of a growing province while decarbonizing our economy will require a shift in how we use and produce energy. We will reduce our use of fossil fuels in favour of low and non-emitting sources. We will increasingly depend on clean electricity from wind, sunlight, water, and nuclear energy to light and heat our homes, fuel our vehicles, grow our businesses, and power our industries.

In closing, Mr. Speaker, I strongly believe in modernizing our regulatory framework to take advantage of the opportunities that are currently before us as well as new opportunities that may come along as we further develop our green economy right here in the province. It's a win for the economy, for the

pourcentage de capitaux propres et de sa structure financière.

Nous avons beaucoup de mesures en cours pour un avenir plus vert et plus propre au Nouveau-Brunswick, comme l'indique notre stratégie sur l'énergie propre, *Propulser notre économie et le monde grâce à notre énergie propre : notre voie à suivre jusqu'en 2035*. Les modifications proposées font partie de cette stratégie. L'objectif de notre stratégie sur l'énergie propre est de faire en sorte que notre province soit compétitive, réceptive et perçue comme l'endroit de choix pour faire des affaires et d'assurer une énergie fiable et abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ces modifications permettront d'atteindre de tels objectifs.

Notre province est en pleine croissance. Chaque année, de plus en plus de personnes de partout au Canada et dans le monde choisissent de s'installer au Nouveau-Brunswick. La croissance de nos entreprises et l'expansion industrielle se traduiront par une économie plus forte pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Collectivement, cette croissance fera presque doubler notre consommation d'électricité. Pour équilibrer nos besoins en matière de climat, d'énergie et d'abordabilité, il faudra davantage d'énergie renouvelable et de base, ainsi que le développement de nouveaux vecteurs et sources d'énergie tels que l'hydrogène et les biocarburants. Il faudra également veiller à ce que nos ressources existantes en électricité propre soient maintenues et abordables.

Saisir l'opportunité d'une province en pleine croissance tout en décarbonisant notre économie nécessitera un changement dans la manière dont nous utilisons et produisons l'énergie. Nous réduirons notre utilisation des combustibles fossiles au profit de sources à faibles émissions ou sans émission. Nous nous en remettrons de plus en plus à l'électricité propre produite par le vent, le soleil, l'eau et l'énergie nucléaire pour éclairer et chauffer nos logements, alimenter nos véhicules, développer nos entreprises et alimenter nos industries.

En conclusion, Monsieur le président, je crois fermement qu'il faut moderniser notre cadre réglementaire pour tirer parti des possibilités qui s'offrent actuellement à nous ainsi que des nouvelles possibilités qui pourraient se présenter au fur et à mesure que nous développons notre économie verte ici même dans la province. C'est une solution gagnante pour l'économie, l'environnement et les gens du

environment, and for New Brunswickers. Thank you very much, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to stand today and talk about Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*, if for no other reason than I've been waiting for weeks. I won't have to carry these papers anymore. I have too many notes on this bill, and I've been trying to figure it out. It'll be good to at least lighten the load and maybe get the bill to committee to get some questions asked.

I'm not sure exactly where we're going to start on this bill because honestly, the fact that the *Electricity Act* is being opened up again brings up a lot of questions. I may bring up a few after. We did, as usual, get an excellent briefing from the minister's departmental staff, so I think the easiest way might be to just start with looking at some of the points they brought on this bill.

At its base, what I understand this bill to be is an opening up of the process for potential negotiations or potential partnerships. I'm not sure whether the contentious part or the debate is really there. I think that will really happen when whatever deals are signed or whatever arrangements are organized. It'll be in the details of what's being negotiated. That's really what the debate is going to be about.

There are also some interesting things in the bill. The first point brought up is that this bill is to support NB Power in obtaining access to lower-cost financing for projects or portions of projects that would otherwise be available through the province. Specifically, from what the department is saying, that could be getting some cash from the federal government. At the moment, I guess that's what the department is looking at. It's an interesting concept.

It is, of course, contingent on partners and people wanting to lend or be part of the project. I'm not any kind of expert on utility financing, but with NB Power's debt-to-equity ratio, I'm curious to see who is willing to step in to give funding and under what

Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, ne serait-ce que parce que j'attends depuis des semaines. Je n'aurai plus à trimballer ces documents. J'ai trop de notes sur le projet de loi en question, et j'essaie de le comprendre. Ce sera bien d'alléger au moins le fardeau et peut-être de renvoyer le projet de loi en comité pour que des questions soient posées.

Je ne sais pas exactement par où nous allons commencer l'examen du projet de loi, car, honnêtement, le fait que la *Loi sur l'électricité* soit modifiée encore une fois soulève de nombreuses questions. J'en poserai peut-être quelques-unes ultérieurement. Comme d'habitude, nous avons reçu une excellente séance d'information des fonctionnaires du ministre, de sorte que le plus simple serait, je pense, de commencer par examiner certains des points que ceux-ci ont soulevés à propos du projet de loi.

Au fond, ce que je comprends quant au projet de loi, c'est qu'il ouvre le processus en vue de négociations ou de partenariats potentiels. Je ne suis pas sûr que l'aspect controversé ou le débat porte vraiment là-dessus. Je pense que ce sera effectivement le cas lorsque divers accords seront signés ou que divers arrangements seront organisés. Cela portera sur les détails de ce qui sera négocié. C'est vraiment sur cela que portera le débat.

Le projet de loi contient également des éléments intéressants. Le premier point soulevé est que ce projet de loi vise à aider Énergie NB à obtenir l'accès à un financement à moindre coût pour des projets ou des parties de projets dont le financement ne serait autrement disponible que par l'entremise de la province. Plus précisément, d'après ce que dit le ministère, il pourrait s'agir d'obtenir de l'argent du gouvernement fédéral. Pour l'instant, je suppose que c'est ce que le ministère envisage. C'est un concept intéressant.

Tout dépend, bien sûr, des partenaires et des personnes qui souhaitent fournir des prêts ou participer au projet. Je ne suis nullement un spécialiste du financement d'une entreprise de services publics, mais, compte tenu du ratio d'endettement d'Énergie NB, je suis curieux de voir qui est prêt à intervenir pour fournir du

conditions. What they're going to want in return is always the question.

14:20

(Ms. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

I've been in business for a long time. That's an easy way to say I'm old. If I show up looking for money, and if I have an aging infrastructure, a maxed-out debt structure, and underperforming assets, does it not feel as though it would be a vulnerable situation to be in when you're negotiating? I guess that is what my concern would be, but maybe not.

The minister seems to think that with aging infrastructure, too much debt, and underperforming assets, we're going to lead the world in the energy sector. At this point, to be honest, I personally would be happy if we could just manage to keep up and stay current. I know it's a challenge. It is a significant concern.

The other point that the staff brought up was that it requires specific Lieutenant-Governor in Council (LGIC) approval, contingent upon the LGIC being satisfied that the costs are lower than they would be if the project was financed through the province under Section 44 of the *Electricity Act*. Madam Deputy Speaker, I'm just looking at subsection 44(1) of the Act. Essentially, it says:

44(1) The Lieutenant-Governor in Council may raise, by way of loan in the manner provided by the Provincial Loans Act, such sums as the Lieutenant-Governor in Council considers necessary for the benefit of the Corporation, and the sums so raised may either be advanced to the Corporation or applied by the Minister of Finance and Treasury Board in the purchase of notes, bonds, debentures or other securities issued by the Corporation.

I guess, essentially, the first part is just giving the province the power to lend.

Subsection 44(2) reads:

financement et à quelles conditions. La question est toujours de savoir ce que ces gens voudront en retour.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Je suis dans les affaires depuis longtemps. C'est une façon facile de dire que je suis vieux. Si je me présente pour obtenir de l'argent en affichant une infrastructure vieillissante, une structure d'endettement maximale et des éléments d'actif peu performants, cela ne semble-t-il pas être une situation vulnérable dans laquelle se trouver au moment de négocier? Je pense que c'est ce qui me préoccupe, mais peut-être pas.

Le ministre semble penser que, avec des infrastructures vieillissantes, un endettement excessif et des éléments d'actif peu performants, nous allons devenir le chef de file mondial dans le secteur de l'énergie. Vu l'état actuel des choses, pour être honnête, je serais personnellement heureux si nous pouvions simplement nous maintenir à flot et rester dans la course. Je sais que c'est un défi. C'est une préoccupation importante.

L'autre point soulevé par le personnel est qu'il faut une approbation spécifique du lieutenant-gouverneur en conseil, assujettie à la nécessité que le lieutenant-gouverneur en conseil soit convaincu que les coûts sont inférieurs à ce qu'ils seraient si le projet était financé par la province en vertu de l'article 44 de la *Loi sur l'électricité*. Madame la vice-présidente, je consulte simplement le paragraphe 44(1) de la loi. Essentiellement, il se lit comme suit :

44(1) Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, au moyen d'un emprunt contracté de la façon que prévoit la Loi sur les emprunts de la province, se procurer les sommes qu'il juge nécessaires au profit de la Société, lesquelles peuvent être soit avancées à la Société, soit affectées par le ministre des Finances et du Conseil du Trésor à l'achat de billets, d'obligations, de débentures ou autres valeurs mobilières qu'elle émet.

Je suppose que, pour l'essentiel, la première partie donne simplement à la province le pouvoir de prêter de l'argent

Le paragraphe 44(2) se lit comme suit :

44(2) Subject to subsection (3), all advances made under subsection (1) to the Corporation shall be made on the terms and conditions agreed on between the Corporation and the Minister of Finance and Treasury Board.

That's just housekeeping.

Subsection 44(3) reads:

44(3) The Corporation shall reimburse the Minister of Finance and Treasury Board for all charges and expenses incurred or to be incurred by the Minister of Finance and Treasury Board in connection with the creation and issuance of any notes, bonds, debentures or other securities for the purpose of raising the money advanced.

We have had notice in the media lately that, for NB Power or the corporation, there are quite significant fees tied to borrowing from the province. Whether there is the potential to get somebody different that doesn't have that fee structure so the corporation could maybe save some money, I'm not sure.

In subsection 44(4), it reads:

44(4) The Lieutenant-Governor in Council may guarantee the obligations of the Corporation or any subsidiary of the Corporation on terms and conditions that the Lieutenant-Governor in Council considers appropriate and any such guarantee shall be valid despite subsection 3(3).

This section is interesting. With all the talk about credit ratings and how strong the province's credit rating is, if the province guarantees the debt, it's really hard to understand who exactly is going to step in with some better terms or better financing conditions than a province that, apparently, has the best credit rating you can possibly get. Is it just a question of the province not wanting to lend the money or the province not wanting the corporation to borrow it? I think, in committee, we'll have to discuss who exactly we are trying to get to come and take care of this new debt that's going to be taken on.

The other section that we got a briefing on was on how the Energy and Utilities Board (EUB) would be required to ensure that the financing is recovered from

44(2) Sous réserve du paragraphe (3), toutes les avances consenties à la Société en vertu du paragraphe (1) sont effectuées selon les modalités et aux conditions dont le ministre des Finances et du Conseil du Trésor et elle sont convenus.

Il s'agit là d'une simple mesure d'ordre administratif.

Le paragraphe 44(3) se lit comme suit :

44(3) La Société rembourse au ministre des Finances et du Conseil du Trésor l'intégralité des frais et des dépenses qu'il a engagés ou qu'il engagera au titre de la création et de l'émission de billets, d'obligations, de débetures ou autres valeurs mobilières afin d'obtenir les sommes avancées.

Nous avons récemment remarqué, dans les médias, que, pour Énergie NB ou la société, des droits assez importants sont liés aux emprunts auprès de la province. Je ne sais pas au juste s'il est possible de trouver quelqu'un d'autre qui n'a pas une telle structure de droits afin que la société puisse peut-être économiser de l'argent.

Le paragraphe 44(4) se lit comme suit :

44(4) Le lieutenant-gouverneur en conseil peut garantir les obligations de la Société ou de l'une quelconque de ses filiales selon les modalités et aux conditions qu'il estime appropriées, laquelle garantie étant, par dérogation au paragraphe 3(3), valide.

L'article en question est intéressant. Vu toutes les discussions sur les cotes de crédit et la solidité de la cote de crédit de la province, si la province garantit la dette, il est vraiment difficile de comprendre qui exactement va intervenir avec de meilleures modalités ou de meilleures conditions de financement qu'une province qui, apparemment, a la meilleure cote de crédit qu'il soit possible d'obtenir. S'agit-il simplement du fait que la province ne veut pas prêter l'argent ou ne veut pas que la société l'emprunte? Je pense que, en comité, nous devrons discuter de la question de savoir qui exactement nous essayons d'amener à prendre en charge cette nouvelle dette qui va être contractée.

L'autre point au sujet duquel nous avons été informés concerne la manière dont la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) devra veiller à ce que

ratepayers in a manner prescribed by regulation. I don't know whether that's a new section in the Act. Right now, I think the EUB already has an existing section where the company can recover financing through its ratepayers. I'm not seeing how it could possibly do it otherwise.

In the fourth section that was brought up in the bill, there's not much there. But in the briefing, we got the specific details, including the fact that identifying the entity and the requirements will come by way of future regulation. I guess that's where the often-used phrase in this House comes in—the devil is in the details. Well, these details incur a lot of money and have a lot of impact when it comes to NB Power and anything involved with it, we know what kind of impact and repercussions can be seen, especially through rates. We have seen it recently.

14:25

The second part of the bill, which we were told is really about transactions that could be done with strategic partners, has amendments that would allow NB Power to enter into strategic partnerships for generation assets while maintaining a beneficial interest. I think it is going to be an interesting and important conversation in committee about this concept of beneficial interest and what it means.

Being a simple guy, I Googled it. I got a few definitions, which were interesting. For me, when I heard “beneficial interest”, it was just a general term to say that we are not going to change the benefits and that everybody is going to keep whatever is there. Actually, a beneficial interest, as per the definition, is “the right to receive benefits from assets held by another party”. They are assets held by another party other than, I gather, NB Power or the province. That was from Investopedia. Wikipedia says: “A beneficial interest is the right that a person has arising from a contract to which they are not a party, or a trust.”

I am interested in knowing whether this is a legal term or whether it is actually looking at the interests of New

le financement soit recouvré auprès des clients d'une manière prescrite par règlement. Je ne sais pas s'il s'agit d'une nouvelle disposition de la loi. À l'heure actuelle, je pense que la CESP dispose déjà d'un article qui permet à la société de recouvrer le financement auprès des clients. Je ne vois pas comment il pourrait en être autrement.

La quatrième disposition dans le projet de loi ne contient pas grand-chose. Cependant, lors de la séance d'information, nous avons obtenu les détails précis, y compris le fait que l'identification de l'entité et la détermination des exigences se feront au moyen d'une réglementation future. Je suppose que c'est là qu'intervient l'expression souvent utilisée à la Chambre : le diable est dans les détails. Eh bien, ces détails représentent beaucoup d'argent et ont un impact important sur Énergie NB et tout ce qui s'y rattache, et nous savons quel genre d'impact et de répercussions peuvent être observés, en particulier au niveau des tarifs. Nous l'avons vu récemment.

La deuxième partie du projet de loi, dont on nous a dit qu'elle porte en réalité sur les transactions qui pourraient être effectuées avec des partenaires stratégiques, contient des modifications qui permettraient à Énergie NB de conclure des partenariats stratégiques pour des éléments d'actif de production tout en conservant un droit à titre de bénéficiaire. Je pense qu'il y aura une conversation intéressante et importante au sein du comité sur ce concept de droit à titre de bénéficiaire et sur ce qu'il signifie.

Comme je suis un homme simple, j'ai fait une recherche sur Google. J'ai obtenu quelques définitions, qui étaient intéressantes. Pour moi, le « droit à titre de bénéficiaire » était simplement, au premier abord, une expression générale pour dire que nous n'allons pas changer les avantages et que tout le monde va garder ce qui existe. En fait, un droit de bénéficiaire, selon la définition, est le droit de recevoir des avantages d'éléments d'actif détenus par une autre partie. Il s'agit d'éléments d'actif détenus par une partie autre que, si j'ai bien compris, Énergie NB ou la province. Cette définition est tirée d'Investopedia. Wikipédia dit qu'un droit à titre de bénéficiaire est le droit qu'une personne a en vertu d'un contrat auquel elle n'est pas partie ou en vertu d'une fiducie.

J'aimerais savoir s'il s'agit d'une expression juridique ou s'il y a vraiment considération des intérêts et

Brunswickers and their benefits. I am sure that the minister will be more than capable of explaining that. I know that the Deputy Speaker, being a lawyer, could probably tell me a whole thing about it, but we will have our chance.

The other part of that section is the amendments that provide for the creation of subsidiary corporations and limited partnerships with other entities as part of the transaction to provide flexibility for potential future arrangements. Again, we are talking about creating new entities when... I am forgetting which bill. The *Electricity Act* was opened not too long ago to create, again, these potential holding companies. I think it was Bill 77, actually, that brought it up. We are reopening the Act another time, but it seems as though this work has already been done. It is a little concerning.

On transactions between strategic partners, the department said that it has to achieve three goals. These include “an increase in the percentage of equity” in NB Power’s “capital structure”. Essentially, what this purports to do, I suppose, is have somebody take on NB Power’s debt. Somebody is going to pay for part of the asset. As usual, whenever that happens, somebody is going to want a return for that.

In the details, what are we trading off for this? Hopefully, there is a good balance of not too much short-term gain for a lot of long-term pain because these decisions tend only to come out much later on in the future. When I say that, I mean that it could be decades later on.

Again, NB Power, the holding corporation, or a subsidiary of either must have beneficial interests in the partner that “acquires ownership or possession and control” of a generation facility. That beneficial interest is there again. NB Power, of course, continues “to ensure the safe, adequate, secure and reliable supply” of electricity to the province, which is what the minister brought up in his second reading statement.

I guess one of the concerns is that, since I have been elected, this is the third time that the *Electricity Act* has

avantages des gens du Nouveau-Brunswick. Je suis sûr que le ministre sera tout à fait capable d’expliquer cela. Je sais que la vice-présidente, en tant qu’avocate, pourrait probablement m’en dire long à ce sujet, mais nous aurons l’occasion d’y revenir.

L’autre partie de la section contient les modifications qui prévoient la création de filiales et de sociétés en commandite avec d’autres entités dans le cadre de la transaction, afin d’offrir une certaine flexibilité pour d’éventuels arrangements futurs. Une fois encore, nous parlons de la création de nouvelles entités lorsque... J’oublie de quel projet de loi il s’agissait. La *Loi sur l’électricité* a été modifiée il n’y a pas si longtemps pour créer, une fois de plus, de telles sociétés de portefeuille potentielles. Je pense que c’était le projet de loi 77, en fait, qui a apporté un tel changement. Nous modifions la loi une autre fois, mais il semble que ce travail ait déjà été fait. C’est un peu préoccupant.

En ce qui concerne les transactions entre partenaires stratégiques, le ministère a dit que trois objectifs étaient poursuivis. L’un de ceux-ci est « une augmentation du pourcentage de capitaux propres dans la structure financière » d’Énergie NB. Essentiellement, ce que cela vise, je suppose, c’est de faire en sorte que quelqu’un prenne en charge la dette d’Énergie NB. Quelqu’un va payer une partie de l’élément d’actif. Comme d’habitude, chaque fois que cela se produit, la partie en question va vouloir un rendement du capital investi.

De façon précise, qu’échangeons-nous pour cela? Il faut espérer qu’il y ait un bon équilibre entre peu de gains à court terme et des tas d’inconvénients à long terme, car les effets de telles décisions n’apparaissent généralement que beaucoup plus tard dans l’avenir. Et je veux dire par là que cela pourrait être des décennies plus tard.

Encore une fois, Énergie NB, la société de portefeuille ou une filiale de l’une ou l’autre doit avoir un droit à titre de bénéficiaire dans le partenaire « ayant acquis la propriété ou la possession et le contrôle » d’une installation de production. Ce droit à titre de bénéficiaire est là encore une fois. Énergie NB, bien sûr, continue « d’assurer dans la province un service d’approvisionnement en électricité sécuritaire, adéquat, sûr et fiable », ce que le ministre a mentionné dans sa déclaration de deuxième lecture.

Je suppose que l’une des préoccupations réside dans le fait que, depuis mon élection, c’est la troisième fois

been opened. It is the fourth time if you consider that the rates were changed. Actually, it is the second time this sitting. We had Bill 10, and we have Bill 46. It kind of begs these questions: Why so often? Why can't we encompass all of this in the strategy?

There are a lot of mentions of energy strategies and a lot of reports coming out. I am kind of worried that this may point to there sometimes being either a lack of vision or, if there is a good plan, a lack of commitment to that vision. Either one is not good—not good—when we are talking about these massive assets that are going to have an impact on our province for the long term. When we keep opening up the *Electricity Act*, it sends that message that we are just reacting to the last event or whatever that just came up.

I remember when Bill 77, I believe, was introduced. In the exchanges between the minister and me, it was mentioned that he had... In all truth, I think that the minister wants to act. He wants to bring something forward. He had gone to the utility and said: Tell me what you need. I want a full list. Let's get it done.

14:30

The minister didn't want to open up the *Electricity Act* very often because it is quite a thing when you open it. Apparently not anymore because the government is doing it every six months, but at the time it was quite a thing to open it. The utility came back with seven or eight items. Memory fails me, but I think it was around seven or eight items. Then there was a change in leadership and a change at the board level, and we were opening it again. Again, is there a lack of commitment to the strategy that was there?

In 2020, when the integrated resource plan (IRP) came out, there was a very specific way of presenting all the documentation about the impact that different decisions had made on the utility. A few years later, we redid the IRP, and it was kind of a litmus test of potential solutions. The reports didn't even look alike. It is very hard to look at an IRP that is supposed to last

que la *Loi sur l'électricité* est modifiée. C'est la quatrième fois si l'on considère que les tarifs ont été modifiés. En fait, c'est la deuxième fois au cours de la présente session. Nous avons eu le projet de loi 10, et nous avons le projet de loi 46. Cela nous amène à nous poser en quelque sorte les questions suivantes : Pourquoi aussi souvent? Pourquoi ne pouvons-nous pas englober tout cela dans la stratégie?

Il est souvent question de stratégies sur l'énergie, et de nombreux rapports sont publiés. Je crains en quelque sorte que cela ne trahisse un manque de vision ou, s'il y a un bon plan, un manque d'engagement à l'égard de cette vision. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre de ces réalités, elle n'est pas bonne du tout en regard des éléments d'actif énormes qui vont avoir un impact sur notre province à long terme. En modifiant continuellement la *Loi sur l'électricité*, nous envoyons le message que nous ne faisons que réagir au dernier événement ou à toute autre chose qui vient de se produire.

Je me souviens du dépôt du projet de loi 77, je crois. Dans les échanges entre le ministre et moi-même, il a été mentionné qu'il avait... En vérité, je pense que le ministre veut agir. Il veut faire avancer les choses. Il est allé voir l'entreprise de service public et lui a dit : Dites-moi ce dont vous avez besoin. Je veux une liste complète. Agissons.

Le ministre ne voulait pas modifier la *Loi sur l'électricité* très souvent, parce que la modifier est une mesure d'envergure. Apparemment, ce n'est plus le cas aujourd'hui puisque le gouvernement le fait tous les six mois, mais, à l'époque, c'était toute une affaire de la modifier. L'entreprise de service public est revenue avec sept ou huit éléments. La mémoire me fait défaut, mais je pense qu'il s'agissait de sept ou huit éléments environ. Puis il y a eu un changement de direction et un changement au niveau du conseil d'administration, et nous avons modifié la loi à nouveau. Encore une fois, s'agit-il d'un manque d'engagement à l'égard de la stratégie qui était en place?

En 2020, lorsque le plan intégré des ressources (PIR) a été publié, il y avait une manière très précise de présenter l'ensemble de la documentation sur l'impact que les différentes décisions avaient eu sur l'entreprise de service public. Quelques années plus tard, nous avons refait le PIR, ce qui a été une sorte d'épreuve décisive pour les solutions potentielles. Les rapports

for 30 years when the model changes every 3 years. How do you follow progress? How do you follow where the company is going when things keep changing?

In the minister's statement, he was talking about growth in the demand for electricity. I remember that a few years ago, in the IRP, we were arguing about the rate of growth. NB Power was essentially saying: We are going to be flat for the next little while. We were just going to work our efficiency programs to make sure that our demand stays where it is. Now, we are talking about almost doubling it. How that whole mindset, the concept, changed in a few years. We kind of wonder where all of this is coming from.

I haven't even mentioned the existing assets. Here, we are talking about the energy future, but at the same time, we are talking about our energy past.

I have been in business for a long time. NB Power is an infrastructure-heavy kind of industry. Anybody who has ever been in manufacturing or that type of industry knows that, typically, when you start something new, you get new equipment, you get a new plant, and you start working. It is not efficient at the beginning because your staff, your crew, are new and your machines have not been calibrated right so you are not getting full efficiency.

I remember when we opened our business. Just as an example, we have a pump that sends water to our tank essentially to brew the beer. For months, we just couldn't get efficiency out of this machine because the manufacturer had inverted the wires on the water pump. Instead of pushing the water, it was actually... Surprisingly enough, I had a machine that could suck and blow at the same time. Imagine that. I had one.

Once we found that out, our efficiency just went through the roof, but it took us two years to find it out. Nobody opens a small motor to see where the wires go. You got the motor from the manufacturer, and it just works that way. It is the same with larger companies. You find little details that were not

ne se ressemblaient même pas. Il est très difficile d'examiner un PIR qui est censé durer 30 ans lorsque le modèle change tous les 3 ans. Comment suivre les progrès ? Comment suivre l'évolution de l'entreprise lorsque les choses changent constamment?

Dans sa déclaration, le ministre a parlé de la croissance de la demande d'électricité. Je me souviens que, il y a quelques années, dans le PIR, nous argumentions sur le taux de croissance. Énergie NB disait essentiellement : Nous allons rester stables pendant un certain temps. Nous allions simplement mettre en œuvre nos programmes d'efficacité pour nous assurer que notre demande reste au même niveau. Maintenant, il est question de pratiquement la doubler. Comme l'état d'esprit, le concept, a changé en quelques années. Nous nous demandons en quelque sorte d'où vient tout cela.

Je n'ai même pas mentionné les éléments d'actif existants. Nous parlons ici de l'avenir énergétique, mais nous parlons en même temps de notre passé énergétique.

Je suis dans le monde des affaires depuis longtemps. Énergie NB est une industrie à infrastructure lourde. Quiconque a déjà travaillé dans le secteur manufacturier ou dans une industrie du genre sait que, généralement, lorsqu'on démarre quelque chose de nouveau, on acquiert de nouveaux équipements, une nouvelle usine, et on commence à travailler. Au début, il n'y a pas d'efficacité, car le personnel, l'équipe, est nouveau et les machines n'ont pas été calibrées correctement, de sorte qu'on n'obtient pas une pleine efficacité.

Je me souviens de l'ouverture de notre entreprise. Rien qu'à titre d'exemple, nous avons une pompe qui envoie de l'eau dans notre cuve, en gros pour brasser la bière. Pendant des mois, nous n'avons pas pu tirer le maximum de cette machine parce que le fabricant avait inversé les fils de la pompe à eau. Au lieu de pousser l'eau, elle était en fait... Aussi surprenant que cela puisse paraître, j'avais une machine qui pouvait aspirer et souffler en même temps. Imaginez un peu. J'en avais une.

Une fois que nous avons découvert le problème, notre efficacité a explosé, mais il nous a fallu deux ans pour le découvrir. Personne n'ouvre un petit moteur pour voir où vont les fils. Le moteur est fourni par le fabricant, et il fonctionne dans l'état où il est. Il en va de même pour les grandes compagnies. On découvre de petites choses qui n'ont pas été bien installées, on

installed well, you get knowledge and practice, and it really starts to become efficient.

Midlife is when your equipment is still fairly new and working. You crew is optimal because they know what they are doing. The sweet spot is when you start making your revenue. Those were the last few years for us. We haven't seen that profit come from our utility, and that is concerning.

We can look at our different plants. As much as we need to refurbish Mactaquac, right now, when the river is full, Mactaquac is pumping out 700 MW, and it is profitable. It should be pushing out everything we need. It is good infrastructure for us at the moment.

As much as many people would like to erase Belledune off the face of the earth because it burns coal, which I get, Belledune is still one of the cleanest generating stations in North America, as far as coal plants go, because the staff there have taken this on personally. Yes, they have a coal plant and they have dirtier fuel, but it doesn't stop them from saying: Let's do the best we can with what we have. They are super efficient. That plant runs like a Swiss watch. When you get it going, it works really well. Then we get to Lepreau. Maybe the—

(Interjections.)

14:35

Mr. Legacy: Yes, yes, Lepreau. I know. It's very near and dear to the Speaker's heart. It has been problematic, and I think we finally touched upon the problem. We spent all of our time on the nuclear side, which we should because everybody is worried about it, but it's the transmission side where the investment didn't come out. Now we're starting to hear that we need to spend some money on the transmission side, which is good for the utility long-term, but it also means money.

We haven't built that equity up to take care of that aging equipment, and now it is starting to get to its end of life. The next phase in all that infrastructure is...

acquiert des connaissances et de la pratique, et on commence vraiment à devenir efficient.

À mi-vie, l'équipement est encore relativement neuf et fonctionnel. L'équipe est optimale parce qu'elle sait ce qu'elle fait. Le moment optimal, c'est lorsqu'on commence à amasser des revenus. C'est ce qui s'est passé ces dernières années pour nous. Nous n'avons pas vu de tels profits réalisés par de notre entreprise de service public, et cela est inquiétant.

Nous pouvons nous pencher sur nos différentes centrales. Même si nous avons besoin de rénover Mactaquac, à l'heure actuelle, lorsque la rivière est pleine, Mactaquac produit 700 MW et est rentable. La centrale devrait produire tout ce dont nous avons besoin. Il s'agit d'une bonne infrastructure pour nous en ce moment.

Même si beaucoup de gens voudraient effacer de la surface de la Terre la centrale en question parce qu'elle brûle du charbon, ce que je comprends, Belledune demeure l'une des centrales électriques les plus propres en Amérique du Nord parmi celles qui fonctionnent au charbon, parce que le personnel de cette centrale a pris les choses à cœur. Il est vrai qu'il s'agit d'une centrale au charbon et que le combustible utilisé est plus polluant, mais cela n'empêche pas le personnel de dire : Faisons de notre mieux avec ce que nous avons. Le personnel est très efficace. Cette centrale fonctionne comme une montre suisse. Quand on la met en marche, elle fonctionne très bien. Puis, nous avons Lepreau. Peut-être que...

(Exclamations.)

M. Legacy : Oui, oui, Lepreau, je sais. C'est un sujet qui tient à cœur au président de la Chambre. Cette centrale a été problématique, mais je pense que nous avons finalement mis le doigt sur le problème. Nous avons passé tout notre temps sur le nucléaire, ce qui est normal puisque tout le monde s'en préoccupe, mais c'est du côté du transport que les investissements n'ont pas été réalisés. Aujourd'hui, nous commençons à entendre qu'il faut dépenser davantage pour le transport, ce qui est une bonne chose à long terme pour l'entreprise de service public, mais cela exige aussi de l'argent.

Nous n'avons pas accumulé de capitaux propres pour prendre soin des équipements vieillissants, qui commencent à arriver en fin de vie. L'étape suivante,

Your team is doing awesome, but they're putting plaster on everything and fixing everything with duct tape just to keep it going and get that profitability that you need to buy the next item. We're just not there yet.

At a certain point, we're faced with essentially what the minister is looking at, which is that there are only so many places you can find money to fix these things. It's more than likely that partnerships are going to be it. We're a smaller player, but I think we're a smart player on the global front. I think we have some interesting aspects.

The diversification of this province is good. We have touched just about everything, but we also don't have as much expertise as we should in one area. It's great to be a generalist, but sometimes it's also good to really focus on one thing. In the past year, we have seen it a little bit in the strategy where... There's a little bit of everything. Let's have everything on the table and something should hit, but sometimes you need to shrink down the table and get your resources.

The minister and I have had this discussion before. I like the green hydrogen plan and the nuclear plan, but my frustration is really that there's too much time, too much effort, and too much energy being wasted on fracking. That's an energy of the past. We just don't need to spend our time there. There's one person who wants it because he didn't get it fixed 10 years ago when he was Minister of Finance and he's got to get it off his list. We need to move on. We can't have the whole province held hostage on this. We have other things to do. The minister can't admit it, but he agrees with me. I know he does.

Overall, I'm looking forward to going to committee on this. Again, it's an overarching bill. It's very directional in giving more tools to the province and the utility to negotiate and get things done. I hope this will maybe be the last time. I hope they have all the tools to finally get it done. Again, we had this conversation with Bill 77. We thought we had everything ready to go, but we still didn't have everything.

pour toute cette infrastructure, est... Votre équipe fait un travail formidable, mais elle met des enduits sur tout et répare tout avec du ruban adhésif, juste pour continuer à fonctionner et obtenir la rentabilité nécessaire pour acheter la prochaine pièce. Nous ne sommes tout simplement pas encore là où nous devrions être.

À un moment donné, nous sommes essentiellement confrontés à ce que le ministre envisage, à savoir qu'il y a un nombre limité de sources d'argent pour réparer les infrastructures en question. Il est plus que probable que les partenariats seront la solution. Nous sommes un petit joueur, mais je pense que nous sommes un joueur intelligent sur la scène mondiale. Je pense que nous avons des atouts intéressants.

La diversification de la province est une bonne chose. Nous avons touché à peu près à tout, mais nous n'avons pas non plus autant d'expertise que nous le devrions dans un domaine particulier. C'est bien d'être un généraliste, mais il est parfois bon de se concentrer sur une seule chose. Au cours de la dernière année, nous l'avons constaté un peu dans la stratégie où... Il y a un peu de tout. Mettons tout sur la table, et quelque chose devrait fonctionner, mais il faut parfois réduire les éléments sur la table pour obtenir les ressources.

Le ministre et moi-même avons déjà eu une telle discussion. J'apprécie le plan d'hydrogène vert et le plan nucléaire, mais ce qui me frustre vraiment, c'est que trop de temps, trop d'efforts et trop d'énergie sont gaspillés pour la fracturation. C'est une énergie du passé. Nous n'avons tout simplement pas besoin d'y consacrer notre temps. Quelqu'un veut cette énergie parce qu'il n'a pas réglé la question il y a 10 ans, lorsqu'il était ministre des Finances, et parce qu'il veut retirer cela de sa liste. Nous devons passer à autre chose. Nous ne pouvons pas prendre toute la province en otage sur cette question. Nous avons d'autres choses à faire. Le ministre ne peut pas l'admettre, mais il est d'accord avec moi. Je sais qu'il est d'accord.

Dans l'ensemble, j'ai hâte d'aller en comité sur ce sujet. Encore une fois, il s'agit d'un projet de loi global. Il prévoit des directives très claires pour donner plus d'outils à la province et à l'entreprise de service public pour négocier et faire avancer les choses. J'espère qu'il s'agira de la dernière modification. J'espère que l'on dispose de tous les outils nécessaires pour faire avancer les choses. Encore une fois, nous avons eu cette conversation lors de l'étude du projet de

At some point... We can't just keep legislating. We have to see action on the ground. I think that this might help. We will dig in a little further. I'm looking forward to it, and I know the minister will be more than prepped to give us all kinds of answers. He always has a good team around him to find those answers. We'll get it to committee and have a conversation in the next few weeks. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. This bill, Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*, is another step along the way toward eliminating the financial and regulatory oversight of NB Power to ensure that the financial decisions made by NB Power are in the economic interest of the ratepayers in New Brunswick.

We have seen this continuing effort. We've seen this government bring a bill that eliminated the ability of the EUB to make a decision over investments in the refurbishment of the Mactaquac Dam and another bill that removed the ability of the EUB to actually look at the cost of SMRs. That's a cost that is deemed a *fait accompli*. The EUB is not allowed to consider those in their hearings, if they happen again. The parts of this bill around creating strategic partnerships are completely lacking in oversight and safeguards. I don't see them.

The bill enables the private sector and other players to take an equity position in power plants with the goal, the minister says, of reducing NB Power's debt. Well, Madam Deputy Speaker, given its debt, I mean, it's in a mess. It's a financial mess, that's for sure, but it's in a weak negotiating position. I am concerned that this puts it in a conflict of interest, potentially, with the ratepayers' interests and the shareholders' interests. As it enters into strategic partnerships to reduce its debt, ratepayers will be unprotected without proper regulatory oversight.

loi 77. Nous pensions que tout était prêt, mais nous n'avions pas encore tout.

À un moment donné... Nous ne pouvons pas nous contenter de continuellement légiférer. Nous devons voir des mesures concrètes sur le terrain. Je pense que la mesure à l'étude peut aider. Nous allons creuser un peu plus. J'ai hâte à l'étude en comité, et je sais que le ministre sera tout à fait prêt à nous donner toutes sortes de réponses. Il a toujours une bonne équipe autour de lui pour trouver ces réponses. Nous examinerons le projet de loi au comité, et nous aurons une discussion au cours des prochaines semaines. Merci, Madame la vice-présidente.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. Le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est un autre pas vers l'élimination de la surveillance financière et réglementaire d'Énergie NB servant à s'assurer que les décisions financières prises par Énergie NB sont dans l'intérêt économique des clients au Nouveau-Brunswick.

Nous avons été témoins d'un tel effort continu. Nous avons vu le gouvernement actuel présenter un projet de loi qui a éliminé la capacité de la CESP de prendre une décision sur les investissements dans la remise à neuf du barrage de Mactaquac ainsi qu'un autre projet de loi qui a éliminé la capacité de la CESP d'examiner le coût des PRM. Ce coût est considéré comme un fait accompli. La CESP n'est pas autorisée à en tenir compte lors de ses auditions, si de telles auditions ont lieu de nouveau. Les dispositions du projet de loi relatives à la création de partenariats stratégiques ne prévoient aucune surveillance ni mesures de sauvegarde. Je n'en vois aucune.

Le projet de loi permet au secteur privé et à d'autres acteurs de prendre une participation dans les centrales dans le but, selon ce que dit le ministre, de réduire la dette d'Énergie NB. Eh bien, Madame la vice-présidente, compte tenu de la dette de celle-ci, c'est un gâchis, à vrai dire. C'est un gâchis financier, c'est certain, ce qui met Énergie NB en position de faiblesse dans les négociations. Je crains que cela ne la mette en conflit d'intérêts, potentiellement, à savoir entre les intérêts des clients et ceux des actionnaires. Lorsqu'elle conclura des partenariats stratégiques pour réduire sa dette, les clients ne seront pas protégés en l'absence d'une surveillance réglementaire appropriée.

14:40

Madam Deputy Speaker, we won't know the terms of conditions, how this risk will be shared, or whether the strategic partners who purchase a stake in a power plant, say, will carry any of the historic liabilities. The issues go on and on. This really comes to a head in subsection 139.2(8). These strategic partnerships should be going to the Energy and Utilities Board for review when some person or corporation purchases a stake or one hundred percent interest in one of NB Power's power plants.

Subsection 139.2(8) prevents the EUB from investigating the "costs and expenses in connection with agreements and contracts entered into as part of the transaction" between strategic partners by deeming those costs and expenses to be "prudent and necessary" to carry out that transaction—prudent and necessary. This eliminates any ability for regulatory oversight of those decisions by deeming, in law, those costs and expenses as prudent and necessary.

It is irresponsible, Madam Deputy Speaker. It is completely irresponsible, on the part of this government, to eliminate the oversight and the safeguards that are there to protect ratepayers and, in the end, the shareholder as well. I cannot believe that this bill has this provision before us at this moment.

Not only that, but section 139.4 exempts these transactions between NB Power and potential strategic partners from other Acts or other provisions of Acts. It eliminates, again, the potential for oversight and the safeguards that legislation currently provides.

Where is the protection for ratepayers, Madam Deputy Speaker? Where is the regulatory protection for ratepayers? Will the EUB be able to do anything with these strategic partnerships that NB Power might enter into? That is code for a company or corporation taking a financial stake in one of the power plants or, perhaps, acquiring one hundred percent of one of the power plants. Will a subsequent government be able to back out of these contracts representing these strategic partnerships if, in fact, one is signed with Ontario

Madame la vice-présidente, nous ne connaissons pas les conditions, nous ne saurons pas comment le risque sera partagé, ni si les partenaires stratégiques qui achètent une participation dans une centrale, par exemple, prendront en charge une partie du passif historique. Les questions ne cessent de se poser. Le paragraphe 139.2(8) en est le point culminant à cet égard. Les partenariats stratégiques devraient être soumis à l'examen de la Commission de l'énergie et des services publics lorsqu'une personne ou une corporation achète une participation ou un intérêt à 100 % dans l'une des centrales d'Énergie NB.

Le paragraphe 139.2(8) empêche la CESP d'enquêter sur les coûts et les dépenses engagés relativement à une transaction entre partenaires stratégiques, « y compris ceux relatifs aux accords et contrats conclus dans le cadre de celle-ci », du fait qu'ils « sont réputés être prudents et nécessaires » à l'exécution de la transaction — prudents et nécessaires. Cela élimine toute capacité de surveillance réglementaire de telles décisions, du fait que, en vertu de la loi, les coûts et dépenses en question sont réputés être prudents et nécessaires.

Cela est irresponsable, Madame la vice-présidente. Il est totalement irresponsable, de la part du gouvernement actuel, d'éliminer la surveillance et les mesures de sauvegarde qui existent pour protéger les clients et, au bout du compte, l'actionnaire également. Je ne peux pas croire que le projet de loi dont nous sommes saisis contienne actuellement une telle disposition.

Ce n'est pas tout, car l'article 139.4 exempte les transactions entre Énergie NB et des partenaires stratégiques potentiels de l'application d'autres lois ou d'autres dispositions de lois. Cela élimine, encore une fois, la surveillance et les mesures de sauvegarde possibles que la prévoit actuellement la mesure législative.

Où est la protection des clients, Madame la vice-présidente? Où est la protection réglementaire des clients? La CESP pourra-t-elle faire quoi que ce soit à l'égard de ces partenariats stratégiques qu'Énergie NB pourrait conclure? Il s'agit en réalité d'un moyen, pour une compagnie ou une corporation, de prendre une participation financière dans l'une des centrales ou peut-être même d'acquérir la totalité d'une centrale. Un gouvernement ultérieur pourra-t-il se retirer de tels contrats relatifs à ces partenariats stratégiques si, en

Power Generation, for example, before this government is gone? These are key questions.

NB Power is a monopoly. As a monopoly, built into the system through legislation such as the *Energy and Utilities Board Act* and the *Electricity Act*, there is a system of financial oversight and safeguards through the activity of NB Power's economic regulator, the Energy and Utilities Board. As we know right now, Madam Deputy Speaker, it cannot do anything. The Premier failed to appoint commissioners to fill the vacancies that are there, so it was left with bare quorum to operate as a commission. When the chair was unavailable because of an accident she was in, there was no quorum.

We have no idea how long the EUB will be unable to fulfill its mandate. Meanwhile, time marches on. New Brunswickers are currently stuck with an interim power rate increase. Yes, it may, in the end, result in some refund, but at this point, people are paying it. We are paying it. That was done without any true economic oversight.

14:45

It looks as though the same is about to happen with whatever deal is going to be signed with Ontario Power Generation in terms of it taking a stake in Point Lepreau perhaps, Madam Deputy Speaker. That will potentially be a *fait accompli* before this government is done, without the scrutiny of the Energy and Utilities Board and without any regulatory oversight if this bill passes in its current form. This raises other questions with respect to these strategic partnerships, depending on what they look like. Given the framework for regulatory oversight that exists for NB Power as a monopoly, in having these strategic partnerships, it no longer is that monopoly, in a sense. Will these strategic partnerships then come under security legislation in this province in the same way publicly traded companies do? We don't know, Madam Deputy Speaker, but that would certainly be a question to explore.

fait, un de ceux-ci est conclu avec Ontario Power Generation, par exemple, avant que le gouvernement actuel ne soit plus là? Ce sont des questions essentielles.

Énergie NB exerce un monopole. Dans le cadre de cette situation de monopole, il existe, intégré au système par des mesures législatives que la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics* et la *Loi sur l'électricité*, un système de surveillance financière et de mesures de sauvegarde relevant de l'organisme de réglementation économique d'Énergie NB, soit la Commission de l'énergie et des services publics. Actuellement, comme nous le savons, Madame la vice-présidente, celle-ci ne peut rien faire. Le premier ministre n'a pas nommé de membres du conseil pour doter les postes vacants, de sorte que la commission n'a que le quorum minimal nécessaire pour fonctionner. Lorsque la présidente n'était pas disponible en raison d'un accident dont elle a été victime, il n'y avait pas de quorum.

Nous ne savons pas pendant combien de temps la CESP sera incapable de remplir son mandat. En attendant, le temps passe. Les gens du Nouveau-Brunswick sont actuellement aux prises avec une augmentation provisoire des tarifs d'électricité. Oui, il se peut que, au bout du compte, il y ait un remboursement, mais, pour l'instant, les gens paient. Nous payons cette augmentation. La décision de l'imposer a été prise sans véritable surveillance économique.

Il semble que la même chose soit sur le point de se produire avec l'accord qui va être signé avec Ontario Power Generation pour que celle-ci prenne une participation dans Point Lepreau, peut-être, Madame la vice-présidente. Ce sera potentiellement un fait accompli avant que le gouvernement actuel n'ait terminé son mandat, sans l'examen de la Commission de l'énergie et des services publics et sans aucune surveillance réglementaire si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle. Cela soulève d'autres questions concernant les partenariats stratégiques, en fonction de leur nature. Le cadre de surveillance réglementaire qui existe pour Énergie NB est fondé sur sa situation de monopole, mais cette situation de monopole n'existe plus, pour ainsi dire, du fait de conclure de tels partenariats stratégiques. Ces partenariats stratégiques seront-ils alors assujettis aux mesures législatives sur les valeurs mobilières dans la province, de la même manière que les compagnies

I think all New Brunswickers should be alarmed at the continual erosion by this government, through legislation, of the powers and the mandate of the economic regulator of power rates and investments by NB Power, the Energy and Utilities Board. When David Alward was the Premier, he brought in legislation that was the first shot across the bow and weakened the powers of the Energy and Utilities Board, and now it seems that this government is prepared to sink it altogether.

That needs to be understood by New Brunswickers. That needs to have a light shone upon it brightly, and we will be looking to present amendments on this bill at committee because it cannot pass as it's currently written. It undermines the economic regulator's capacity to protect the ratepayers in the province, and that's all of us who pay power bills in this province. It will touch every one of us. Every New Brunswicker, if this bill is allowed to go through in this way, will be left even more unprotected from decisions that NB Power might make in the absence of the kind of oversight and safeguards that should be provided by the work of the Energy and Utilities Board, which this government has compromised and will further compromise with this bill, Madam Deputy Speaker.

So, in its present form, there is certainly absolutely no way that I would support this. I would suggest that other members in this House have a good read of these sections of the bill, and I think they will come to see the problem: that this, in fact, eliminates further the ability of the Energy and Utilities Board to provide oversight and safeguards for ratepayers in the province, as it's designed to do. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Bourque : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Cela me fait plaisir de me lever à la Chambre et de parler du projet de loi 46, la *Loi*

cotées en bourse? Nous ne le savons pas, Madame la vice-présidente, mais il s'agirait certainement d'une question à explorer.

Je pense que tous les gens du Nouveau-Brunswick devraient s'alarmer de l'érosion continue, par les mesures législatives du gouvernement actuel, des pouvoirs et du mandat de l'organisme de réglementation économique des tarifs d'électricité et des investissements d'Énergie NB, soit la Commission de l'énergie et des services publics. Lorsque David Alward était premier ministre, il a présenté des mesures législatives qui se sont avérées le premier coup à avoir été porté contre les pouvoirs de la Commission de l'énergie et des services publics et à avoir affaibli ceux-ci, et il semble maintenant que le gouvernement actuel est prêt à les faire disparaître complètement.

Il faut que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent cela. Il faut que toute la lumière soit faite sur cette question, et nous chercherons à présenter des amendements du projet de loi au comité, car il ne peut pas être adopté tel qu'il est actuellement rédigé. Il sape la capacité de l'organisme de réglementation économique à protéger les clients dans la province, c'est-à-dire nous tous qui payons des factures d'électricité dans la province. Il touchera chacun d'entre nous. Chaque personne du Nouveau-Brunswick, si le projet de loi est adopté dans son état actuel, sera encore moins protégée contre les décisions que pourrait prendre Énergie NB en l'absence du genre de surveillance et de mesures de sauvegarde qui devraient être assurées par le travail de la Commission de l'énergie et des services publics, que le gouvernement a compromis et qu'il compromettra encore davantage avec ce projet de loi, Madame la vice-présidente.

Par conséquent, dans sa forme actuelle, il est absolument impossible que je soutienne le projet de loi. Je suggère aux autres parlementaires de lire attentivement les articles en question du projet de loi, ce qui, je pense, leur fera voir le problème, soit le fait que ces dispositions éliminent en réalité, elles aussi, la capacité de la Commission de l'énergie et des services publics à assurer la surveillance et les mesures de sauvegarde nécessaires pour les clients dans la province, comme la commission a été conçue pour le faire. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Bourque: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. It's a pleasure to rise in the House to speak about Bill 46, *An Act to Amend the*

modifiant la Loi sur l'électricité. C'est clair que c'est un projet de loi qui... Quand nous regardons un peu tout ce qui se passe dans la province et quand nous regardons l'historique de tout ce qui touche l'énergie au Nouveau-Brunswick, nous voyons que c'est un dossier qui a été délicat au cours des dernières années et qui continue de l'être aujourd'hui.

Ce n'est pas un secret que tout ce qui touche la question de la production, de la vente et de la consommation d'énergie dans la province fait couler beaucoup d'encre. Ce dossier fait couler beaucoup d'encre parce qu'il y a toute la question des coûts liés à la production. Il y a aussi toute la question de ce que paient les consommateurs. Il y a la question des augmentations et de la dette par rapport à Énergie NB. Donc, quand nous regardons tout cela, cela fait en sorte que ce dossier ne passe pas inaperçu.

C'est intéressant, parce que j'ai quand même eu l'occasion, au tout début du premier mandat de ce gouvernement, d'être le porte-parole en matière du Développement de l'énergie et des ressources, avec le ministre actuel en poste. J'ai eu ce portefeuille pendant peut-être une année ou un an et demi. J'ai donc eu l'occasion d'examiner un peu toute cette question.

14:50

Toutefois, lorsque nous regardons le projet de loi plus en profondeur, celui-ci laisse entrevoir une volonté de changement qui est potentiellement assez radical. Cela fait en sorte que nous ne pouvons pas le regarder sans dire : Hein, il y a vraiment quelque chose ici, et nous devons en approfondir l'intention et les conséquences.

Comme vous le savez, tout ce qui touche la question énergétique, y compris la production de l'électricité, est un sujet délicat, comme je l'ai dit dans les premières minutes de mon discours, mais c'est aussi le fait que les gens veulent savoir dans quoi nous nous embarquons. En tant qu'opposition officielle, nous voyons l'intérêt de s'y pencher davantage.

En d'autres mots, d'après ce que je comprends, le projet de loi vise à appuyer Énergie NB dans ses efforts pour obtenir un financement à moindre coût. De prime abord, c'est très intéressant, mais la seule chose... Là, je viens juste de lire la première phrase du document que j'ai sous la main, Madame la vice-présidente, et cela me rappelle que, sous un gouvernement antérieur, il y avait eu un dossier extrêmement chaud touchant Énergie NB. Justement, il s'agissait, essentiellement, il faut le dire, de la vente

Electricity Act. It's clear that this is a bill that... When we look at everything happening in the province and the history of the energy file in New Brunswick, we see that it's been a sensitive topic over the past few years and remains sensitive to this day.

It's no secret that anything that has to do with the production, sale, and consumption of energy in the province is a hot topic. There's been a lot of talk about this file because of the whole question of production costs. There's also the whole question of what consumers pay. There's the question of increases and debt in relation to NB Power. So, when we look at all that, it's understandable that this is a high-profile topic.

It's interesting, because I had the opportunity, at the very beginning of this government's first term, to be the Energy and Resource Development Critic, with the same minister as today. I held the portfolio for maybe a year or a year and a half. So, I had a chance to study the question a bit.

When we look at the bill in greater depth, though, it suggests a desire for change that is potentially quite radical. That means that we can't look at it without saying: Huh, there's definitely something here, and we need to delve deeper into the bill's intent and consequences.

As you know, anything that has to do with energy, including electricity generation, is a sensitive topic, as I said at the start of my remarks, but it's also the fact that people want to know what we're getting into. As the Official Opposition, we see the value of taking a closer look.

In other words, as I understand it, the bill is designed to support NB Power in its efforts to obtain cheaper financing. It's very appealing at first blush, but the only thing... I've just read the first sentence of the document I have here, Madam Deputy Speaker, and it reminds me of another extremely contentious file involving NB Power under a previous government. It was basically about—it has to be said—the sale of NB Power. The original intention was to get cheaper financing. The goal was to save the province money,

d'Énergie NB. L'intention initiale était d'obtenir un financement à moindre coût. Le but était de faire économiser de l'argent à la province, de réduire les coûts de production et, surtout, de réduire les tarifs d'électricité pour les gens de la province.

Donc, cela me fait un peu sourire, parce que — il faut le dire — ce projet de loi a été si contentieux qu'il a fait tomber un gouvernement, essentiellement. À l'époque, toute cette question a été extrêmement controversée, et ce, au plus haut point. Je demeure convaincu que l'intention derrière ce projet de loi était bonne, et peut-être que nous avons manqué le bateau à l'époque, en ne donnant pas suite à toute cette question. Mais bon, ce qui a été fait a été fait ; on parle d'il y a une quinzaine d'années. Voilà que, 15 ans plus tard, le présent gouvernement nous arrive avec un projet de loi qui, selon moi, ouvre la porte à une mesure qui n'est peut-être pas similaire mais qui penche dans la même direction. Nous pourrions même aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'une mesure qui penche vers le démantèlement d'Énergie NB dans sa forme actuelle.

Qu'on le veuille ou non, lorsque nous parlons de démantèlement, c'est une tout autre chose. Suis-je en train de dire que tout cela est mauvais? Peut-être pas, mais ce que je suis en train de dire, c'est qu'il faut absolument s'y pencher sérieusement, parce que, lorsque nous regardons ce qui a été tenté pour Énergie NB, une société de la Couronne, nous nous devons de bien comprendre ce dont il est question, de bien comprendre les conséquences de ce dont il est question et de pouvoir, par la suite, voir, de façon éclairée, si nous prenons ou non la bonne décision.

Madame la vice-présidente, je vous arrive aujourd'hui, non pas avec une opinion toute faite, mais avec beaucoup plus de questions que de réponses. C'est là où il est important de regarder ce projet de loi avec attention.

14:55

Cela tombe bien, car je sais que le porte-parole en matière de Ressources naturelles et de Développement de l'énergie, le député de Bathurst-Ouest—Beresford, est extrêmement minutieux ; il connaît bien le dossier, et je sais que ce dernier est entre bonnes mains, du moins du côté de l'opposition officielle.

Cependant, je pense qu'il est bon de renchérir sur le fait qu'il faut absolument se pencher sérieusement sur ce projet de loi . Si nous regardons un peu en

reduce production costs and, above all, lower electricity rates for New Brunswickers.

So, it makes me smile a bit, because—and I have to say this—the bill was so contentious that it brought down the government, essentially. The matter was extremely controversial at the time. I still think the intention behind that bill was good, and perhaps we missed the boat at the time by not following through on the whole thing. What's done is done, though; we're talking about 15 years ago. Fifteen years later, the current government has now come up with a bill that, in my opinion, opens the door to something that, while not identical, points in the same direction. One could even go so far as to say that this is a measure that leans toward the dismantling of NB Power in its current form.

Whether you like it or not, when we talk about dismantling, that's something completely different. Am I saying it's all bad? Not necessarily, but what I am saying is that we certainly have to take a serious look at it, because when we look at what was attempted with NB Power, a Crown corporation, we have to understand what we're talking about, understand the consequences of what we're talking about, so that we can then determine, in an informed way, whether or not we're making the right decision.

Madam Deputy Speaker, I come to you today, not with my mind already made up, but with many more questions than answers. That's why it's important to take a close look at this bill.

The timing's right, because I know that the Energy Development Critic, the member for Bathurst West-Beresford, is extremely thorough; he knows the file well, and I know it's in good hands, at least on the Official Opposition side.

However, I think it's worth repeating that we definitely need to take a serious look at this bill. If we look a bit deeper, the bill requires the approval of the

profondeur ce projet de loi, celui-ci nécessite l'approbation du Conseil exécutif — le lieutenant-gouverneur en conseil — pour s'assurer que les coûts sont inférieurs à ceux qui résulteraient si le projet était financé par la province en vertu de l'article 44 de la *Loi sur l'électricité*. Donc, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick sera tenue de s'assurer que le financement est perçu auprès des consommateurs selon les modalités prévues par la réglementation. Les détails précis, y compris la désignation de l'entité et les exigences, seront précisés dans un règlement à venir. Justement, quand je lis cela, Madame la vice-présidente, il y a un petit drapeau rouge qui se lève. Vous savez, il y a une expression en anglais qui va comme suit :

The devil is in the details.

Dans le cas présent, il nous est dit d'adopter ce projet de loi dans son cadre général, mais, par la suite, nous allons revenir avec des règlements qui vont préciser tout le cadre législatif. Cela sonne bien, mais je peux vous dire que cela sonne particulièrement bien pour le gouvernement, étant donné qu'un projet de loi est débattu à la Chambre, Madame la vice-présidente, comme nous sommes en train de le faire présentement, alors qu'un cadre réglementaire ne l'est pas, car ce dernier est fait uniquement avec le Cabinet du gouvernement au pouvoir. Donc, le cadre réglementaire n'est pas débattu à la Chambre et n'est pas apporté devant les gens. De plus, la question de la transparence est beaucoup plus mise à l'épreuve.

Dans le cas présent, lorsque je lis ce projet de loi, je me dis : Hum, je pense que nous aurions intérêt à faire attention. C'est pour cela qu'il est très important de poser plein de questions, et je sais que nous allons poser plein de questions par rapport à cela.

Et puis, un peu plus tôt, lorsque j'ai dit que cela ouvre la porte au démantèlement d'Énergie NB, je vais vous lire la prochaine phrase qui est sous mes yeux : Les modifications à la loi aident également Énergie NB à s'engager dans des partenariats stratégiques pour assurer le fonctionnement sécuritaire et fiable des centrales électriques, tout en améliorant le pourcentage de capitaux d'Énergie NB pour leur structure financière. Ces modifications permettent la création de filiales et de partenariats limités avec d'autres entités dans le cadre de transactions pour offrir une flexibilité pour d'éventuels arrangements. Les transactions et accords nécessiteront un décret en conseil pour être effectifs.

Executive Council—the Lieutenant-Governor in Council—to ensure that costs are lower than they would be if the project were funded by the province under section 44 of the *Electricity Act*. Consequently, the New Brunswick Energy and Utilities Board will be required to ensure that the financing is recovered from ratepayers in a manner prescribed by regulation. The specific details, including identifying the entity and the requirements, will come by way of future regulation. When I read that, Madam Deputy Speaker, a little red flag goes up. You know, there's an expression that goes like this:

Le diable est dans les détails.

In this case, we're being told to pass a bill that provides a general framework, but later we'll be coming back with regulations that specify the details of the legislative framework. It sounds good, but I can tell you it's especially good for the government, since bills are debated in the House, Madam Deputy Speaker, like we're doing now, whereas regulatory frameworks aren't, because the latter are done solely by the Cabinet of the day. So, regulatory frameworks are not debated in the House and are not brought before the people. There will also be a lot less transparency.

In this case, when I read this bill, I say to myself: Um, I think we'd better be careful. That's why it's so important to ask lots of questions, and I know we're going to be doing just that.

A little earlier, I said that this bill opens the door to the dismantling of NB Power, and I'll read the next sentence: The amendments to the *Act* also allow NB Power to enter into strategic partnerships to ensure the safe and reliable operation of power plants, as long as they result in improvements to its percentage of equity and capital structure. The amendments provide for the creation of subsidiary corporations and limited partnerships with other entities as part of the transaction to provide flexibility for potential future arrangements. Transactions and agreements will require an order in council to take effect.

Comme je l'ai dit, selon moi, c'est très clair : Tout cela ouvre la porte à des partenariats, et, encore là, l'idée peut paraître intéressante à la surface et peut-être même en profondeur, mais je pense qu'il faut absolument regarder ce qui, potentiellement, est la face cachée d'un tel projet de loi.

Ce que cela veut dire aussi, c'est que, lorsque nous parlons de partenariats, dépendamment de comment ceux-ci sont faits, cela peut vouloir dire : D'accord, nous allons peut-être bénéficier de certains avantages, mais c'est souvent prendre et donner, Madame la vice-présidente. En d'autres mots, nous risquons de perdre certaines choses également, y compris du contrôle. Qui dit perte de contrôle dit qu'il se peut aussi qu'Énergie NB soit de plus en plus dans les mains d'intérêts étrangers. Voulons-nous vraiment prendre cette voie, Madame la vice-présidente? Je peux vous dire que, par le passé, il y avait énormément de résistance par rapport à la question.

15:00

C'était il y a 15 ans ; 15 ans plus tard, peut-être que les choses ont changé, ou peut-être pas non plus. Au bout du compte, ce sera ce que ce sera. Le gouvernement est majoritaire et il peut faire ce qu'il veut au bout du compte, mais c'est clair que nous avons le devoir de poser des questions. Nous avons le devoir de nous assurer que les choses sont faites comme il le faut. Et je pense que nous avons aussi le devoir de sonner l'alarme quant aux dérives potentielles.

Je pense que le projet de loi, tel qu'il a été déposé, ouvre la porte à des dérives potentielles ou à un délaissement qui, selon moi, risquent de... Je parle bel et bien d'un risque et non pas d'un fait accompli. Je peux voir le risque que, finalement, le contrôle que nous avons sur Énergie NB nous glissera entre les mains pour aller à des intérêts de l'extérieur de la province, voire de l'extérieur du pays.

Vous le savez, Madame la vice-présidente, je suis un gars qui a travaillé à l'échelle internationale. Je suis absolument en faveur de tout ce qui est collaboration internationale et immigration. Je suis en faveur de l'idée d'apprendre d'autres cultures, d'autres provinces ou États ainsi que d'autres pays. Il y a quand même un danger par rapport à cela. Il ne faut pas se le cacher ; il faut quand même réaliser l'existence de ce danger.

Tout dépendra de comment ce projet de loi est mis en application, surtout quand je regarde toute la question

As I said, in my opinion, it's very clear: All of this opens the door to partnerships, and again, the idea may seem appealing on the surface and perhaps even at a deeper level, but I think we definitely need to look at what's potentially behind such a bill.

What it also means is that, when we talk about partnerships, depending on how they're done: Okay, so we may see some benefits, but it's often a double-edged sword, Madam Deputy Speaker. In other words, we risk losing things, too, including control. Loss of control also means that NB Power may increasingly be in the hands of foreign interests. Do we really want to go down that road, Madam Deputy Speaker? I can tell you that there was a lot of resistance to that idea in the past.

That was 15 years ago; 15 years later, things may or may not have changed. Ultimately, it will be what it will be. The government has a majority and can do what it likes in the end, but it's clear that we have a duty to ask questions. We have a duty to make sure things are done properly. I think we also have a duty to sound the alarm about potential excesses.

I think the bill, as tabled, opens the door to potential abuses or neglect which, in my opinion, run the risk of... I'm talking about a risk, not a fait accompli. I can see the risk that, eventually, the control we have over NB Power will slip through our hands to interests outside the province, or even outside the country.

You know, Madam Deputy Speaker, I've worked abroad. I'm all for international cooperation and immigration. I support the idea of learning from other cultures, other provinces and states, and other countries. It comes with a risk, though. There's no denying it; it's important to realize that there is a risk.

It all depends on how the bill is implemented, especially when I look at the whole question of...

de... On parle d'un règlement à venir. Cela me laisse un peu craintif ou inquiet. Cela m'amène à me demander si l'on peut faire confiance à ce gouvernement pour ce qui est de voir aux intérêts supérieurs des gens du Nouveau-Brunswick quand il est question d'un service d'électricité et d'énergie fiable, efficace et à bon marché.

Écoutez, je pense que le problème, c'est que, plus on met cela dans les mains d'intérêts étrangers, moins on a le contrôle sur tout cela. C'est la première chose. Ensuite, parce qu'on a moins de contrôle, les autres...

Vous savez, quand on œuvre à l'échelle internationale, les intérêts sont les intérêts. Ces intérêts finissent par être le profit. Il y a des intérêts pécuniaires dans cette question. En fait, il y en a partout dans la province et à l'extérieur de celle-ci. Cependant, l'argument est que les intérêts étrangers ne vont pas nécessairement considérer ce qui est le mieux pour la population du Nouveau-Brunswick. Ils vont davantage mettre la priorité sur ce qui est meilleur pour leurs poches. Voilà mon inquiétude. Au moins, maintenant, pour ce qui est d'Énergie NB, avec tous les défis qu'on peut avoir dans ce domaine — il y en a plusieurs —, on sent que c'est une société de la Couronne entièrement néo-brunswickoise. On sent qu'elle fait l'effort de toujours regarder à l'intérêt supérieur de la population du Nouveau-Brunswick. Plus l'on s'ouvre à des partenaires étrangers, moins ce principe sera vrai, à mon avis. C'est là où j'ai des inquiétudes.

Tout cela pour poser la question suivante : Si les choses continuent d'évoluer ainsi, est-ce vraiment ce qu'on veut voir? C'est clair que, il y a 15 ans, la population ne voulait pas cela. C'est clair comme de l'eau de source. C'est clair comme de l'eau de roche, diraient certaines personnes. Cependant, 15 ans plus tard, c'est peut-être différent. Cela dit, je sens que, il y a 15 ans, c'était une proposition radicale. C'était carrément la vente d'Énergie NB. On passait de 0 % à 100 %.

15:05

Je dirais que ce gouvernement procède de façon un peu plus pernicieuse, c'est-à-dire en y allant un petit peu par en dessous. Je veux dire que l'on ouvre la brèche et que l'on y va tranquillement et graduellement. C'est un petit peu comme le principe de la grenouille que l'on met dans l'eau chaude. Plus l'eau s'approche du point d'ébullition, moins la grenouille sent qu'elle est en train de mourir. Je ne suis pas en train de dire que

We're talking about a future regulation. It makes me a bit apprehensive, worried. I wonder whether this government can be trusted to look out for the best interests of New Brunswickers when it comes to reliable, efficient, and affordable electricity and energy.

Look, I think the problem is that the more we put this in the hands of foreign interests, the less control we have over everything. That's the first thing. Second, because we have less control, others...

You know, when you work internationally, interests are interests. Those interests turn into profit. There are financial interests at stake here. In fact, there are financial interests all over the province, as well as beyond. However, the argument is that foreign entities won't necessarily consider what's best for New Brunswickers. They'll focus more on what's best for their pocketbooks. That's my concern. At least now, with NB Power, despite all its challenges—and there are many—there's a sense that it's an entirely New Brunswick Crown corporation. There's a sense that it's always looking out for the best interests of New Brunswickers. The more we open ourselves up to foreign partners, the less true that will be, in my opinion. That's what I'm concerned about.

That brings me to my next question: If things continue down that road, is that really what we want to see? Fifteen years ago, people clearly didn't want this. It was as clear as day. Crystal clear, as some would say. However, 15 years later, things may have changed. That said, my sense is that, 15 years ago, it was a radical proposition. It was about actually selling NB Power. We went from 0% to 100%.

I would say that this government is acting in a somewhat more devious way, i.e., by coming at it a bit from behind. What I mean is that it's opening a breach and moving quietly and gradually. It's a bit like the boiling frog metaphor. The frog doesn't sense the danger until the water's almost boiling. I'm not saying that's what's happening in this case. What I'm saying is that the potential is there.

c'est ce qui arrive dans ce cas-ci. Ce que je suis en train de dire, c'est que le potentiel existe.

C'est pour cette raison qu'il est important pour nous, à titre d'opposition officielle, d'agir comme chien de garde. Nous devons nous assurer que la population du Nouveau-Brunswick sente que nous avons ses intérêts à cœur. Le problème, comme j'entendais mon collègue de Bathurst-Ouest—Beresford le dire, c'est que, parfois, on pense au gain à court terme sans nécessairement penser à tout ce qui viendra à long terme. C'est important d'avoir une vision à long terme, surtout lorsque l'on parle de l'énergie. La demande en matière d'énergie ne disparaîtra pas. D'ailleurs, la demande d'énergie ira nécessairement en augmentant, et c'est ce qui fait de toute la question de l'énergie un enjeu tellement important. Toute société développée dans le monde actuel passe d'abord par une capacité à produire et à consommer un taux élevé d'énergie.

Le problème qui se pose depuis quelques décennies, du moins de façon beaucoup plus évidente, est toute la question de la pollution. C'est toute la question du réchauffement de la planète. Donc, toute cette question de production d'énergie non renouvelable devient de plus en plus problématique. Ce n'est un secret pour personne. Évidemment, c'est un peu ridicule à dire, mais le réchauffement climatique, j'y crois. Nous sommes rendus à un point où il faut pratiquement le dire, parce qu'il commence à y avoir de plus en plus de climatosceptiques. Je trouve cela absolument malheureux. Les scientifiques nous parlent du réchauffement climatique depuis plusieurs décennies et sonnent l'alarme. Nous sommes déjà rendus à des points qui sont alarmants en ce moment. Je trouve cela malheureux et je suis déçu de constater comment ce gouvernement, pour des gains purement politiques, balaie du revers de la main tout le travail effectué en la matière, notamment par le gouvernement fédéral.

En ce qui a trait à la question de la taxe sur le carbone, ce sont des méthodes qui ont fait leurs preuves pour aider à consommer moins d'énergie non renouvelable et aussi pour favoriser le développement d'énergie renouvelable. C'est cette option que l'on se doit, comme société, de choisir. On n'a pas le choix. Madame la vice-présidente, vous et moi — on a à peu près le même âge, même si vous avez l'air beaucoup plus jeune que moi —, on ne verra peut-être pas les résultats de ces choix, mais certains d'entre nous ont des enfants. Je n'en ai pas, malheureusement, mais vous, vous en avez. La plupart de mes collègues ont

That's why it's important for us, as the Official Opposition, to act as a watchdog. We need to make sure that New Brunswickers feel that we have their best interests at heart. The problem, as my colleague from Bathurst West—Beresford put it, is that sometimes we think about short-term gain but not necessarily the long-term ramifications. It's important to take a long-term view, especially when it comes to energy. The demand for energy is not going away. In fact, it's certainly going to increase, and that's what makes the whole energy question so important. All modern, developed societies depend heavily on their ability to produce and consume large amounts of energy.

The problem in the last few decades, at least the most obvious one, is the whole question of pollution. It's the question of global warming. So, non-renewable energy production is becoming increasingly problematic. It's no secret. Obviously, it's a bit ridiculous to say, but I believe in global warming. We've reached a point where we practically have to say it, because there's starting to be an increasing number of climate skeptics. I find this extremely unfortunate. Scientists have been talking about global warming for decades and sounding the alarm. We've already reached disturbing levels. I find this unfortunate, and I'm disappointed to see how this government, for purely political gain, dismisses out of hand all the work done in this area, particularly by the federal government.

As far as the carbon tax is concerned, it's a proven method to help reduce consumption of non-renewable energy and also to encourage the development of renewable energy. As a society, we must choose this option. We have no choice. Madam Deputy Speaker, you and I—we're about the same age, even though you look a lot younger than I do—we may not see the results of those choices, but some of us have children. I don't, unfortunately, but you do. Most of my colleagues have children, and some have grandchildren. What will their future be in all this?

des enfants et certains ont des petits-enfants. Quel sera leur avenir par rapport à tout cela?

C'est vrai que je commence à parler de façon beaucoup plus large, mais c'est quand même important de parler des énergies renouvelables. Dans ce cas-ci, ce projet de loi ouvre une fenêtre à la possibilité de conclure des partenariats pour créer davantage de projets de production d'énergie renouvelable. Une fois de plus, c'est une bonne chose. C'est une très bonne chose. Écoutez, il faut aussi comprendre que tout cela doit se faire... On ne peut pas être dans un vase clos. On ne peut pas être en autarcie. Le travail doit se faire en partenariat avec d'autres provinces. Je pense notamment à la production d'énergie nucléaire modulaire. Les systèmes d'énergie nucléaire modulaire, à plus petite échelle, sont un concept que je trouve effectivement intéressant. C'est vrai que l'énergie nucléaire, techniquement, n'est pas une énergie renouvelable. Toutefois, en ce moment, de toutes les ressources énergétiques non renouvelables, l'énergie nucléaire est celle qui cause le moins de pollution, et ce, de loin.

15:10

Maintenant, il y a d'autres problèmes qui viennent avec cela, mais, cela dit, la beauté de l'énergie nucléaire, c'est que, premièrement, avec peu de matériel, nous pouvons produire une grande quantité d'énergie, et, deuxièmement, nous pouvons la stocker, c'est-à-dire la mettre en réserve. Cela est très, très, très important pour un réseau d'électricité comme le nôtre, tel que nous en avons besoin dans notre société.

Nous avons besoin d'énergie qui peut être stockée, alors que, pour certaines énergies renouvelables — les éoliennes, par exemple —, il est très difficile de le faire. Quand nous avons besoin de cette énergie, c'est bien, mais, quand ce n'est pas le cas, cette énergie est gaspillée, car elle ne peut être stockée. Donc, d'où l'importance d'avoir des solutions de rechange. Je pense que nous nous entendons tous pour dire que nous avons besoin de solutions de rechange par rapport à l'état actuel des choses, mais c'est aussi important — comment dirais-je — d'en avoir qui sont sensées des points de vue économique et environnemental.

Je sais que certains collègues ne sont pas d'accord avec moi — notamment ceux du Parti vert — en ce qui a trait à l'énergie nucléaire, mais, tout de suite... Vous savez, Madame la vice-présidente, il existe un dicton qui est couramment utilisé : Avant d'apprendre à

Yes, I'm starting to speak much more broadly, but it's still important to talk about renewable energy. This bill opens up the possibility of partnerships to create more renewable energy projects. Again, that's a good thing. It's a very good thing. Listen, we also need to understand that all of this has to be done... We can't be working in silos. We can't do this alone. We need to work in partnership with other provinces. I'm thinking in particular of modular nuclear power generation. Modular nuclear power systems, on a smaller scale, are a concept that I definitely find interesting. True, nuclear power is not technically renewable energy. For the time being, though, of all the non-renewable energy resources, nuclear power generates the least pollution by far.

Granted, there are other problems associated with it, but, having said that, the beauty of nuclear power is that, first, we can produce a great deal of energy with little material, and, second, we can store it. That's extremely important for an electrical grid like ours, and for what we need as a society.

We need energy that can be stored, whereas for some renewable energies—wind, for example—it's very difficult to do that. When we need the energy, wind works fine, but when we don't, the energy generated is wasted because it can't be stored. Hence, it's important to have alternatives. I think we all agree that we need alternatives to current energy sources, but it's also important—how should I put this—to have some that make economic and environmental sense.

I know that some of my colleagues disagree with me when it comes to nuclear power—particularly those from the Green Party—but right now... You know, Madam Deputy Speaker, there is a common saying: You have to learn to walk before you can run. As I see

courir, il faut apprendre à marcher. Selon moi, l'énergie nucléaire, c'est le fait de marcher plus vite. Ce n'est peut-être pas à la vitesse que nous aimerions, parce que, vraisemblablement, ce n'est pas une énergie techniquement renouvelable, mais c'est une énergie qui fait en sorte que nous pouvons marcher beaucoup, beaucoup, beaucoup plus vite que nous le faisons présentement.

Tout cela pour dire que l'énergie nucléaire et toute la question des petits réacteurs modulaires sont des concepts très intéressants. Le gouvernement précédent, dont je faisais partie, avait commencé des investissements dans ce sens, et le gouvernement actuel les a maintenus, ce qui est une très bonne chose. Je comprends qu'il faut que cette source d'énergie fasse ses preuves et que des partenariats doivent être établis, car nous ne pouvons pas faire cela seulement au Nouveau-Brunswick. Toutefois, cela doit se faire pour assurer qu'il y a un contrôle maximal par rapport à nos intérêts ici, dans la province.

Quand je regarde ce projet de loi, je suis en train de voir que — comment dirais-je —, si c'est fait à la va-vite, d'une façon rapide et pas toujours bien réfléchie, nous pourrions voir du dérapage, et c'est ce que nous devons absolument éviter.

Comme je l'ai dit, nous devons poser plein de questions, parce que, étant donné l'état actuel de ce projet de loi, je ne suis pas encore convaincu que nous allons trouver la solution recherchée. Malheureusement, le gouvernement actuel a un certain historique ; il dépose des projets de loi qui devraient régler plein de choses, mais, en fin de compte, ceux-ci causent plus de problèmes pour lesquels il faut trouver des solutions.

D'ailleurs, au cours de la période des questions, aujourd'hui, nous avons parlé de l'immersion en français, qui est un exemple criant d'un gouvernement qui dit : Nous allons nous assurer que tout le monde parle français ; même les personnes qui ne veulent pas parler français, nous allons les forcer à le faire. D'autre part, les personnes qui veulent parler un bon français, nous allons leur enlever des ressources et les donner à celles qui ne veulent pas parler français. Bon, je comprends la logique, mais je ne suis pas du tout d'accord, Madame la vice-présidente.

15:15

Ce n'est pas tout le monde qui est fait pour être bilingue ; c'est normal. Bon, je dérive un petit peu et

it, nuclear power is all about walking faster. It may not be at the speed we'd like, because it's not really technically a renewable form of energy, but it's energy that allows us to walk much, much, much faster than we do now.

All that to say that nuclear power and the whole question of small modular reactors are very interesting concepts. The previous government, of which I was a member, had begun investing in that area, and the current government has maintained it, which is a very good thing. I understand that this energy source needs to be proven and that partnerships need to be established, because we can't just be doing this in New Brunswick. Yet, it must be done to ensure maximum control over our interests here in the province.

When I look at this bill, I'm seeing that—how should I put this—if it's done in a hurry, in a quick and not always well thought-out way, we could see slip-ups, and that's what we absolutely need to avoid.

As I said, we need to ask lots of questions, because given the current state of the bill, I'm not yet convinced we're going to find the solution we're looking for. Unfortunately, the current government has a history of introducing bills that are supposed to solve a lot of things but end up causing even more problems that need solving.

In fact, during question period today, we talked about French immersion, which is a glaring example of a government that says: We're going to make sure that everyone speaks French, even those who don't want to. At the same time, we're going to take resources away from people who want to speak good French and give them to those who don't want to speak French. Okay, I understand the logic, but I completely disagree with it, Madam Deputy Speaker.

Not everyone is cut out to be bilingual; that's normal. Okay, I'm drifting a bit off topic and changing the

je change de sujet, mais je parle de cela tout simplement pour dire que ce gouvernement a un historique. Il tente souvent de remplir les trous en proposant des solutions qui visent à plaire au plus grand nombre de personnes possible. Ce faisant, il finit souvent par causer plus de problèmes et plus de confusion. J'espère que le projet de loi 46 n'est pas un exemple de cela. J'espère que ce projet de loi a été bien réfléchi et qu'il est mesuré. Nous voulons un projet de loi qui fera en sorte de pouvoir avancer de façon responsable.

Je ne suis pas encore convaincu, Madame la vice-présidente. Peut-être que je le serai ; il y a quand même une majorité de projets de loi sur lesquels nous n'avons pas dit grand-chose, du côté de l'opposition officielle, parce qu'il ne s'agissait pas de mesures législatives controversées. Il s'agissait de projets de loi qui aident notre société à avancer. Ces projets de loi faisaient en sorte que certaines choses étaient un peu plus faciles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Soit que cela coûtait moins cher ou que c'était mieux organisé ou structuré. Pour ce qui est du projet de loi 46, je ne suis pas encore certain que ce soit le cas.

D'ailleurs, lorsqu'on regarde la brèche qui sera ouverte avec ce projet de loi, j'ai peur que ce soit une boîte de Pandore. Quand on ouvre une brèche, parfois, on trouve un trésor. D'autres fois, on trouve une boîte de Pandore. Je ne suis pas encore certain de ce qu'on trouvera dans ce cas-ci. Et c'est pour cette raison que l'on doit vérifier tout cela.

Malheureusement, en me basant sur le peu que je sais de l'historique de ce gouvernement, je me dis qu'on a souvent vu des boîtes de Pandore. L'opposition officielle était là pour le faire voir à la population. Évidemment, ce gouvernement va continuer à se péter les bretelles. C'est normal ; c'est le rôle d'un gouvernement de toujours dire à quel point il est beau et bon et de dire à quel point il fait du bon travail. Il dit ne jamais faire quoi que ce soit de la mauvaise façon. C'est sûr que le rôle de l'opposition officielle est d'essayer de faire mal paraître le gouvernement. Écoutez, on ne va pas se raconter des histoires à ce sujet.

Cela étant dit, le système que nous avons, qui en est un de confrontations, est important, parce que, justement, cela nous donne un rôle de chien de garde pour nous assurer que le gouvernement rend des comptes. Car, le gouvernement lui-même ne le fera pas nécessairement. C'est notre rôle de poser les bonnes questions et de gratter plus profondément pour souligner certaines

subject, but I'm bringing this up simply to say that this government has a record. It often tries to fill gaps with solutions that aim to please as many people as possible. In doing so, it often ends up causing even more problems and more confusion. I hope that Bill 46 is not another example of this. I hope the bill has been well thought out and measured. We want a bill that allows us to move forward responsibly.

I have yet to be convinced, Madam Deputy Speaker. Maybe I will be; there's still a majority of bills that we in the Official Opposition haven't said much about, because they weren't controversial. They were bills to help society move forward. The bills made certain things a little easier for New Brunswickers. Either through lower costs or through better organization or structure. As for Bill 46, though, I'm still not sure that's the case.

In fact, when you look at the breach that will be opened by this bill, I worry that it's a Pandora's box. When you open a breach, sometimes you find a treasure. Other times, you find a Pandora's box. I'm still not sure what we'll find in this case. That's why we have to check everything.

Unfortunately, based on what little I know of this government's record, I think we've seen a lot of Pandora's boxes. The Official Opposition was there to show this to the public. Of course, this government is going to continue patting itself on the back. That's normal; it's the role of a government to always say how wonderful and great it is, and how well it's doing its job. To say that it never does anything wrong. Of course, the Official Opposition's role is to try to make the government look bad. Look, let's tell it as it is.

That said, our system, which is adversarial, is important because it gives us a watchdog role to ensure government accountability. This is because the government itself won't necessarily do it. It's our job to ask the right questions and dig deeper to point out things that haven't been studied thoroughly enough.

choses qui n'ont pas été étudiées de façon assez approfondie. Le gouvernement n'a peut-être pas analysé le tout de façon assez profonde.

C'est donc là où nous avons à jouer ce rôle. Quand je regarde ce projet de loi, je remarque certaines choses. Je suis en train de lire ce qui est écrit ici. Pour que l'approbation soit accordée, le lieutenant-gouverneur en conseil doit être convaincu que la transaction entraînera une augmentation du pourcentage de capitaux dans la structure financière d'Énergie NB. C'est bien. Il est aussi dit que la Société de portefeuille, sa filiale ou sa société affiliée, ayant un intérêt de bénéficiaire dans le partenaire ayant acquis la propriété, la possession ou le contrôle d'une centrale électrique ait l'assurance qu'Énergie NB continuera à pouvoir fournir un approvisionnement en électricité sécuritaire, adéquat, sûr et fiable dans la province. C'est beau tout cela. C'est tout beau.

Cependant, je dirais que, encore là, c'est important de voir les détails. Ce sont les détails qui nous permettront de mieux comprendre la réalité. Comme je l'ai dit à quelques reprises, plus tôt, quand on me dit qu'il y a un cadre réglementaire à venir, je vous avouerai que j'ai des inquiétudes, parce que ce ne sera pas débattu à la Chambre. Cela ne sera pas fait par l'entremise d'un projet de loi. Ce sera discuté et adopté au sein même du gouvernement, sans que l'opposition puisse jouer son rôle de poser des questions, de débattre et de proposer des amendements ainsi que des solutions.

15:20

La semaine dernière, mon collègue de Moncton-Centre a proposé des amendements à un projet de loi lié à la santé, et ceux-ci ont été adoptés. Ces amendements ont amélioré ce projet de loi. En effet, ce dernier a été amélioré grâce au député de Moncton-Centre, un parlementaire du côté de l'opposition. Donc, le rôle de l'opposition est important, et c'est pour cela que nous devons poser des questions et arriver avec des choses qui pourraient améliorer les projets de loi.

J'ai pu entendre le chef du Parti vert dire que le projet de loi n'est pas acceptable dans son état actuel et qu'il veut apporter des modifications. Parfait, je ne sais pas exactement si cela va faire notre affaire, mais j'ai confiance que le Parti vert cherche ce qui est le mieux pour les clients d'Énergie NB.

Maybe the government hasn't analyzed the whole thing thoroughly enough.

That's where we come in. When I look at this bill, I notice a few things. I'm reading what's written here. For approval to be granted, the Lieutenant-Governor in Council must be satisfied that the transaction will result in an increase in the percentage of equity in NB Power's capital structure. That's good. It also says that the Holding Corporation, or a subsidiary or affiliate of the Corporation or the Holding Corporation, having a beneficial interest in the partner who acquires ownership or possession and control of a generation facility has the assurance that NB Power will continue to ensure the safe, adequate, secure, and reliable supply of electric service within the Province. All of that is fine. It's all fine.

However, I stress again that it's important to see the details. It's the details that will give us a better understanding of the actual situation. As I said a few times earlier, when I'm told the regulatory framework will come later, I have to admit I'm worried, because it won't be debated in the House. It won't be done through a bill. It will be discussed and adopted within the government itself, without the opposition being able to play its role of asking questions, debating, and proposing amendments and solutions.

Last week, my colleague from Moncton Centre proposed amendments to a health-related bill, which were adopted. The amendments improved the bill. In fact, the bill was improved thanks to the member for Moncton Centre, a member of the opposition. So, the role of the opposition is important, and that's why we need to ask questions and come up with improvements to bills.

I heard the Leader of the Green Party say that the bill is not acceptable in its current state and that he wants to make changes. Fine, I don't know exactly if that will work for us, but I'm confident that the Green Party is looking out for what's best for NB Power rate payers.

Si nous regardons l'historique de la *Loi sur l'électricité*, nous voyons que c'est la troisième fois en trois ans que celle-ci est soumise à des modifications, ce qui me porte à poser des questions, parce que ce n'est pas normal que, tous les ans, cette loi soit soumise à des modifications. Donc, nous devons nous poser des questions à ce sujet.

C'est certain que la situation est préoccupante pour ce qui est de l'approche fragmentaire — et j'en ai parlé plus tôt — de ce gouvernement et le manque total de vision et de stratégie pour ce qui de la production d'électricité par Énergie NB. Donc, il y a des choses qu'il faut absolument regarder, car je ne suis pas encore convaincu que les modifications apportées soient à l'avantage des gens de notre province. Je suis d'accord avec l'idée que nous ne pouvons pas toujours rester en vase clos et régler tout par nous-mêmes. En effet, je pense qu'il faut aller au-delà de nos connaissances et consulter d'autres experts. C'est important, et je suis d'accord avec cela. Toutefois, la façon dont les choses sont faites est tout aussi importante, et c'est là où je ne suis pas encore sûr si ce projet de loi prend suffisamment cela en ligne de compte.

Comme je l'ai dit, à première vue, il semble que ce projet de loi ouvre la porte à des capitaux de l'extérieur dans le but d'entrer dans la province. Comme je l'ai dit un peu plus tôt, le fait d'avoir des capitaux de l'extérieur de la province n'est pas une mauvaise chose en soi, mais, dépendamment de comment cela est fait, ils peuvent empirer la situation. Donc, à la fois, cela peut améliorer ou empirer la situation ; cela dépend comment de cela est fait.

(Le président de la Chambre reprend le fauteuil.)

Comme je l'ai expliqué un peu plus tôt, pour les investisseurs en provenance de l'étranger, les intérêts financiers de remplir leur poche sont beaucoup plus importants pour eux que le bien-être de la population du Nouveau-Brunswick. Si des investisseurs pensent qu'ils peuvent offrir un service qui sera convenable, même s'il n'est pas parfait, et qu'ils feront plus d'argent, cet élément aura priorité sur le service offert à la population. C'est là que je suis inquiet, parce que nous, en tant que législateurs au Nouveau-Brunswick, nous ne devons pas regarder...

Je sais que le premier ministre se targue d'être un gestionnaire. Il dit que c'est une question d'entreprise et qu'il faut gérer l'appareil gouvernemental un peu comme une entreprise, mais le gouvernement du

If we look at the history of the *Electricity Act*, we see that this is the third time in three years that the act been subject to amendments, which leads me to ask questions, because it's unusual that it should be subject to amendments every year. So, we have to ask ourselves questions.

The situation is certainly worrisome in terms of this government's piecemeal approach—and I mentioned this earlier—and total lack of vision and strategy when it comes to NB Power's electricity generation. So, there are some things that definitely need to be looked at, because I'm not yet convinced that the changes made benefit New Brunswickers. I agree with the idea that we can't always work in silos and solve everything ourselves. Indeed, I think we need to go beyond what we know and consult other experts. It's important, and I agree with that. However, how things are done is just as important, and that's where I'm still not sure whether this bill takes that sufficiently into account.

As I said, on the face of it, this bill seems to open the door for outside capital to enter the province. As I said a bit earlier, having capital from outside the province is not a bad thing in itself, but depending on how it's done, it can make things worse. So, it can make things better or worse, depending on how it's done.

(Mr. Speaker resumed the chair.)

As I explained a bit earlier, for foreign investors, the prospect of filling their pockets is far more important than the well-being of New Brunswickers. If investors think they can provide an acceptable service, even if it's not perfect, while making more money, that will take precedence over the service offered to the public. That's what I'm concerned about, because we, as legislators in New Brunswick, shouldn't be looking...

I know the Premier prides himself on being a manager. He says it's a business matter and you have to run the machinery of government a bit like a business, but the New Brunswick government is not a business. We're

Nouveau-Brunswick n'est pas une compagnie. Nous sommes ici pour les gens du Nouveau-Brunswick. Oui, il faut gérer de façon responsable et équilibrée, mais il faut aussi regarder au bien-être de la population. Quand je regarde l'afflux de capitaux étrangers, je me dis que ce n'est pas une mauvaise chose, mais, s'il faut perdre beaucoup de contrôle pour avoir ce capital, je pense que c'est à notre détriment.

15:25

Donc, je pense qu'on a intérêt à bien voir comment cela se fait. Encore là, les détails à savoir comment cela va se faire ne sont pas dans le projet de loi. On est en train de dire : Ah, oui, on va permettre cela, mais on vous reviendra avec des règlements plus tard pour expliquer tout cela. Comme je l'ai dit, en tant qu'opposition officielle, on n'aura aucun mot à dire par rapport à cela. Le gouvernement prendra les décisions comme bon lui semblera, comme il le voudra ; parfois, cela augmente le risque qu'il y ait des dérives ou du dérapage. C'est ce que l'on se doit d'éviter.

Tout cela pour dire, Monsieur le président, que ce projet de loi est intéressant. C'est le moindre qu'on puisse dire. C'est un projet de loi qui soulèvera certainement des débats. On a intérêt à ce qu'il y ait des débats par rapport à cela, parce qu'on ouvre quelque chose qui est potentiellement significatif. Ce sera peut-être significatif de manière positive, mais cela ne sera peut-être pas si positif. C'est là où l'on se doit d'être vigilant.

Malheureusement, Monsieur le président, j'ai trop vu de mesures de ce gouvernement qui font en sorte que je ne peux pas leur donner un chèque en blanc par rapport à tout ce qui a besoin d'être fait. Lorsque le gouvernement dit qu'il nous reviendra avec des règlements pour cadrer tout cela et qu'on doit lui faire confiance par rapport à cela, je ne fais pas confiance à ce gouvernement. J'ai trop vu de dérapages et de choses qui sont allées dans toutes les directions. Le gouvernement a dû revenir sur ses décisions à certains moments, et cela a coûté plus cher que prévu.

Je pense à la prestation de 300 \$ pour les travailleurs. Ce programme a fini par coûter plus cher que ce que les travailleurs recevront au bout du compte. Brunswick News a utilisé le mot « boondoggle ». Il y a une raison pour laquelle ce mot a été utilisé.

Quand je regarde cela, je me permets de douter de l'efficacité de ce gouvernement pour ce qui est d'aller

here for New Brunswickers. Yes, we have to manage responsibly and in a balanced way, but we also have to consider the well-being of New Brunswickers. When I look at the influx of foreign capital, I think it's not a bad thing, but if you have to relinquish a lot of control to get that capital, I think it's to our detriment.

So, I think we'd better take a good look at how it's being done. Again, the details of how it's going to be done are not in the bill. The government is saying: Ah, yes, we're going to allow it, but we'll get back to you with regulations later to explain everything. Like I said, as the Official Opposition, we have no say in the matter. The government will make decisions as it sees fit, as it wishes; and sometimes that increases the risk of things going off track. That's what we need to avoid.

All that to say, Mr. Speaker, that this is an interesting bill. That's the least that can be said. It's a bill that's sure to elicit debate. It's in our interest to discuss it, because we're opening up something potentially significant. It may be significant in a positive way, but maybe not so positive. That's why we need to be cautious.

Unfortunately, Mr. Speaker, I've seen too many actions taken by this government to simply give them a blank cheque for everything that needs to be done. The government says it will come back to us with regulations to frame everything and that we should trust it, but I don't trust this government. I've seen too many slip-ups and things going off in all directions. The government has had to reverse its decisions in the past, which has cost more than expected.

I'm thinking of the \$300 benefit for workers. That program has ended up costing more than what the workers are going to receive. Brunswick News used the word "boondoggle." They chose that word for a reason.

When I look at this, I have to question the effectiveness of this government, moving forward.

de l'avant. C'est pour cette raison que l'on se doit de poser plein de questions. On se doit de gratter et de proposer des amendements pour améliorer ce projet de loi. Au bout du compte, le gouvernement finira par l'adopter, s'il le veut. Toutefois, j'espère que le gouvernement va nous écouter et qu'il aura une oreille attentive par rapport à nos questions et à nos suggestions. J'espère aussi qu'on pourra en sortir gagnant. Au bout du compte, c'est pour les consommateurs et la population du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 47

Hon. Mr. Turner, after the Speaker called for second reading of Bill 47, *Accessibility Act*: Thank you, Mr. Speaker. It is an absolute honour and a privilege to rise today to speak on the second reading of Bill 47, *Accessibility Act*. Mr. Speaker, our government strongly believes that all New Brunswickers should enjoy the same opportunities. We believe that all New Brunswickers deserve to feel included and valued. That is why I am proud to stand up today and talk about the *Accessibility Act*, New Brunswick's first piece of accessibility legislation.

Mr. Speaker, the *Accessibility Act* affirms New Brunswick's commitment to implementing the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities, which we know is critically important to individuals living with a disability. This new legislation will establish requirements for the development and implementation of accessibility standards and regulations that have a broad application in the public and private sectors. The goal of the *Accessibility Act* is simple. It is to create the conditions for full and effective participation in society for all by focusing on identifying, removing, and preventing barriers.

That's why it's important to ask lots of questions. It's our duty to dig and propose amendments to improve the bill. Ultimately, the government's going to pass it, if it wants to. However, I hope that the government will listen to us and be open to our questions and suggestions. I also hope we can come out on top. Ultimately, this is about consumers and New Brunswickers. Thank you very much.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 47

L'hon. M. Turner, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité* : Merci, Monsieur le président. C'est un grand honneur et un privilège de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité*. Monsieur le président, notre gouvernement croit fermement que tous les gens du Nouveau-Brunswick devraient jouir des mêmes possibilités. Nous croyons que tous les gens du Nouveau-Brunswick méritent de se sentir inclus et valorisés. C'est pourquoi je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la *Loi sur l'accessibilité*, la première mesure législative du Nouveau-Brunswick en matière d'accessibilité.

Monsieur le président, la *Loi sur l'accessibilité* affirme l'engagement du Nouveau-Brunswick à mettre en œuvre la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, qui, nous le savons, est d'une importance cruciale pour les personnes vivant avec un handicap. La nouvelle mesure législative établira des exigences pour l'élaboration et la mise en œuvre de normes d'accessibilité et de règlements qui auront une large application dans les secteurs public et privé. L'objectif de la *Loi sur l'accessibilité* est simple. Il s'agit de créer les conditions d'une participation pleine et effective de tous à la société en reconnaissant et supprimant les obstacles ainsi qu'en prévenant leur formation.

15:30

Mr. Speaker, our government is proud of the significant steps we have taken to create a more inclusive and accessible New Brunswick. We will continue to seek ways to make further progress. During Disability Awareness Week, I encourage all New Brunswickers to reflect on how they can help tear down barriers and encourage full and equal participation for all.

It is a very significant piece of legislation with important implications for all New Brunswickers but particularly for those living with a disability. Mr. Speaker, this legislation is the first of its kind for New Brunswick. The *Accessibility Act* will be administered by the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour.

To support the department in this work, the Act will see the establishment of both an accessibility advisory board and an accessibility office. The board will be established as a Category 2 Crown body under the *Accountability and Continuous Improvement Act*. It will be comprised of up to 12 members appointed by the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. The majority of members will represent persons with disabilities, with terms of up to 5 years for a maximum of 10 consecutive years.

Meanwhile, the accessibility office will be responsible for supporting the minister and the work of the accessibility advisory board. It will have a role to play in education and capacity building. Once the accessibility standards and regulations are in place, it will be responsible for receiving and investigating complaints, compliance, and enforcement.

Additionally, the Act will enable the creation of targeted measures to promote equity and support the implementation of and compliance with the accessibility standard regulations. It will establish processes and criteria for complaints, inspections, and other activities related to compliance and enforcement. It will provide regulation-making authority to prescribe offences. As you can see, there are a lot of moving parts to this historic piece of legislation.

Monsieur le président, notre gouvernement est fier des mesures importantes que nous avons prises pour créer un Nouveau-Brunswick plus inclusif et accessible. Nous continuerons à chercher des moyens de réaliser d'autres progrès. Pendant la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, j'encourage tous les gens du Nouveau-Brunswick à réfléchir à la façon dont ils peuvent contribuer à éliminer les obstacles et à encourager la participation pleine et égale de tous.

Il s'agit d'une mesure législative très importante qui a des répercussions significatives pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, mais surtout pour les personnes vivant avec un handicap. Monsieur le président, il s'agit de la première mesure législative du genre au Nouveau-Brunswick. La *Loi sur l'accessibilité* sera administrée par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Pour soutenir le ministère dans son travail, la loi prévoit l'établissement à la fois d'un Conseil consultatif de l'accessibilité et d'un Bureau de l'accessibilité. Le conseil sera établi en tant qu'organisme de la Couronne de catégorie 2 en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*. Il sera composé d'au plus 12 membres nommés par le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. La majorité des membres représenteront des personnes handicapées, ayant des mandats d'une durée maximale de 5 ans, pour un maximum de 10 années consécutives.

Le Bureau de l'accessibilité, quant à lui, sera chargé de soutenir le ministre et les travaux du Conseil consultatif de l'accessibilité. Il aura un rôle à jouer en matière d'éducation et de renforcement des capacités. Une fois les normes d'accessibilité et les règlements en place, il sera chargé de la réception et de l'examen des plaintes, ainsi que de l'observation et de l'application de la loi.

En outre, la loi permettra l'instauration de mesures ciblées visant à promouvoir l'équité et à soutenir la mise en œuvre et l'observation des règlements sur les normes d'accessibilité. Elle établira des procédures et des critères pour les plaintes, les inspections et d'autres activités liées à l'observation et à la mise en application. Elle accordera un pouvoir réglementaire pour la prescription d'infractions. Comme on peut le

Mr. Speaker, I think it is also important to talk about how we got here. The path to the introduction of the *Accessibility Act* is an excellent example of the power of working together in collaboration with our stakeholders. This legislation has been a long time in the making. The introduction of the *Accessibility Act* follows several years of consultation and responds to a recommendation in the 2020-25 Disability Action Plan. It involved the establishment of a Select Committee on Accessibility, which heard from several different stakeholders and experts during the course of its mandate. The information gathered from this work was used to create an interim report, which was issued in December 2022. A year later in December 2023, government responded with a framework for accessibility legislation that sustainably incorporated the select committee's recommendations and set out a governance model based on best practices.

Mr. Speaker, there is certainly no denying that this process took a great deal of time. However, consultation was a huge focus throughout this entire process, which was both important and intentional. We wanted to make sure we took the time to listen to and learn from those who will be most impacted from whatever legislative solution we propose. It also gave us the opportunity to learn from the experiences of other jurisdictions.

Mr. Speaker, we want our legislation to be thoughtful and reflective of the future that we want to see in our province. It is one that recognizes the rights of persons with disabilities to equal protection and benefit of the law without discrimination and ensures their involvement in decision-making processes that affect their full and effective participation in society on an equal basis. Based on consultations and discussions that we had to inform this work, we have done just that.

I am confident that the *Accessibility Act* will put us on a path of a more accessible and inclusive New Brunswick for all. Thank you, Mr. Speaker.

constater, la mesure législative historique comporte de nombreux éléments distincts.

Monsieur le président, je pense qu'il est également important de parler de la façon dont nous en sommes arrivés là. Le chemin parcouru jusqu'au dépôt de la *Loi sur l'accessibilité* est un excellent exemple de la puissance du travail en commun et de la collaboration avec les parties prenantes. La mesure législative est le fruit d'un long processus. Le dépôt de la *Loi sur l'accessibilité* fait suite à plusieurs années de consultation et répond à une recommandation du Plan d'action pour les personnes ayant un handicap pour 2020-2025. Le processus a donné lieu à la création d'un Comité spécial sur l'accessibilité, qui a entendu plusieurs parties prenantes et experts au cours de son mandat. Les informations recueillies dans le cadre de ce travail ont été utilisées pour rédiger un rapport d'étape, qui a été publié en décembre 2022. Un an plus tard, en décembre 2023, le gouvernement a répondu en présentant un cadre d'élaboration de la mesure législative sur l'accessibilité qui intégrait de manière durable les recommandations du comité spécial et établissait un modèle de gouvernance fondé sur les pratiques exemplaires.

Monsieur le président, il est certainement indéniable que le processus a pris beaucoup de temps. Toutefois, la consultation a occupé une place prépondérante tout au long de celui-ci, ce qui était à la fois important et intentionnel. Nous voulions nous assurer de prendre le temps d'écouter les gens qui seront les plus touchés par la solution législative que nous proposerions, quelle qu'elle soit, et d'apprendre d'eux. Cela nous a également permis d'apprendre de l'expérience d'autres administrations.

Monsieur le président, nous voulons que notre mesure législative soit réfléchie et qu'elle reflète l'avenir que nous souhaitons pour notre province. Elle reconnaît le droit des personnes handicapées à une égale et effective protection juridique contre toute discrimination ainsi que leur participation aux processus décisionnels qui ont un effet sur leur participation pleine et effective à la société sur une base d'égalité. Grâce à nos consultations et discussions qui ont guidé le travail, c'est exactement ce que nous avons fait.

Je suis convaincu que la *Loi sur l'accessibilité* nous mettra sur la voie d'un Nouveau-Brunswick plus accessible et inclusif pour tous. Merci, Monsieur le président.

15:35

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président.

Today, we are here to discuss a critical piece of legislation and issues of accessibility and inclusion for all citizens in our beloved province. As we are here today to deliberate on Bill 47, *Accessibility Act*, we stand at a pivotal moment with the opportunity to pave the way to a more inclusive and equitable society. Our duty is to ensure that this legislation is not only comprehensive but also effective in dismantling the barriers that prevent individuals with disabilities from fully participating in all aspects of society.

Mr. Speaker, we are here today having seen two reports from this government on the importance of this Act. First, the 2023 accessibility report revealed persistent barriers that hinder the full participation of people with disabilities. These obstacles range from physical barriers such as inaccessible buildings and transportation systems to attitudinal barriers, including prejudices and a lack of awareness of the needs and rights of people with disabilities, and technological barriers, such as inaccessible websites, further exacerbating the needs and the challenges faced by this population.

Mr. Speaker, approximately 26% of the New Brunswick population live with some form of disability. This statistic is not merely a number. It represents the fact that a significant portion of our community is facing daily hurdles that impede their quality of life. The report calls for comprehensive systemic change in policy, infrastructure, and public awareness. Given these findings, robust and effective legislation is crucial. Bill 47 is a step toward addressing these issues, but we believe that it must be strengthened in order to meet the diverse and complex needs of our population.

The report from 2022 highlights several key areas where improvements would be essential, including detailed definitions of barriers and other terms, clear timelines for achieving accessibility, enhanced public awareness, and stringent enforcement mechanisms.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker.

Nous sommes ici aujourd'hui pour discuter d'une mesure législative essentielle et des questions d'accessibilité et d'inclusion pour tous les gens de notre province bien-aimée. Alors que nous sommes ici aujourd'hui pour débattre du projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité*, nous nous trouvons à un moment charnière où nous avons l'occasion d'ouvrir la voie à une société plus inclusive et plus équitable. Notre devoir est de veiller à ce que la mesure législative soit non seulement complète mais aussi efficace pour démanteler les obstacles qui empêchent les personnes handicapées de participer pleinement à tous les aspects de la société.

Monsieur le président, nous sommes ici aujourd'hui après avoir pris connaissance de deux rapports du gouvernement actuel sur l'importance de la loi en question. Tout d'abord, le rapport sur l'accessibilité de 2023 a révélé l'existence d'obstacles persistants qui entravent la pleine participation des personnes handicapées. Ces obstacles vont des obstacles physiques, comme les bâtiments et les systèmes de transport inaccessibles, aux obstacles comportementaux, notamment les préjugés et le manque de sensibilisation aux besoins et aux droits des personnes handicapées, ainsi qu'aux obstacles technologiques tels que les sites Web inaccessibles, qui exacerbent encore davantage les besoins et les défis auxquels cette population est confrontée.

Monsieur le président, environ 26 % de la population du Nouveau-Brunswick vit avec une forme de handicap. Cette statistique n'est pas qu'un simple chiffre. Elle dénote le fait qu'une partie importante de notre collectivité est confrontée à des obstacles quotidiens qui entravent sa qualité de vie. Le rapport demande un changement systémique global au niveau des politiques, des infrastructures et de la sensibilisation du public. Compte tenu de telles constatations, il est essentiel d'adopter une mesure législative solide et efficace. Le projet de loi 47 est un pas vers la résolution de tels problèmes, mais nous croyons qu'il doit être renforcé afin de répondre aux besoins divers et complexes de notre population.

Le rapport de 2022 met en évidence plusieurs domaines clés où des améliorations seraient essentielles, notamment des définitions détaillées des obstacles et d'autres concepts, des calendriers clairs pour atteindre l'accessibilité, une meilleure

While the 2040 target for full accessibility sets a long-term vision, the report indicates that this timeline lacks the immediacy needed to address current challenges. Persons with disabilities cannot wait another two decades for full inclusion. We must question whether this target is ambitious enough, given the urgency of the situation.

Intermediate milestones and more immediate goals are necessary to drive tangible progress and demonstrate the full commitment of the Higgs government to accessibility now, not in the distant future. Let us embrace the spirit of Nothing About Us Without Us and ensure that our actions today lead to a more inclusive and accessible tomorrow.

Monsieur le président, alors que nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter du projet de loi 47, la *Loi sur l'accessibilité*, il est impératif de reconnaître l'état actuel de l'accessibilité au Nouveau-Brunswick. Les rapports sur l'accessibilité, y compris le rapport intermédiaire de 2022 et le rapport de 2023, fournissent des informations cruciales sur les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées dans notre province. Ces rapports soulignent l'urgence de notre mission et mettent en évidence les domaines où des améliorations significatives doivent être apportées.

Malheureusement, les mesures du gouvernement jusqu'à présent n'ont pas suffi à répondre à ces besoins urgents. Le rapport sur l'accessibilité de 2023 révèle que, malgré les efforts en cours, des barrières significatives persistent et empêchent la pleine participation des personnes handicapées à la société. Ces barrières sont des obstacles physiques, tels que les bâtiments et les systèmes de transport inaccessibles. Il y a aussi des barrières attitudinales, comme les préjugés et le manque de sensibilisation aux besoins et aux droits des personnes handicapées. Il y a les barrières technologiques, telles que les sites Web et le contenu numérique qui ne sont pas toujours accessibles, ce qui aggrave encore ces défis.

Monsieur le président, c'est important de noter que, en date de 2022, 26 % de la population du Nouveau-Brunswick vit avec une forme de handicap. Malheureusement, ce chiffre continue de croître année après année, et notre population est confrontée à plus

sensibilisation du public et des mécanismes d'application rigoureux. Alors que l'objectif de 2040 pour la pleine accessibilité établit une vision à long terme, le rapport indique que cette date est trop lointaine pour pouvoir relever les défis actuels. Les personnes handicapées ne peuvent pas attendre deux décennies de plus pour une pleine inclusion. Nous devons nous demander si cet objectif est suffisamment ambitieux, compte tenu de l'urgence de la situation.

Des jalons intermédiaires et des objectifs plus immédiats sont nécessaires pour réaliser des progrès tangibles et démontrer l'engagement total du gouvernement Higgs en faveur de l'accessibilité dès maintenant, non pas dans un avenir lointain. Adoptons l'esprit de Rien pour nous sans nous, et veillons à ce que nos actions d'aujourd'hui débouchent sur un lendemain plus inclusif et plus accessible.

Mr. Speaker, as we meet today to discuss Bill 47, the *Accessibility Act*, it is imperative that we recognize the current state of accessibility in New Brunswick. Accessibility reports, including the 2022 interim report and the 2023 report, provide crucial information on the challenges faced by people with disabilities in our province. The reports underline the urgency of our mission and highlight areas where significant improvements need to be made.

Unfortunately, the government's actions so far have not been sufficient to meet the urgent needs. The 2023 accessibility report reveals that, despite ongoing efforts, significant barriers remain with respect to the full participation of people with disabilities in society. The barriers range from physical obstacles, such as inaccessible buildings and transportation systems. There are also attitudinal barriers, such as prejudice and a lack of awareness of the needs and rights of people with disabilities. There are technological barriers, such as websites and digital content that aren't always accessible and further exacerbate the challenges.

Mr. Speaker, it's important to note that, as of 2022, 26% of New Brunswickers live with some form of disability. Unfortunately, that figure continues to rise year after year, and our population faces more challenges than in most other Canadian provinces.

de défis que dans la majorité des autres provinces canadiennes.

15:40

Ce chiffre n'est pas simplement un nombre. Il correspond à une tranche importante de notre société et de nos collectivités qui est confrontée quotidiennement à des obstacles inutiles qui nuisent à sa qualité de vie. Le rapport demande une approche globale en matière d'accessibilité en soulignant la nécessité de changements systémiques dans la politique, les infrastructures et la sensibilisation du public. Le rapport souligne également que de nombreux espaces publics et privés restent inaccessibles et qu'il est urgent d'établir des normes cohérentes et appliquées dans tous les secteurs. En outre, il insiste sur l'importance d'inclure les personnes handicapées dans notre processus de prise de décisions afin de garantir d'entendre que leur voix soit entendue et de répondre à leurs besoins.

À la lumière des conclusions des deux rapports, il était évident qu'il y avait une grande nécessité pour une législation robuste et efficace. C'était évident. Le projet de loi 47 est une étape importante pour aborder ces questions. Il n'y a aucun doute. Toutefois, nous croyons que, malheureusement, ce gouvernement a attendu à la dernière heure et à la dernière minute pour accélérer le processus et déposer un projet de loi qui, selon nous et selon des groupes avec lesquels nous nous sommes entretenus, est incomplet. Le processus de consultation et de collaboration, mandaté par les rapports déposés par le Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick, n'a pas été respecté. Nous croyons qu'il est important d'inclure toute personne vivant avec des défis en matière d'accessibilité dans le processus de prise de décisions afin de garantir d'entendre leur voix et de répondre réellement à leurs besoins.

Monsieur le président, à la lumière de ces conclusions, la nécessité d'une législation robuste et efficace devient évidente. Le projet de loi 47 est une étape importante pour aborder ces questions, mais il doit être renforcé pour répondre aux besoins divers et complexes de notre population.

Les rapports précisent plusieurs domaines clés où des améliorations sont essentielles, y compris la nécessité de définitions détaillées, des délais clairement établis pour atteindre l'accessibilité, une sensibilisation accrue du public et des mécanismes d'application rigoureux, pour n'en nommer que quelques-unes. Bien

The figure is not simply a number. It represents a significant segment of our society and our communities who are confronted on a daily basis with unnecessary obstacles to their quality of life. The report calls for a comprehensive approach to accessibility, highlighting the need for systemic changes in policy, infrastructure, and public awareness. The report also points out that many public and private spaces remain inaccessible, and that there is an urgent need to establish consistent standards across all sectors. It also stresses the importance of including people with disabilities in our decision-making process, to ensure that their voices are heard and their needs met.

In light of the findings of both reports, it was clear that there was a strong need for robust and effective legislation. It was clear. Bill 47 is an important step in addressing the issues. There's no doubt about it. However, we believe that, unfortunately, this government waited until the last hour and the last minute to speed up the process and table a bill that is incomplete, in our opinion and that of the groups we spoke with. The consultation and collaboration process mandated by the reports tabled by the Select Committee on Accessibility in New Brunswick has not been followed. We believe it's important to include everyone living with accessibility challenges in the decision-making process, to ensure that their voices are heard and their needs are truly met.

Mr. Speaker, in the light of those findings, the need for robust and effective legislation is becoming clear. Bill 47 is an important step in addressing the issues, but it needs to be strengthened to meet the diverse and complex needs of our population.

The reports identify a number of key areas where improvements are essential, including the need for detailed definitions, clear deadlines for achieving accessibility, enhanced public awareness, and stringent enforcement mechanisms, to name but a few. While the 2040 target for full accessibility sets a long-

que l'objectif de la pleine accessibilité pour 2040 établit une vision à long terme, les rapports indiquent que ce calendrier manque de l'immédiateté nécessaire pour relever les défis auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Nous devons nous demander si cet objectif est suffisamment ambitieux compte tenu de l'urgence de la situation. Les personnes vivant avec un handicap ne veulent pas attendre encore deux décennies pour une inclusion complète. Les jalons intermédiaires et les objectifs plus immédiats sont nécessaires pour réaliser des progrès concrets et démontrer notre engagement en ce qui a trait à l'accessibilité, et ce, dès maintenant et non dans un avenir lointain.

Monsieur le président, les rapports soulignent également le rôle crucial de la sensibilisation et de l'éducation du public dans la promotion d'une société inclusive. Ils appellent à des efforts soutenus pour éduquer le public quant aux droits et aux besoins des personnes vivant avec un handicap, ainsi qu'aux avantages d'une société accessible. L'éducation et la sensibilisation sont essentielles pour changer les attitudes sociétales et garantir que l'accessibilité devienne une valeur partagée, et ce, partout au Nouveau-Brunswick.

Selon les rapports, l'application de la loi est un autre domaine nécessitant des améliorations. Ils indiquent que, sans les mécanismes de mise en application robustes et des sanctions claires pour la non-conformité, les meilleurs plans peuvent échouer. Les rapports recommandent des mécanismes de mise en application plus stricts, y compris des audits de conformité à intervalles réguliers et des sanctions détaillées pour ceux qui ne respectent pas les normes d'accessibilité. Cela garantit la responsabilité et renforce l'importance de la conformité.

Ensuite, Monsieur le président, il y a la question des conseils consultatifs, des comités de conseillers, ainsi que tout le modèle de gouvernance et de reddition de comptes en matière de gouvernance de ce projet de loi. Les rapports de 2022 et de 2023 discutent de l'importance de la mise sur pied d'un conseil consultatif diversifié et représentatif. Malheureusement, le projet de loi ne comprend aucune clause quant à la représentativité et à la diversité relativement au choix des gens qui siègent à ce conseil.

term vision, the reports indicate that this timetable lacks the immediacy needed to address current challenges.

We must question whether this target is ambitious enough, given the urgency of the situation. Persons with disabilities don't want to wait another two decades for full inclusion. Intermediate milestones and more immediate goals are necessary to drive tangible progress and demonstrate our commitment to accessibility now, not in the distant future.

Mr. Speaker, the reports also highlight the crucial role of public awareness and education in promoting an inclusive society. They call for sustained efforts to educate the public about the rights and needs of people living with disabilities, and the benefits of an accessible society. Education and awareness-raising are essential to changing societal attitudes and ensuring that accessibility becomes a shared value throughout New Brunswick.

According to the reports, law enforcement is another area where improvements are needed. They point out that without robust enforcement mechanisms and clear sanctions for non-compliance, the best plans can fail. The reports recommend stricter enforcement mechanisms, including regular compliance audits, and detailed penalties for those who fail to meet accessibility standards. This ensures accountability and reinforces the importance of compliance.

Then, Mr. Speaker, there's the question of the advisory board and committees, and the whole governance and accountability model in this bill. The 2022 and 2023 reports discuss the importance of establishing a diverse and representative advisory board. Unfortunately, the bill does not address representativeness and diversity in the selection of board members.

15:45

De nombreuses lois provinciales ont des dispositions à cet égard, afin d'assurer une juste représentation de toutes les personnes touchées par ces lois. Et puis, dans les rapports, il est question de l'importance d'avoir un conseil consultatif diversifié et représentatif. Un tel conseil garantit que les voix des personnes handicapées et d'autres parties prenantes sont entendues et prises en considération dans les processus de prise de décisions. La composition actuelle du conseil doit être renforcée pour inclure une gamme de perspectives garantissant que les politiques et les normes sont inclusives et efficaces pour s'assurer que nous avons une juste représentativité qui saura répondre aux besoins actuels.

Mr. Speaker, as we applaud the government for bringing forth Bill 47, we believe that, unfortunately, the work is not complete. We believe that this piece of legislation was quickly put together, did not go through the appropriate consultation, and is lacking in some regions. Across Canada, New Brunswick has the opportunity to be a leader when it comes to accessibility, but we've decided that we will be okay with taking the middle of the pack or last place.

When we look at targets in other provinces, we see that Ontario is set up to have a fully accessible Ontario by 2025. Obviously, it has faced some challenges with that goal, but at least significant progress has been made. It is the same with Nova Scotia. It set a target to be fully accessible by 2030. Nova Scotia has faced some challenges and may not meet its target by 2030, but at least it is making progress. That's what matters to people who are living with different accessibility challenges.

When it comes to the definitions that I quickly talked about earlier, we heard from Ability New Brunswick that it applauds some of the definitions included in this bill. The definition of "barriers" was specifically expanded broader than what is in some other pieces of legislation and went to the United Nations definition. It puts a very broad definition that includes everyone living with disability challenges. We applaud that. I commend the minister for making sure that this definition was included as part of this bill. However, to further define things, I think there could be more explanatory pieces to that definition such as physical

Many provincial laws have provisions to that effect, to ensure fair representation of all those affected by the laws. The reports also speak of the importance of having a diverse and representative advisory board. Such a board ensures that the voices of people with disabilities and other stakeholders are heard and taken into account in decision-making processes. The current makeup of the board needs to be strengthened to include a range of perspectives to ensure that policies and standards are inclusive and effective so that we have the right representation to meet today's needs.

Monsieur le président, tout en félicitant le gouvernement d'avoir présenté le projet de loi 47, nous croyons que, malheureusement, le travail n'est pas terminé. Nous pensons que la mesure législative a été élaborée rapidement, qu'elle n'a pas fait l'objet de consultations appropriées et qu'elle laisse à désirer à certains égards. Le Nouveau-Brunswick a la possibilité d'être un chef de file en matière d'accessibilité dans l'ensemble du Canada, mais nous avons décidé de nous contenter du milieu du peloton ou de la dernière place.

Lorsque nous examinons les cibles d'autres provinces, nous constatons que l'Ontario vise la pleine accessibilité d'ici 2025. Il est évident qu'elle a dû faire face à certains défis quant à un tel but, mais, au moins, des progrès significatifs ont été réalisés. Il en va de même pour la Nouvelle-Écosse. Sa cible est d'atteindre la pleine accessibilité d'ici 2030. La Nouvelle-Écosse a éprouvé quelques difficultés et n'atteindra peut-être pas sa cible d'ici 2030, mais, au moins, elle progresse. C'est ce qui compte pour les personnes qui vivent avec différents problèmes d'accessibilité.

En ce qui concerne les définitions dont j'ai brièvement parlé plus tôt, nous avons entendu que Capacité Nouveau-Brunswick applaudit certaines des définitions incluses dans le projet de loi. La définition d'« obstacle » a été spécifiquement élargie par rapport à d'autres mesures législatives et s'est inspirée de celle des Nations Unies. Il s'agit d'une définition très large qui englobe toutes les personnes vivant avec un handicap. Nous applaudissons cela. Je félicite le ministre d'avoir veillé à ce que cette définition soit incluse dans le projet de loi. Toutefois, pour définir encore plus précisément les choses, je pense qu'il

barriers, technological barriers, architectural barriers, and communication barriers and what those mean. How can society as a whole, be it government or the private sector, be able to fully address all those barriers that people have in their place of living or place of work to make sure that it is a fully accessible venture?

Mr. Speaker, one definition that, in my opinion, is fully lacking is one that is in Ontario's legislation. It's in Manitoba's legislation. It's in Nova Scotia's legislation. It's the definition of "organizations" that are affected by this. Other accessibility Acts across Canada include the term "organization" in their definitions. We should follow this example to ensure that all entities, whether public or private, are covered under this legislation. This is the chance that we have to make a clear and comprehensive definition with a broad scope in order to make sure that we are making this work for New Brunswick as a whole. This is an important piece of legislation, and we have an opportunity in front of us to make sure that it is as complete as it can be. Why wouldn't we want that for organizations?

When it comes to timelines, even through the report that was tabled a few months ago, which I believe was titled *Achieving Greater Accessibility*, had a set timeline of 2023... I believe it was 2023.

15:50

(Interjections.)

Mr. M. LeBlanc: Thank you. It set a timeline of 2023 to start implementing key measures. Now, we see that this bill set itself a timeline of 2040 even though a special committee spent two years meeting with stakeholders, meeting with experts and people who are in the field, hearing the preoccupations of the people who are living with accessibility challenges. They told us that we need to act now. I believe that as a compromise, I would have liked to have seen this piece of legislation at least have some milestones. Let's try to make it to 25% by 2025. Let's try to make it to 50% by 2030. Let's try to set clear and achievable goals to

pourrait y avoir plus d'éléments explicatifs dans cette définition, tels que les obstacles physiques, les obstacles technologiques, les obstacles architecturaux et les obstacles à la communication, et en quoi ils consistent. Comment la société dans son ensemble, qu'il s'agisse du gouvernement ou du secteur privé, peut-elle être en mesure de s'attaquer à tous ces obstacles que les gens rencontrent sur leur lieu de vie ou de travail afin de s'assurer que ces lieux sont pleinement accessibles?

Monsieur le président, une définition qui, à mon avis, fait grandement défaut en est une qui figure dans la mesure législative de l'Ontario. Elle figure dans la mesure législative du Manitoba. Elle figure dans la mesure législative de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit de la définition des « organismes » qui sont visés par la mesure législative. D'autres lois sur l'accessibilité au Canada incluent le terme « organisme » dans leurs définitions. Nous devrions suivre cet exemple pour nous assurer que toutes les entités, qu'elles soient publiques ou privées, sont couvertes par la mesure législative. C'est l'occasion pour nous d'établir une définition claire et complète avec un large champ d'application afin de faire en sorte que la mesure législative fonctionne pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une mesure législative importante, et nous avons l'occasion de veiller à ce qu'elle soit aussi complète que possible. Pourquoi ne voudrions-nous pas qu'il en soit de même pour les organismes?

En ce qui concerne les échéanciers, même le rapport déposé il y a quelques mois, qui s'intitulait, je crois, *Atteindre une plus grande accessibilité*, avait établi 2023 comme échéancier... Je crois que c'était 2023.

(Exclamations.)

M. M. LeBlanc : Merci. Le rapport indiquait 2023 comme échéancier pour commencer la mise en œuvre des mesures clés. Nous constatons aujourd'hui que le projet de loi s'est fixé 2040 comme échéancier, même si un comité spécial a passé deux ans à rencontrer des parties prenantes, des experts et des gens sur le terrain, à entendre les préoccupations des personnes qui vivent avec des problèmes d'accessibilité. Ces gens nous ont dit que nous devons agir maintenant. Je crois que, en guise de compromis, j'aurais aimé que la mesure législative comporte au moins quelques jalons. Essayons d'atteindre 25 % d'ici 2025. Essayons

make sure that by 2040, we have a piece of legislation that is fully implemented and people living with accessibility challenges are fully respected in our province.

Instead of having clear milestones in this Act, we see an Act that unfortunately doesn't even have money. The Department of Post-Secondary Education, Training and Labour does not even have money in its budget to do any of this. We just lost a full year and by 2025, we won't even have started because there are no clear goals. This government believes that if it says that everything is going to happen by 2040, it's going to happen, but no. We have seen time and time again that this government's words aren't followed by actions. It says that it's going to do a whole bunch of things, but actions don't follow suit. This is another great opportunity that was lost with this bill.

Let's not forget that this bill should have happened a long time ago. The report called for it to be tabled by the end of 2023. We are here, a year later, with seven days left in the legislative session, and we have a new piece of legislation that's set to impact the lives of New Brunswickers. We want to have the best piece of legislation possible to make sure that it is representative of our population.

Mr. Speaker, as I talk about benchmarks, milestones, and targets that the government could have that would see clear improvement over years and provide a clear roadmap to ensure consistent progress and allow for periodic assessment and adjustment, these are things that are seen in other pieces of accessibility legislation across the country. It's this government that decided not to set clear goals to move forward and to make sure that we are a leader in our country. There are so many opportunities, and we should cherish those opportunities to make sure that we become a leader.

Next, Mr. Speaker, is the question of public awareness and education. Obviously, as we are sitting in this House as members of the Legislative Assembly, as honourable members of this House, we have the luxury of being representatives building the laws of our province. We are aware of the needs that the

d'atteindre 50 % d'ici 2030. Essayons de fixer des objectifs clairs et réalisables pour faire en sorte que, d'ici 2040, nous ayons une mesure législative pleinement mise en œuvre et que les personnes vivant avec des problèmes d'accessibilité soient pleinement respectées dans notre province.

Nous voyons une loi, qui, au lieu d'avoir des jalons clairs, n'a même pas d'argent, malheureusement. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail n'a même pas d'argent dans son budget pour prendre aucune des mesures envisagées. Nous venons de perdre une année entière, et, d'ici 2025, nous n'aurons même pas commencé parce qu'il n'y a pas d'objectifs clairs. Le gouvernement actuel croit que, s'il dit que tout va se passer d'ici 2040, cela va se passer, mais tel n'est pas le cas. Nous avons vu à maintes reprises que les paroles du gouvernement actuel ne sont pas suivies par des actes. Il dit qu'il va faire un tas de choses, mais les actes ne suivent pas. Le projet de loi constitue une autre grande occasion ratée.

N'oublions pas que le projet de loi aurait dû être présenté il y a longtemps. Le rapport demandait qu'il soit déposé avant la fin de 2023. Nous voici ici un an plus tard, alors qu'il ne reste que sept jours à la session, et nous sommes saisis d'une mesure législative qui aura des répercussions sur la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons avoir la meilleure mesure législative possible pour nous assurer qu'elle est représentative de notre population.

Monsieur le président, les points de repère, les jalons et les cibles dont je parle et que le gouvernement pourrait se donner, lesquels permettraient de constater une nette amélioration au fil des ans, de fournir une feuille de route claire pour assurer des progrès constants et de procéder à une évaluation et à des ajustements périodiques, sont des choses que l'on voit dans d'autres mesures législatives sur l'accessibilité dans l'ensemble du pays. C'est le gouvernement actuel qui a décidé de ne pas fixer d'objectifs clairs pour aller de l'avant et faire en sorte que nous devenions un chef de file dans notre pays. Il y a tant d'occasions, et nous devrions les saisir pour nous assurer de devenir un chef de file.

Ensuite, Monsieur le président, il y a la question de la sensibilisation et de l'éducation du public. Il est évident que, en tant que parlementaires, à la Chambre, nous avons la chance d'être les représentants qui élaborent les lois de notre province. Nous sommes conscients des besoins des personnes vivant avec un

population living with disabilities are going through. Unfortunately, too many people in our society do not realize the challenges that some of us are facing. There are more than physical disabilities. There are mental, cognitive, learning, and more disabilities. Unfortunately, there needs to be better education and public awareness campaigns around this.

If we want to achieve a fully accessible New Brunswick by 2040, we must put our money where our mouth is. We must make sure that it is not only the 49 of us and the groups advocating for this who are aware of the challenges that we are going through, but we also need to make sure that all New Brunswickers realize the challenges that some of us are going through.

15:55

This brings me to a different aspect. I'm not blaming the government for this, but we can only think of what happened at UNB last week. A student graduating with a law degree, which took years and years of hard work, was unfortunately unable to go up on the stage to grab his diploma like the rest of his peers. How can we accept that we live in a society that allows things like that to happen?

Mr. Speaker, this brings me to inclusivity and the intersectionality of challenges that some of those people are facing. If they are going through challenges and have been stigmatized and left out all their life and they haven't been able to go up on stage to grab their diploma, that's not easy. It's not easy to live in such a society that stigmatizes you throughout all of your years. Unfortunately, that brings multiple levels of challenges that make it harder and harder for those folks to have a good life. It is our role, as legislators, to make sure that public education and awareness are key components of this piece of legislation and key components of what we're going to be discussing moving forward.

We have a role to play. I understand my role. I understand the privilege that I hold, but I also understand that far too many New Brunswickers do not have the privilege that I have. That's what we, as elected officials, have to do. We have to understand that we are here to help those who have fewer privileges than we do. Only then will we have done

handicap. Malheureusement, trop de gens dans notre société ne réalisent pas les défis auxquels certains d'entre nous sont confrontés. Il n'y a pas que les handicaps physiques. Il y a les handicaps mentaux, cognitifs, les troubles d'apprentissage, et d'autres encore. Malheureusement, il faut de meilleures campagnes d'éducation et de sensibilisation du public à ce sujet.

Si nous voulons que le Nouveau-Brunswick soit pleinement accessible d'ici 2040, nous devons joindre l'acte à la parole. Nous devons nous assurer que ce ne soit pas seulement les 49 parlementaires que nous sommes et les groupes qui défendent cette cause qui sont conscients des défis que nous devons relever mais que tous les gens du Nouveau-Brunswick soient également conscients des défis que certains d'entre nous doivent relever.

Cela m'amène à un autre aspect. Je ne blâme pas le gouvernement pour ceci, mais il nous suffit de penser à ce qui s'est passé à UNB la semaine dernière. Un étudiant qui a obtenu un diplôme de droit, lequel a nécessité des années et des années de travail acharné, n'a malheureusement pas pu monter sur la scène pour recevoir son diplôme comme le reste de ses pairs. Comment pouvons-nous accepter de vivre dans une société qui permet que de telles choses se produisent?

Monsieur le président, cela m'amène à parler d'inclusion et de l'intersectionnalité des défis auxquels certaines des personnes concernées sont confrontées. Être confronté à des difficultés, avoir été stigmatisé et laissé à l'écart pendant toute sa vie, ne pas avoir pu monter sur scène pour recevoir son diplôme, ce n'est pas facile. Il n'est pas facile de vivre dans une société où on est stigmatisé pendant toute sa vie. Malheureusement, cela entraîne de multiples défis divers qui rendent la vie de ces personnes de plus en plus difficile. Notre rôle, en tant que législateurs, est de veiller à ce que l'éducation et la sensibilisation du public soient des éléments clés de la mesure législative en question et des éléments clés de ce dont nous discuterons à l'avenir.

Nous avons un rôle à jouer. Je comprends mon rôle. Je comprends le privilège que j'ai, mais je comprends aussi que beaucoup trop de gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas le privilège qui est le mien. Voilà ce que nous devons faire en tant qu'élus. Nous devons comprendre que nous sommes ici pour aider les gens qui ont moins de privilèges que nous. Ce n'est qu'alors

our work as elected officials who are representing the ones who have fewer privileges than we do. This is crucial for changing societal attitudes, fostering a culture of inclusion and acceptance, and making sure that everyone feels welcome and at home in their province.

Mr. Speaker, the next section that I want to touch on is the section on enforcement and penalties. If we look at this bill and at the penalties for people who are not fully respecting the Act, we see that these are not clear. They are absolutely not clear. We cannot live in a society where some people are going to do wrong by those people, get a little slap on the finger, and just go on with their journey. There should be detailed penalties. There should be a progression of detailed penalties. If you are in contravention once, you get a certain penalty. If you are in contravention 10 times, you need to have higher penalties to make sure that... Everyone has a right to housing, a right to education, or a right to go up on stage and grab a diploma.

As we move toward 2040, another aspect is how this law will be implemented. What will be the role of government to make sure that audits are performed? The government currently has a multitude of buildings that are delayed for construction. Nothing has moved since 2018. We can only think of the New Brunswick Museum, the jail in Minto, and the courthouse in Fredericton. There are a few schools around the southern part of the province. Will those new constructions be up to par with this Act?

16:00

This is government money that's being spent on buildings, a lot more money than should've been spent through the inaction of this government. How can we make sure that, today, when those buildings go through construction... We see the courthouse being built up across the street. Will that building be accessible? Will that building conform to this Act that is a few years away? Unfortunately, I don't think so. I don't think so, and that's unfortunate. The government is setting a goal for 2040, which means it's not going to take clear action tomorrow to make sure that we're moving forward.

que nous aurons fait notre travail en tant qu'élus représentant les gens qui ont moins de privilèges que nous. Cela est essentiel pour changer les attitudes de la société, favoriser une culture d'inclusion et d'acceptation, ainsi que faire en sorte que tous les gens se sentent les bienvenus et chez eux dans leur province.

Monsieur le président, la section suivante que je souhaite aborder est celle qui concerne l'application de la loi et les pénalités. Si nous examinons le projet de loi sous l'angle des pénalités prévues pour les personnes qui ne respectent pas pleinement la loi, nous constatons que les pénalités ne sont pas claires. Elles ne sont absolument pas claires. Nous ne pouvons pas vivre dans une société où certaines personnes peuvent faire du tort à d'autres, se faire taper sur les doigts et simplement continuer leur chemin. Il faut des pénalités précises. Il doit y avoir une progression de pénalités précises. Si on contrevient à la loi une fois, on doit subir une certaine pénalité. Si on y contrevient 10 fois, il faut subir des pénalités plus lourdes pour faire en sorte que... Tout le monde a le droit au logement, le droit à l'éducation ou le droit de monter sur scène pour recevoir un diplôme.

À mesure que nous nous rapprochons de 2040, un autre aspect est la façon dont la loi en question sera mise en œuvre. Quel sera le rôle du gouvernement pour s'assurer que des vérifications sont effectuées? Le gouvernement a actuellement une multitude de bâtiments dont la construction est retardée. Rien n'a bougé depuis 2018. Nous n'avons qu'à penser au Musée du Nouveau-Brunswick, à la prison de Minto et au palais de justice de Fredericton. Il y a aussi quelques écoles dans le sud de la province. Ces nouvelles constructions seront-elles conformes à la loi proposée?

C'est de l'argent du gouvernement qui est dépensé pour des bâtiments, beaucoup plus d'argent qui devra être dépensé à cause de l'inaction du gouvernement actuel. Comment pouvons-nous nous assurer que, aujourd'hui, lorsque ces bâtiments sont en construction... Nous voyons le palais de justice en construction de l'autre côté de la rue. Ce bâtiment sera-t-il accessible? Sera-t-il conforme aux exigences de la loi en question dans quelques années? Malheureusement, je ne le pense pas. Je ne le pense pas, et c'est regrettable. Le gouvernement se fixe un objectif pour 2040, ce qui signifie qu'il ne va pas

We're still going to build schools, courthouses, and jails that do not conform to this Act because it's not 2040 yet. If the government cannot be a leader and lead by example, unfortunately, the lack of action is going to make it so that those people living with accessibility needs and challenges are not going to feel at home in their province. As elected officials, our role is to work for the less privileged in our society.

I've touched on the role and the composition of the advisory board before. The importance of fully describing and including in the bill the types of people we're seeking to fill the positions on the advisory board was clearly set out in both reports. Unfortunately, the piece of legislation that we have in front of us is incomplete when it comes to who should be part of the advisory board and the advisory committees. This brings me fear. When you don't set clear targets or goals on who should be on such a board, it brings me to fear that we're going to see a bunch of political appointments, as we've seen from this government in the past, and that we're going to see a lack of diversity and representation on the board and on the committees.

There are great organizations across our province that are working day and night to make sure that our province becomes more accessible. They should have a voice. We have people with real life experience who go through the struggles of having accessibility challenges every single day. They should have a chance to be representatives on this board and on these committees.

We would've liked to have seen an enhanced composition of the advisory board that includes a broad range of stakeholders, persons with various disabilities, experts in accessibility, business representatives, advocacy groups. We also want to make sure that it is gender-inclusive and represents our population as a whole. Only then will we have a full representation of what our society is all about. A diverse board will ensure a comprehensive and effective accessibility strategy, reflecting the needs of all citizens.

prendre de mesures claires demain pour s'assurer que nous allons de l'avant.

Nous allons continuer de construire des écoles, des palais de justice et des prisons qui ne se conforment pas à la loi en question parce que nous ne sommes pas encore en 2040. Si le gouvernement ne peut pas être un chef de file et montrer l'exemple, malheureusement, l'absence d'action va faire en sorte que les personnes vivant avec des besoins et des défis en matière d'accessibilité ne vont pas se sentir chez elles dans leur province. Notre rôle en tant qu'élus est de travailler pour les moins privilégiés dans notre société.

J'ai déjà abordé le rôle et la composition du conseil consultatif. L'importance de décrire en détail et d'inclure dans le projet de loi le type de personnes que nous recherchons pour occuper les postes au sein du conseil consultatif a été clairement établie dans les deux rapports. Malheureusement, la mesure législative dont nous sommes saisis est incomplète lorsqu'il s'agit de déterminer qui devrait faire partie du conseil consultatif et des comités consultatifs. Cela m'inquiète. Lorsque l'on ne fixe pas de cibles ou d'objectifs clairs quant à la composition d'un tel conseil, cela me fait craindre que nous voyions une série de nominations politiques, comme nous l'avons vu de la part du gouvernement actuel par le passé, et que nous voyions un manque de diversité et de représentation au sein du conseil et des comités.

Il existe partout dans notre province des organismes formidables qui travaillent jour et nuit pour s'assurer que notre province devient plus accessible. Leurs voix devraient être entendues. Nous avons des personnes qui ont une véritable expérience de la vie et qui sont confrontées chaque jour à des problèmes d'accessibilité. Elles devraient avoir la possibilité d'être des représentants au sein du conseil et des comités.

Nous aurions aimé que la composition du conseil consultatif soit améliorée et que celui-ci comprenne un large éventail de parties prenantes, de personnes ayant divers handicaps, d'experts en matière d'accessibilité, de représentants d'entreprises et de groupes de défense. Nous voulons également nous assurer que la composition du conseil tienne compte du genre et soit représentative de notre population dans son ensemble. Ce n'est qu'alors que nous aurons une représentation complète de ce qu'est notre société. Un conseil diversifié garantira une stratégie d'accessibilité

Honestly, the process that this bill has gone through has been quite lengthy. It all started with a motion, Motion 78 of 2021, I believe, which received unanimous consent in this Legislative Assembly. Then, some of my great colleagues and some of the members from the government side went through hours and hours of committee meetings to hear what people had to say about this. They heard testimonials. They heard people in tears explaining their situation and explaining how life in this province has been difficult. They heard real stories about how the government of New Brunswick needs to play a role in improving the lives of people living with accessibility challenges.

16:05

The committee went through great consultation. It published two reports, one called *Nothing About Us, Without Us* and one called *Achieving Greater Accessibility: New Brunswick's Framework for Accessibility Legislation*. I'm proud to have seen this government take action on this important matter. I'm proud of the work that has been done by the special committee. I've had the chance to read two excellent reports, and there was consultation to make sure that we have the best possible setting of the table. Everything was laid out on the table, and then the government had to go and do its work.

I commend the government for the process it went through with this special committee, but—it seems like there's always a "but" with this government—for a lot of stakeholders, consultation ended. The bill should've been tabled last year, according to the report. It seems as though they realized a couple of weeks ago: Oh—I need to find another word here—oh, we need to finish this by the end of the session. We're going to make it happen as fast as we can, table the legislation, and try to get the stakeholder groups to approve a process and understand that amendments are going to come at a later date. Is that really how it should be? Or should we have had important consultation all throughout this process?

complète et efficace, reflétant les besoins de tous les gens.

Honnêtement, le processus par lequel le projet de loi est passé a été assez long. Tout a commencé par une motion, la motion 78 en 2021, je crois, qui a obtenu le consentement unanime de l'Assemblée législative. Ensuite, certains de mes excellents collègues et certains parlementaires du côté du gouvernement ont participé à des heures et des heures de réunions de comité pour entendre ce que les gens avaient à dire sur le sujet. Ils ont entendu des témoignages. Ils ont entendu des gens en larmes expliquer leur situation et leur difficulté à vivre dans notre province. Ils ont entendu des histoires vraies éclairant la façon dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit jouer un rôle dans l'amélioration de la vie des personnes vivant avec des problèmes d'accessibilité.

Le comité a procédé à de nombreuses consultations. Il a publié deux rapports, l'un intitulé *Rien pour nous sans nous*, et l'autre intitulé *Atteindre une plus grande accessibilité : Cadre d'élaboration de la mesure législative du Nouveau-Brunswick sur l'accessibilité*. Je suis fier d'avoir vu le gouvernement actuel prendre des mesures sur cette question importante. Je suis fier du travail accompli par le comité spécial. J'ai eu la chance de lire deux excellents rapports, et il y a eu des consultations pour s'assurer que nous dressions la table de la meilleure des façons. Tout a été mis sur la table, puis il incombait au gouvernement de faire son travail.

Je félicite le gouvernement pour le processus qu'il a suivi relativement au comité spécial, mais — il semble qu'il y ait toujours un « mais » avec le gouvernement actuel —, pour beaucoup de parties prenantes, la consultation a pris fin. Le projet de loi aurait dû être déposé l'année dernière, selon le rapport. Il semble que le gouvernement s'en soit rendu compte il y a quelques semaines : Oh — je dois trouver un autre mot ici —, oh, nous devons achever le processus avant la fin de la session. Nous allons procéder aussi rapidement que possible, déposer la mesure législative et essayer de faire en sorte que les groupes de parties prenantes approuvent un processus et comprennent que des modifications seront apportées plus tard. Est-ce vraiment ainsi qu'il faudrait procéder? Ou aurions-nous dû procéder plutôt à une consultation importante tout au long du processus?

And, Mr. Speaker, another group that was mentioned a couple of times in the first report, *Nothing About Us, Without Us*, is First Nations. I chatted with my local Chief this weekend, and since the special committee submitted a report in 2022, they've heard nothing. They haven't been consulted. When you look at the bill itself, you see one mention of the word "Indigenous"—one.

That mention is that they could have a representative on the advisory committee—not that they must, not that they would, but that they could. The lack of consultation with First Nations communities in the current drafting of Bill 47 is concerning. They're not included. It is not *Nothing About Us Without Us*. First Nations face different challenges that we, over time, face, and the partnership and collaboration should have been in place in order to advocate for partnership and better legislation that represents all New Brunswickers.

The same goes for the multiculturalism of our province as we see the population grow. Where were that in the process? We have newcomers coming through our province more and more, from different backgrounds, different cultures, different realities. But unfortunately, they are not included in this piece of legislation, and that's unfortunate, Mr. Speaker.

As my time comes to an end, moving along here, it's the reviewing and the accountability that (a) the ministers are going to have, (b) the department is going to have, (c) the advisory board is going to have, and (d) the advisory committee is going to have. Nothing is clear. The ministers must report the progress on this piece of legislation to this House. There is no mention of that in the bill. Nothing is clear about the departmental update that must happen. As a matter of fact, we were told that the only reporting we're going to get from the department is in its annual report. It's published every year and is about 30 or 40 pages. I mean, I like to read that stuff, but unfortunately there aren't a lot of New Brunswickers who read those reports. That one paragraph on page 36 is not enough if we want to succeed at having an accessible New Brunswick for all.

Monsieur le président, les Premières Nations sont un autre groupe mentionné à quelques reprises dans le premier rapport, *Rien pour nous sans nous*. J'ai discuté avec ma chef locale en fin de semaine, et, depuis que le comité spécial a présenté un rapport en 2022, les gens en question n'ont rien entendu. Ils n'ont pas été consultés. Lorsqu'on parcourt le projet de loi lui-même, on ne voit qu'une seule mention du mot « autochtone » — une seule.

La mention indique que les gens en question pourraient avoir un représentant au sein du comité consultatif — non pas qu'ils doivent en avoir un, non pas qu'ils en auraient un mais qu'ils pourraient en avoir un. L'absence de consultation auprès des collectivités des Premières Nations au cours du processus actuel de rédaction du projet de loi 47 est préoccupante. Celles-ci ne sont pas incluses. Il n'est pas question de *Rien pour nous sans nous*. Les Premières Nations font face à des défis différents de ceux auxquels nous faisons face au fil du temps, et il aurait dû y avoir un partenariat et une collaboration pour promouvoir un partenariat et une meilleure mesure législative qui est représentative de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Il en va de même pour le multiculturalisme de notre province, à mesure que nous voyons la croissance de la population. Où en a-t-on tenu compte dans le processus? Nous avons de plus en plus de nouveaux arrivants dans notre province, issus de milieux différents, de cultures différentes, de réalités différentes. Malheureusement, la mesure législative ne tient pas compte de ces gens, et cela est regrettable, Monsieur le président.

Alors que mon temps de parole touche à sa fin, j'en arrive au rôle de réexamen et de reddition de comptes qu'auront a) les ministres, b) le ministère, c) le conseil consultatif et d) le comité consultatif. Rien n'est clair. Les ministres doivent faire rapport à la Chambre du progrès de la mesure législative. Le projet de loi n'en fait pas mention. Rien n'est clair quant à la mise à jour ministérielle qui doit avoir lieu. En fait, on nous a dit que le seul rapport que nous obtiendrons du ministère sera son rapport annuel. Celui-ci est publié chaque année et compte environ 30 ou 40 pages. À vrai dire, j'aime lire un tel genre de document, mais peu de gens du Nouveau-Brunswick, malheureusement, lisent de tels rapports. Un paragraphe à la page 36 n'est pas suffisant si nous voulons réussir à avoir un Nouveau-Brunswick accessible à tous.

16:10

At the end of the day, I'm skeptical of the actions of this government. I'm skeptical of the true meaning behind this legislation. Time and time again, we have seen that this government is not good at getting results. It's not good at accomplishing things. Without clear targets, where are we going to get? I mean, there are bridges that are years behind. There are programs that are years behind. We had the opportunity here to put out a clear statement with clear goals and to set targets for achievements. It's unfortunate that the government has not decided to include regular reviews in this piece of legislation to ensure that the legislation adapts to evolving needs and technological advancements.

At the end of the day, I'm saying all of this because I believe that transparency and accountability are what will make this legislation succeed. It's how we're going to have a better and accessible New Brunswick for all. It's how we're going to be able to say that we succeeded in making it Nothing About Us Without Us. Mr. Speaker, we have an opportunity here to seize the opportunity and forge a path forward to a more inclusive and equitable New Brunswick. I will have multiple amendments at the committee stage and so will some of my colleagues who are on the committee. We believe that we can enhance this bill to make it so that we can truly create a province where everyone has the opportunity to fully participate in our society.

As we consider Bill 47, I hope that the government members will reflect on the findings of the interim report on accessibility in New Brunswick and the 2023 accessibility report. These reports highlight significant gaps in our current approach and underscore a need for more comprehensive, ambitious, and immediate action. The 2022 interim report is aptly titled *Nothing About Us, Without Us*. This is a principle that must guide our legislative effort to ensure that the voices and needs of persons with disabilities are at the forefront of our decision-making processes.

I will be sharing multiple amendments when it comes to the committee stage of this bill. Let us not settle for incremental change by 2040. Let's strive for significant, tangible progress starting today. By doing

En fin de compte, je suis sceptique quant aux actions du gouvernement actuel. Je suis sceptique quant à la véritable signification de la mesure législative. À maintes reprises, nous avons constaté que le gouvernement actuel n'est pas doué pour obtenir des résultats. Il n'est pas doué pour accomplir des choses. Sans cibles claires, où allons-nous? À vrai dire, il y a des ponts qui ont des années de retard. Il y a des programmes qui ont des années de retard. Nous avons ici l'occasion de faire une déclaration claire avec des objectifs clairs et de fixer des cibles à atteindre. Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas décidé d'inclure, dans la mesure législative, des examens réguliers afin de s'assurer qu'elle s'adapte à l'évolution des besoins et aux progrès technologiques.

En fin de compte, je dis tout cela parce que je crois que la transparence et la reddition de comptes sont les clés du succès de la mesure législative en question. C'est ainsi que nous aurons un Nouveau-Brunswick meilleur et accessible à tous. C'est ainsi que nous pourrions dire que nous avons réussi à faire en sorte qu'il n'y ait Rien pour nous sans nous. Monsieur le président, nous avons actuellement la possibilité de saisir l'occasion et de tracer la voie vers un Nouveau-Brunswick plus inclusif et plus équitable. Je présenterai de nombreux amendements à l'étape de l'étude en comité, tout comme certains de mes collègues qui siègent au comité. Nous croyons que nous pouvons améliorer ce projet de loi de façon à ce qu'il nous permette de bâtir une province où chacun a la possibilité de participer pleinement à la vie dans notre société.

Alors que nous examinons le projet de loi 47, j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement réfléchiront aux constatations du rapport d'étape sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick et du rapport sur l'accessibilité de 2023. Ces rapports mettent en évidence des lacunes importantes dans notre approche actuelle et soulignent la nécessité d'une action plus globale, plus ambitieuse et plus immédiate. Le rapport d'étape de 2022 est judicieusement intitulé *Rien pour nous sans nous*. Il s'agit d'un principe qui doit guider nos efforts législatifs pour garantir que les voix et les besoins des personnes handicapées soient au premier plan de nos processus décisionnels.

Je présenterai de nombreux amendements lorsque le projet de loi sera à l'étape de l'examen en comité. Ne nous contentons pas de changements progressifs d'ici 2040. Efforçons-nous de réaliser des progrès

so, we can make New Brunswick a leader in accessibility, setting a standard for other provinces to follow. Together, we can build a province where every individual, regardless of their ability, can participate fully and equally in all aspects of life. Mr. Speaker, let us embrace the spirit of Nothing About Us Without Us and ensure that we make this piece of legislation the best it can possibly be. Thank you very much.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising to speak at second reading of Bill 47, *Accessibility Act*. While it did take a long time to get here, I do want to acknowledge how important it is that we are here with accessibility legislation on the floor of the House. It is an opportunity to really change things for the better for New Brunswickers.

16:15

Mr. Speaker, according to Statistics Canada, more than 35% of New Brunswickers have at least one disability. Even if that number was not this high, this would still be extremely important legislation. I mention that because, under “Purpose”, this legislation states:

Purpose

2 The purpose of this Act is

- (a) *to recognize that*
 - (i) *barriers to accessibility impact all persons in New Brunswick, particularly persons with disabilities*

So, this impacts all New Brunswickers, especially that 35%, which is now over 35%.

I want to thank all the organizations and community members who were witnesses, who shared their knowledge and experience with the accessibility committee, who contributed to this bill, and who got us to where we are today. That is extremely valuable. I want to say thank you.

significatifs et tangibles dès aujourd’hui. Ce faisant, nous pouvons faire du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière d’accessibilité, en établissant une norme que les autres provinces pourront suivre. Ensemble, nous pouvons bâtir une province où chaque personne, quelle que soit sa capacité, peut jouir d’une participation pleine et égale dans tous les aspects de la vie. Monsieur le président, adoptons l’esprit de Rien pour nous sans nous, et veillons à ce que la mesure législative soit la meilleure possible. Merci beaucoup.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à l’étape de la deuxième lecture du projet de loi 47, *Loi sur l’accessibilité*. Bien qu’il ait fallu beaucoup de temps pour en arriver là, je tiens à souligner à quel point il est important que nous soyons saisis sur le parquet de la Chambre d’une mesure législative sur l’accessibilité. C’est une occasion de vraiment changer les choses pour le mieux pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, selon Statistique Canada, plus de 35 % des gens du Nouveau-Brunswick ont au moins un handicap. Même si le chiffre n’était pas aussi élevé, la mesure législative demeurerait extrêmement importante. Je mentionne cela parce que, sous la rubrique « Objet », la mesure législative stipule ce qui suit :

Objet

2 La présente loi a pour objet :

- a) *de reconnaître que :*
 - (i) *les obstacles à l’accessibilité touchent toutes les personnes au Nouveau-Brunswick, en particulier les personnes handicapées,*

Cela touche donc tous les gens du Nouveau-Brunswick, en particulier les 35 %, qui sont maintenant plus de 35 %.

Je tiens à remercier tous les organismes et tous les membres de la collectivité qui ont témoigné, qui ont partagé leurs connaissances et leur expérience avec le comité sur l’accessibilité, qui ont contribué à l’élaboration du projet de loi et qui nous ont permis d’arriver là où nous sommes aujourd’hui. Leur apport est extrêmement précieux. Je tiens à les remercier.

I want to point out that this is the type of thing that we should be doing as a Legislature. We should be listening to people with lived experience and listening to experts as we craft legislation. That should be something we always do. We should have a higher standard for what we do here, Mr. Speaker. So, I'm glad that we followed that model. I thank the committee and all the people who participated.

However, there is a "but" because there are things that were recommended that didn't make their way into this bill, unfortunately. While this legislation is going to do important things, I think that this Legislature should review what was proposed to the committee. We should go back, and we should make amendments to improve this legislation. We have the opportunity to do that. The bill hasn't gone to committee yet, so we can do that. I urge everyone in the House to really think about that because there are some things that could make this legislation better.

One thing that I am glad to see is a definition of "disability" that is not going to exclude people the way some definitions currently do, such as, for example, when people are applying for extended benefits through Social Development. Mr. Speaker, I hope that is something that is addressed immediately.

This is a huge issue. Even when people with doctors' notes that say they have a disability apply for extended benefits, they're regularly denied. It doesn't make any sense. Even when they have a disability that's recognized at the federal level, people are often denied at the provincial level. They don't have recourse to appeal. What is happening when it comes to the Department of Social Development and to how people with disabilities have to try to navigate that department is unacceptable.

I can see the potential for improvement, Mr. Speaker. I regularly see people with disabilities trying to navigate these systems. I think these systems are designed to be inaccessible, in some cases. They exclude people. They are inaccessible, and they put up so many barriers. If anything, one thing that will come out of this is looking at government services. That is at the top of the list of what we need to do in order to

Je tiens à signaler que c'est le genre de choses que nous devrions faire en tant qu'Assemblée législative. Nous devrions écouter les personnes ayant une expérience vécue et les experts lorsque nous élaborons des mesures législatives. Nous devrions toujours le faire. Nous devrions avoir une norme plus élevée à l'égard de ce que nous faisons ici, Monsieur le président. Je suis donc contente que nous ayons suivi un tel modèle. Je remercie le comité et toutes les personnes qui ont participé.

Cependant, il y a un « mais », car des choses qui ont été recommandées n'ont malheureusement pas été intégrées au projet de loi. Même si la mesure législative va faire des choses importantes, je pense que l'Assemblée législative devrait examiner ce qui a été proposé au comité. Nous devrions revenir en arrière et apporter des amendements pour améliorer la mesure législative. Nous avons la possibilité de le faire. Comme le projet de loi n'a pas encore été renvoyé en comité, nous pouvons donc le faire. J'exhorte tous les parlementaires à vraiment réfléchir à cela, car il y a des choses qui pourraient améliorer la mesure législative.

Je me réjouis de voir une définition du terme « handicap » qui n'exclut pas des personnes comme le font certaines définitions actuelles, notamment les personnes qui demandent des prestations prolongées auprès de Développement social. Monsieur le président, j'espère que cette question sera traitée immédiatement.

Il s'agit d'un problème énorme. Même lorsqu'elles ont un billet du médecin attestant qu'elles ont un handicap, des personnes qui demandent des prestations prolongées voient régulièrement leur demande rejetée. Cela n'a aucun sens. Même lorsqu'elles ont un handicap reconnu à l'échelle fédérale, des personnes se voient souvent refuser leur demande à l'échelle provinciale. Elles n'ont pas de recours pour faire appel. Ce qui se passe quant au ministère du Développement social et quant à la façon dont les personnes handicapées doivent essayer de naviguer dans le système au sein de celui-ci est inacceptable.

Je peux voir des possibilités d'amélioration, Monsieur le président. Je vois régulièrement des personnes handicapées essayer de naviguer dans de tels systèmes. Je pense que ces systèmes sont conçus pour être inaccessibles, dans certains cas. Ils excluent des personnes. Ils sont inaccessibles, et ils dressent de nombreux obstacles. S'il y a une chose qui ressortira de tout cela, c'est l'examen des services

prevent and remove barriers. We can do so much better, whether it's in how a website is designed in order to make it accessible, the pathway through which people have to go to apply for things, or, as I said, the definition of "disability".

16:20

Again, I think this is positive. There are so many aspects of people's lives that are going to be impacted. I mentioned government services are something that this legislation should look at and will look at improving in order to remove barriers—transportation, education, employment, the built environment, housing, information and communications, sports and recreation, and any activity or matter prescribed by regulation. There is room for more to be added.

Mr. Speaker, this highlights so many aspects of our society that need to be better designed. These things need to be designed to be accessible to all New Brunswickers. That needs to be a priority. When legislation comes through, one thing I want to highlight is that I hope the resources required to meet these goals to remove these barriers will be provided. Without the resources, this won't go very far. It is very important to have the disability lens. There is immense value in this, and we are going to need resources to back it up in order to make sure that these programs, the built environment, and all these aspects are addressed.

The ones that I just mentioned are some of the priorities that I have heard when I've met with people with disabilities and with different organizations. Having access to accessible transportation and transit systems is a major barrier. Accessible housing... As housing is being built and as we look at transportation systems, we need to ensure that there is a disability lens on the design and the creation of different programs and when actually building houses. This is to make sure that every New Brunswicker can have access and that there is equity.

gouvernementaux. Cet examen est en tête de liste de ce que nous devons faire pour prévenir et supprimer les obstacles. Nous pouvons faire beaucoup mieux, qu'il s'agisse de la manière dont un site Web est conçu pour le rendre accessible, de la voie par laquelle les gens doivent passer pour faire une demande ou, comme je l'ai dit, de la définition de « handicap ».

Encore une fois, je pense que la mesure législative est positive. Il y a tant d'aspects de la vie des gens qui vont être touchés. J'ai mentionné que les services gouvernementaux sont un élément que la mesure législative devrait examiner, et celle-ci cherchera à améliorer la situation afin de supprimer les obstacles visant les transports, l'éducation, l'emploi, l'environnement bâti, le logement, l'information et les communications, les sports et loisirs, ainsi que tout autre domaine prescrit par règlement. Il est possible d'ajouter d'autres éléments.

Monsieur le président, cela met en lumière le fait que tant de composantes de notre vie en société doivent être mieux conçues. Ces éléments doivent être conçus pour être accessibles à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Cela doit être une priorité. J'espère que, lorsque la mesure législative sera adoptée, je tiens à le souligner, les ressources nécessaires seront fournies pour atteindre les objectifs visant à supprimer les obstacles. Sans ces ressources, la mesure législative ne nous mènera pas très loin. Il est très important d'adopter l'optique des personnes handicapées. Elle a une immense valeur, mais nous aurons besoin de ressources pour la soutenir afin de nous assurer que les programmes, l'environnement bâti et tous les autres aspects sont pris en compte.

Les priorités que je viens de mentionner sont celles que j'ai entre autres entendues lorsque j'ai rencontré des personnes handicapées et différents organismes. L'accès aux systèmes de transport et de transport en commun est un obstacle majeur. Des logements accessibles... Lorsque nous construisons des logements et que nous nous penchons sur les systèmes de transport, nous devons veiller à ce que la conception et la création de différents programmes, ainsi que la construction de logements proprement dite, tiennent compte de l'optique des personnes handicapées. Il s'agit de s'assurer que tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent y avoir accès et que l'équité est respectée.

One issue that is in the recommendations but that I see is left out of the legislation—maybe not left out but not implemented the way it should be—is the timeline. Mr. Speaker, 2040 is a long way away. We need to be more ambitious. That is what is recommended. I fully agree. We can do better than 2040. That should be amended. We, the people in this room, have the power to do that, and we should do that.

Also, Mr. Speaker, there was a desire by the people who presented to the committee for there to be more independence and an arm's-length body when it came to setting up a commission. We see an accessibility office and an accessibility advisory board being set up, but that is really not what was asked for or recommended. That is disappointing, honestly. We should be setting something up that has more independence. As the legislation stands, it is meant to have these bodies be under the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. That is not where they were recommended to be. They should be more independent.

Again, I strongly recommend that we, as legislators who can decide on this and make this legislation better, do so. We can do that in the next two weeks. I urge the other MLAs in this House, if you haven't already, to read the recommendations. Speak with people who were on the committee and who supported those recommendations, and then help pass amendments to improve this legislation. We can do that. We can do better.

Mr. Speaker, as I said, we need to ensure that there are resources and that, when it comes to accessibility, there is follow-through as well as accountability and transparency, which are the reasons that having an independent body is important. The Act does say that we should “ensure that progress toward greater accessibility is monitored, reported, and reviewed.” That is essential. As that is done, we need to ensure that the voices of the people involved are heard. Again, we have the opportunity to do that by amending this legislation.

Une question qui figure dans les recommandations mais qui, d'après ce que je constate, est ignorée dans la mesure législative — elle n'est peut-être pas ignorée, mais elle n'est pas mise en œuvre comme elle devrait l'être — est celle de l'échéancier. Monsieur le président, 2040, c'est bien loin. Nous devons être plus ambitieux. C'est ce qui est recommandé. Je suis tout à fait d'accord. Nous pouvons faire mieux que 2040. Cela devrait faire l'objet d'un amendement. Nous avons, nous, les personnes présentes dans la salle, le pouvoir de faire cela, et nous devrions le faire.

Par ailleurs, Monsieur le président, les personnes qui se sont adressées au comité souhaitaient, en ce qui concerne la création d'une commission, que celle-ci soit plus indépendante et autonome. Nous constatons la constitution d'un Bureau de l'accessibilité et d'un Conseil consultatif de l'accessibilité, mais ce n'est vraiment pas ce qui a été demandé ou recommandé. Honnêtement, c'est décevant. Nous devrions mettre en place quelque chose de plus indépendant. Selon le libellé de la mesure législative, les entités en question relèveront du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Ce n'est pas ce qui a été recommandé. Les entités devraient être plus indépendantes.

Une fois de plus, je recommande vivement que, en tant que législateurs qui peuvent prendre une décision à ce sujet et améliorer la mesure législative, nous le fassions. Nous pouvons le faire au cours des deux prochaines semaines. J'exhorte les autres parlementaires, si ce n'est pas déjà fait, à lire les recommandations. Parlez avec les personnes qui faisaient partie du comité et qui ont soutenu ces recommandations, puis aidez à faire adopter des amendements pour améliorer la mesure législative. Nous pouvons le faire. Nous pouvons faire mieux.

Monsieur le président, comme je l'ai dit, nous devons veiller à ce qu'il y ait des ressources et qu'il y ait aussi, en matière d'accessibilité, un suivi ainsi qu'une reddition de comptes et une transparence, qui sont les raisons pour lesquelles il est important d'avoir une entité indépendante. La loi stipule que nous devrions « veiller à ce que les progrès réalisés en matière d'accessibilité soient contrôlés, signalés et examinés ». C'est essentiel. En faisant cela, nous devons veiller à ce que les voix des personnes concernées soient entendues. Là encore, nous avons la possibilité de le faire en amendant la mesure législative.

16:25

We also need an intersectional approach to ensure that all New Brunswickers, be they Indigenous, Black, people of colour, people of different genders, or people of different languages are represented in addition to the disability lens because people have multiple identities that intersect, hence the word intersectionality. That's an important aspect that should be remembered as things are designed. Again, this disability lens is a big deal. I hope with all my heart that we do it right, Mr. Speaker.

We have the opportunity to have a more ambitious timeline and to actually create an independent body that is more arm's-length from government and not under the control of a department. We have the opportunity to do better. I do urge all MLAs to help pass amendments to do that.

While the Act is not perfect and doesn't have everything in it that I think should be there, this is a big deal. Again, we listened to people with lived experience and to experts. We had public hearings with witnesses. We actually did the work that we're supposed to do, and I don't always see that happen here in that way, Mr. Speaker. You have heard me say more than once that we should be able to call witnesses to economic policy when we need to or we should be examining the bills somewhere where we can call witnesses. I can even count them on my hands. It's been only a few times that we've had witnesses, listened to experts, made amendments, and actually made legislation better. That's what should happen here.

We should have a high standard for ourselves. I hope that the other MLAs in this House are listening and will help to make sure that when this bill passes in the next two weeks, we pass the best possible legislation. Thank you again to all the witnesses and people who contributed their important knowledge to crafting this. I do hope that this is implemented with the proper resources and that it starts making a big difference for New Brunswickers when it comes into effect. I

Nous avons également besoin d'une approche intersectionnelle pour veiller à ce que tous les gens du Nouveau-Brunswick, qu'ils soient autochtones, noirs, de couleur, de genre différent ou de langue différente, soient représentés, et cela en plus de l'optique des personnes handicapées, car les gens ont des identités multiples qui se croisent, d'où le terme d'intersectionnalité. C'est un aspect important dont il faut tenir compte lors de la conception des choses. Encore une fois, l'optique des personnes handicapées est un facteur important. J'espère de tout cœur que nous ferons bien les choses, Monsieur le président.

Nous avons la possibilité d'avoir un échancier plus ambitieux et d'effectivement créer une entité autonome qui est plus indépendante du gouvernement et qui n'est pas sous le contrôle d'un ministère. Nous avons la possibilité de faire mieux. J'exhorte vraiment tous les parlementaires à contribuer à l'adoption d'amendements à cet effet.

Bien que la loi ne soit pas parfaite et qu'elle ne contienne pas, à mon avis, tout ce qu'elle devrait contenir, elle représente une grande avancée. Encore une fois, nous avons écouté des personnes ayant une expérience vécue et des experts. Nous avons tenu des audiences publiques avec des témoins. Nous avons en fait accompli le travail que nous sommes censés accomplir, et je ne vois pas toujours cela se produire ici de cette manière, Monsieur le président. Vous m'avez entendue dire plus d'une fois que nous devrions être en mesure de convoquer des témoins au comité de la politique économique lorsque nous en avons besoin ou que nous devrions examiner les projets de loi dans un contexte où nous pouvons convoquer des témoins. Je peux même compter sur les doigts de la main les fois où un tel processus a été suivi. Ce n'est qu'à quelques reprises que nous avons entendu des témoins, écouté des experts, apporté des amendements et effectivement amélioré des mesures législatives. C'est ce qui devrait se passer en l'occurrence.

Nous devrions nous fixer des normes très exigeantes. J'espère que les autres parlementaires écoutent et contribueront à faire en sorte que, lorsque le projet de loi sera adopté au cours des deux prochaines semaines, nous adopterons la meilleure mesure législative possible. Je remercie de nouveau tous les témoins et toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette mesure législative en apportant leurs précieuses connaissances. J'espère vraiment que celle-

appreciate the chance to speak to this, and I look forward to seeing us pass amendments when this gets to committee. Thank you, Mr. Speaker.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. C'est un honneur pour moi de me lever à la Chambre pour parler du projet de loi 47. Je vous dirais que, après deux ans de travail au sein du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick, je peux tout simplement dire ce qui suit : enfin.

J'aimerais aussi remercier, du même coup, la présidente du comité, la députée de Saint Croix, de son travail de leadership à la table. Je remercie aussi les autres membres du comité de leur ouverture d'esprit. Comme nous l'avons mentionné tout à l'heure, Monsieur le ministre, ce n'est vraiment pas une question de politique ; c'est une question de sensibilisation et d'efficacité. Nous parlons ici d'un travail collaboratif. Je pense que ce Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick a justement prouvé que, malgré nos différences de couleurs et de politique, ce comité était là pour les bonnes raisons. En tout cas, les membres qui étaient là, ils l'étaient pour les bonnes raisons. Donc, je dis merci à mes collègues qui étaient membres du comité.

Vous savez que, après deux ans de travail et d'analyse, nous avons reçu des témoignages de 21 organismes ou témoins. Ces témoignages m'ont atteint directement au cœur. Le manque de services, le manque de diagnostics, le manque de soutien, l'incompréhension et la mauvaise interprétation ont été constatés par un grand nombre des témoins que nous avons entendus.

Cette première *Loi sur l'accessibilité* au Nouveau-Brunswick doit partir du bon pied pour s'assurer de son efficacité pour protéger et respecter les personnes ayant un handicap.

16:30

Monsieur le président, nous avons aussi souvent parlé du fait que, dans la tête de certaines personnes, lorsqu'il est question d'un handicap, c'est d'ordre physique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une personne en fauteuil roulant, d'une personne qui marche à l'aide de béquilles ou d'une personne qui porte un appareil

ci sera mise en œuvre avec les ressources appropriées et qu'elle commencera à faire une grande différence pour les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'elle entrera en vigueur. Je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet, et j'ai hâte de nous voir adopter des amendements lorsque le comité sera saisi de la mesure législative. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I am honoured to rise in the House to speak about Bill 47. I can tell you that, after two years of work on the Select Committee on Accessibility in New Brunswick, I can simply say this: finally.

At the same time, I'd like to thank the committee chair, the member for Saint Croix, for her leadership at the table. I would also like to thank the other committee members for their open-mindedness. As we said earlier, minister, this is not really a political question; it's about awareness and effectiveness. We're talking about collaborative work here. I think the Select Committee on Accessibility in New Brunswick proved that, despite our colour and political differences, it was there for the right reasons. In any case, the members who were there were there for the right reasons. So, I'd like to thank my colleagues on the committee.

As you know, during our two years of work and analysis, we heard presentations from 21 organizations and witnesses. I found their testimony very moving. Many of the witnesses we heard from spoke of a lack of services, diagnoses, and support, as well as misunderstanding and misinterpretation.

New Brunswick's first *Accessibility Act* needs to get off to a good start to ensure its effectiveness in protecting and respecting people with disabilities.

Mr. Speaker, we've also often talked about the fact that, in some people's minds, when we speak about a disability, it's a physical one, such as someone in a wheelchair, on crutches, or wearing a hearing aid; in other words, we often think of a disability that is visible.

auditif ; en d'autres mots, nous pensons souvent à quelque chose que nous pouvons voir.

Ce que nous avons entendu pendant les séances d'information, c'est qu'il y a aussi les maladies non visibles, c'est-à-dire celles liées à la santé mentale. De plus, les troubles de l'ouïe, les troubles de la vue, les tremblements, les conséquences de l'abus de l'alcool et de la drogue, ainsi que la dépression ont énormément d'impact sur la vie des gens. Malheureusement, la pandémie ne nous a pas aidés en ce qui a trait à la santé mentale. Donc, le projet de loi tombe bien, mais, comme mon collègue l'a mentionné, il aurait pu et aurait dû être déposé l'année dernière.

Nous avons travaillé au sein du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick au cours des deux dernières années, et le gouvernement était au courant. Il aurait donc dû faire une priorité de ce dossier, pour être en mesure, au lendemain du dépôt du rapport du comité, d'avoir des ébauches sur la table. Comme mon collègue de Restigouche-Chaleur l'a mentionné, d'autres provinces ont de telles lois, et nous pouvons trouver de bons exemples dans tout le Canada et ailleurs sur lesquels nous aurions pu nous baser pour rédiger ce projet de loi.

Sur ce, je vais reprendre les mots prononcés par le ministre lors du débat à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi. Il nous a dit que le gouvernement croit fermement que tous les Néo-Brunswickois et toutes les Néo-Brunswickoises devraient — devraient — jouir des mêmes possibilités. Je ne sais pas si vous le savez, mais « devraient », dans mon langage, ce n'est pas très prioritaire.

Monsieur le président, je vous dirais que, aujourd'hui, tous les gens du Nouveau-Brunswick doivent jouir des mêmes possibilités. C'est une question qu'ils doivent et non qu'ils devraient ; nous devons parler au présent. Si nous commençons à parler au conditionnel pour la réglementation et les mesures législatives qui concernent les humains, nous sommes peut-être en retard, justement, sur la valorisation ou la validité du projet de loi.

Monsieur le président, les membres du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick ont été nommés en juin 2021, et nous avons tenu des audiences dès que nous avons reçu notre formation. En octobre 2021, nous avons tenu des audiences, et, en mars 2022, il y en a eu d'autres. Les premiers rapports ont été déposés en 2022, et le cadre législatif a été déposé en décembre 2023. Nous sommes maintenant

What we heard during the information sessions was that there are also invisible conditions, such as mental health issues. Hearing issues, vision problems, tremors, the consequences of alcohol and drug abuse, and depression have a huge impact on people's lives. Unfortunately, the pandemic did not make things easier when it comes to mental health. So, the bill is timely, but, as my colleague said, it could and should have been tabled last year.

We've been working on the Select Committee on Accessibility in New Brunswick for the past two years, and the government was aware of this. It should have made this file a priority, so that the day after the committee's report was tabled, it would have had drafts on the table. As my colleague from Restigouche-Chaleur mentioned, other provinces have similar legislation, and we can find good examples across Canada and elsewhere on which we could have based this bill.

I'd like to repeat the words spoken by the minister during the debate at second reading of this bill. He told us that the government firmly believes that all New Brunswickers should—should—enjoy the same opportunities. I don't know if you know this, but to my way of speaking, the word "should" doesn't scream high priority.

Mr. Speaker, I would say that today, all New Brunswickers must enjoy the same opportunities. It's an imperative, not an aspiration. If we start talking about aspirations in regulations and legislation dealing with human beings, that could diminish the value or the impact of the bill.

Mr. Speaker, the members of the Select Committee on Accessibility in New Brunswick were appointed in June 2021, and we held hearings as soon as we received our training. We held hearings in October 2021 and again in March 2022. The first reports were tabled in 2022, and the legislative framework was tabled in December 2023. It's now May 2024, and this bill was presented to us last week,

en mai 2024, et ce projet de loi nous a été présenté la semaine dernière, alors que nous sommes à la fin d'une session législative et que les heures sont comptées. Il faut croire que les priorités des gens ne sont pas toutes les mêmes. Malheureusement, nous allons perdre des joueurs ici, à la Chambre. Donc, la priorité de ce gouvernement est peut-être de faire adopter ce projet de loi rapidement. Toutefois, je vais vous dire une chose : J'ai travaillé deux ans à ce projet de loi et je ne le laisserai pas être adopté sans qu'y soit inclus ce que les intervenants nous ont demandé, en suppliant.

Monsieur le président, je me permets de mentionner les organismes qui se sont présentés devant nous : le Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées, Jobs Unlimited, l'Institut national Canadien pour les aveugles, l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick, la NB Coalition of Persons with Disabilities, le Conseil canadien de la réadaptation et du travail, l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

16:35

Il y a aussi le Collectif neurodivergent du N.-B., la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, Autism Connections Fredericton, Troubles d'apprentissage—Association du Nouveau-Brunswick, Dystrophie musculaire Canada, la Neil Squire Society, Capacité Nouveau-Brunswick, le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé, le comité consultatif de parents du Canada Fetal Alcohol Spectrum Disorder Research Network, Services aux Sourds et Malentendants du Nouveau-Brunswick et Normes d'accessibilité Canada. Au 20^e rang, figure le ministère de la Santé et, au 21^e, et non le moindre, le Centre d'excellence en trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale du Nouveau-Brunswick.

À tous ces témoins, ces professionnels et ces gens dévoués, je dis merci. Nous en avons appris énormément, ce qui nous a permis de formuler des recommandations, de façon unanime. Je tiens à préciser le terme « unanime ». Parmi tous les parlementaires siégeant au comité, nombreux étaient ceux du côté du gouvernement comparativement aux parlementaires du côté de l'opposition, mais, Monsieur le président, nous avons unanimement formulé des recommandations claires et précises pour avoir une loi claire et précise.

at the end of a legislative session when the number of hours is limited. I guess we don't all have the same priorities. Unfortunately, we're going to lose some players here at the House. So, perhaps this government's priority is to get this bill passed quickly. Let me tell you something, though: I've worked on this bill for two years, and I'm not going to let it go through without including what the stakeholders have been begging us for.

Mr. Speaker, I'd like to mention the organizations that appeared before us: the Premier's Council on Disabilities, Jobs Unlimited, the Canadian National Institute for the Blind, the Canadian Mental Health Association of New Brunswick, the NB Coalition of Persons with Disabilities, The Canadian Council on Rehabilitation and Work, the New Brunswick Association for Community Living, and the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour.

There's also the Neurodivergent Collective of New Brunswick, the New Brunswick Human Rights Commission, Autism Connections Fredericton, the Learning Disabilities Association of New Brunswick, Muscular Dystrophy Canada, the Neil Squire Society, Ability New Brunswick, the New Brunswick Health Council, the Canada Fetal Alcohol Spectrum Disorder Research Network parent advisory committee, New Brunswick Deaf and Hard of Hearing Services, and Accessibility Standards Canada. In 20th place, the Department of Health, and in 21st place but not least, the New Brunswick Fetal Alcohol Spectrum Disorder Centre of Excellence.

To all those witnesses, professionals, and dedicated individuals, I say thank you. We learned a great deal from them, which enabled us to make unanimous recommendations. I'd like to clarify what I mean by "unanimous." There were many more government members than opposition members on the committee, Mr. Speaker, but we were able to come up with unanimous, clear, and targeted recommendations aimed at creating a clear and specific Act.

Les 21 intervenants et tous leurs bénévoles, leur personnel et leurs clients réclament l'adoption d'une *Loi sur l'accessibilité*, et il est temps que cela soit fait. Pour reconnaître la contribution de ces intervenants que nous avons rencontrés et les autres qui nous ont soumis des documents, nous devons être extrêmement prudents dans l'approche que nous adopterons relativement à la *Loi sur l'accessibilité*.

Avec toute nouvelle loi, une des premières choses que je cherche à déterminer, entre autres, ce sont les pouvoirs du ministre responsable de la loi. Dans ce projet de loi, il est écrit ce que le ministre « pourrait » ou « peut » faire au lieu de ce qu'il « doit » faire. Ce sont des points relatifs à des interventions du ministre que nous devons étudier. Vous savez, même si une loi précise qu'une intervention « devrait » être faite, malheureusement, ce n'est souvent pas le cas. Si nous voulons mettre du sérieux dans cette loi, le ministre, le Cabinet et le gouvernement doivent prendre le dossier au sérieux et doivent agir. Le travail ne peut pas reposer sur des suppositions et des éventualités. Il faut agir.

Le projet de loi proposé a trait aux normes d'accessibilité dans les services gouvernementaux. Cela veut dire, Monsieur le président, que chaque ministère et chaque ministre assis de l'autre côté de la Chambre ont un rôle à jouer relativement à ce projet de loi et auront un rôle à jouer relativement à cette loi. Au sein de l'appareil gouvernemental, cette loi aura un impact sur la façon dont chaque fonctionnaire assurera la prestation des services et sur sa façon d'accueillir la clientèle. La loi aura aussi un impact sur les décisions relatives à la mise en place ou à l'élaboration de nouveaux éléments, de politiques, de programmes, du financement, du soutien, des écoles et des hôpitaux. La façon de concevoir, de fonctionner et de travailler sera également touchée.

Donc, j'ose croire que chaque ministère et chaque direction au sein de ceux-ci ont étudié l'impact potentiel de cette loi. Je regarde la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et je me demande quel impact cette loi aura sur les parcs provinciaux. Comment rendrons-nous nos parcs provinciaux accessibles pour les différentes personnes vivant avec un handicap? Il n'y a pas seulement les handicaps physiques. Allons-nous développer des programmes qui pourront soutenir, divertir et maintenir en forme les personnes concernées?

All 21 interveners and their volunteers, staff, and clients have been calling for an Accessibility Act, and it's about time. In recognition of the contribution of the interveners we met and the other parties who submitted documents to us, we must be extremely cautious in the approach we take to the Accessibility Act.

With any new Act, one of the first things I try to do is identify the powers of the minister responsible for the Act. Bill 47 talks about what the minister "may" do instead of what he or she "must" do. It's the details of those interventions by the minister that we'll have to study. You know, even when an Act states that a specific action "should" be taken, often nothing is done, unfortunately. If we want to get serious about this Act, the minister, Cabinet, and the government must treat the matter seriously and take action. The work can't be based on suppositions and hypotheticals. Action is what is needed.

Bill 47 deals with accessibility standards in government services. This means, Mr. Speaker, that every department and every minister sitting on the other side of the House has a role to play in the bill and will have a role to play in the Act. Within government, the Act is going to impact the way every civil servant delivers services and greets clients. It is also going to impact decisions relating to the implementation or development of new features, policies, programs, funding, support, schools, and hospitals. The way we design, operate, and work is also going to be impacted.

So, I'd like to think that every department and branch has studied the potential impact of the Act. I look at the Minister of Tourism, Heritage and Culture and wonder what impact the Act will have on provincial parks. How are we going to make sure our provincial parks are accessible to people with disabilities? We're not just talking about physical disabilities. Are we going to develop programs that can support, entertain, and maintain the fitness of the individuals in question?

16:40

Je regarde les autres ministères qui auront... Il y a le ministère des Transports et de l'Infrastructure, avec toute la construction qui est faite. Y aura-t-il des trottoirs assez larges pour les fauteuils roulants? Y aura-t-il des corridors assez larges pour tourner une civière dans un foyer de soins? Sinon, que faisons-nous et comment réglons-nous la situation?

Mon collègue de Restigouche-Chaleur a mentionné toute la question des sanctions et de la mise en application de la nouvelle loi. Pour moi, ce n'est pas assez rigide et pas assez clair. C'est une question de reddition de comptes. Chaque ministre sera-t-il responsable de son ministère et de ses actions par rapport à l'accessibilité? Nous parlons d'embaucher ou de servir une personne vivant avec un handicap. Chaque ministère est-il prêt? Veut-il le faire et croit-il que cela doit être fait?

Malheureusement, je pense que, si nous adoptons ce projet de loi trop rapidement, sans y avoir pensé sérieusement, nous manquerons peut-être le bateau. Comprenez-moi bien, Monsieur le président : Mon intention n'est pas de ralentir le processus d'adoption du projet de loi. Je suis en faveur ; il fallait un tel projet de loi. Comment pouvons-nous l'améliorer collectivement en quelques jours ou en quelques heures, et ce, sans débat? Je pense que, si nous pouvons nous entendre à cet égard, ce serait la solution.

Mon collègue a mentionné qu'il allait proposer quelques amendements à l'étape de l'étude en comité. Ce sont des amendements qui font suite à ce que nous avons entendu des intervenants. Ce sont des amendements qui touchent les demandes et les requêtes des intervenants rencontrés. Ce ne sont pas mes amendements, parce que je ne suis pas un expert dans chaque domaine. Ce sont ceux des gens du Nouveau-Brunswick. Ce sont ceux des personnes qui dirigent les organismes concernés. Ces gens nous ont dit : Voici ce qu'il faut dans ce projet de loi.

Malheureusement, nous ne retrouvons pas cela dans le projet de loi, donc nous aurons des questions à poser au ministre pour savoir pourquoi il en est ainsi. Si la réponse est justifiable, c'est correct. Si elle ne l'est pas, comment pouvons-nous corriger cela tout de suite, en 2024? N'oubliez pas que la nouvelle loi entrera en vigueur en août 2024. Ensuite, il y aura des élections. La nouvelle loi risque alors d'être oubliée pour plusieurs mois encore. C'est tout de suite, cette

I look at the other departments that will have... There's the Department of Transportation and Infrastructure, with all the construction work that goes on. Will there be sidewalks wide enough for wheelchairs? Will there be hallways wide enough to turn a stretcher around in a nursing home? If not, what do we do and how do we resolve the situation?

My colleague from Restigouche-Chaleur mentioned the question of penalties and enforcement of the new Act. To me, the Act is not strict or clear enough. It's a question of accountability. Will each minister be responsible for their own department and its actions in relation to accessibility? We're talking about hiring or serving people living with a disability. Is every department ready for this? Does it want to do this, and does it think it should be done?

Unfortunately, I think that if we pass this bill too quickly, without giving it serious thought, we may miss the boat. Please understand, Mr. Speaker: My intention is not to slow down the passing of the bill. I'm all for it; such a bill was needed. Yet, how can we collectively improve it in a matter of days or hours, without debate? I think that if we can agree on that part, that would be the solution.

My colleague mentioned that he would be proposing a few amendments at the committee stage. The amendments stem from what we heard from the interveners. They address the demands and requests of the interveners we met with. They're not my amendments, because I can't be an expert in every field. They come from New Brunswickers. They come from the people who run the organizations in question. These people told us: Here's what's needed in this bill.

Unfortunately, we're not seeing what they told us reflected in the bill, so we're going to have questions for the minister as to why that's the case. If the answer makes sense, then okay. If it doesn't, though, how can we correct it right now, in 2024? Don't forget that the new Act takes effect in August 2024. Then it will be election time. The new Act is likely to be forgotten

semaine, que nous devons faire les changements, s'ils sont nécessaires.

Toute la question des transports doit être examinée. Pour ce qui est du ministère des Transports et de l'Infrastructure, il n'y a pas seulement la question de l'accessibilité. Nous parlons aussi de toute la question de l'adaptation des véhicules et de l'adaptation des panneaux de circulation. Il y a plein de domaines qu'il faut toucher dans ce secteur.

Beaucoup de gens nous ont parlé du secteur de l'éducation. À ce sujet, je dirais qu'il faut réaliser que, souvent, nous détectons certains problèmes ou certains défis lorsque l'enfant entre à l'école. Nous détecterons un TDAH, un problème de vision, un problème auditif ou un problème de comportement. Ou bien, nous ne détecterons pas cela. Comment réagissons-nous? Quel sera l'impact de l'application de la loi sur le système scolaire? Aussi, comment formerons-nous les intervenants scolaires pour leur donner les outils nécessaires, de la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire? Aurons-nous les outils adaptés et la technologie informatique adaptée pour ces élèves, afin qu'ils puissent avoir accès à une formation postsecondaire, en fonction de leur choix et de leurs capacités?

16:45

Il faut que ce soit le cas. Sommes-nous tous prêts à embaucher des personnes vivant avec un handicap? Il faut regarder aux normes d'emploi, à la réglementation et à la formation de nos employeurs dans le secteur privé et même au sein des organismes gouvernementaux. Nous devons absolument trouver des façons de combler nos besoins. D'après ce que nous entendons, tout le monde a besoin d'employés. Comment faisons-nous pour faire en sorte que la personne vivant avec un handicap puisse intégrer le marché du travail? Quelle est l'adaptation qui lui est nécessaire? Comment faisons-nous cela?

Nous en discussions justement ce midi, à la table où j'étais assis, lors du dîner du conseil du premier ministre qui voit au dossier de l'accessibilité. Je pense que nous en avons justement parlé; nous devons absolument donner du pouvoir et de la formation à nos employeurs, qui en donneront ensuite à leurs employés pour assurer la bonne intégration de la personne ayant des besoins spéciaux ou vivant avec un handicap.

again for a number of months. Right now, this week, is the time to make the changes, if any are needed.

The whole question of transportation needs to be looked at. With respect to the Department of Transportation and Infrastructure, it's not just a matter of accessibility. We're also talking about adapting vehicles and traffic signs. There are plenty of things that need to be addressed in this area.

Many people talked to us about education. In that regard, I would say that it's important to realize that some problems and challenges can often be detected when a child starts school. Such is the case for ADHD and vision, hearing, and behavioural problems, for example. Sometimes those issues go undetected, though. How do we respond? What impact will implementing the Act have on the school system? Also, how will we train school workers to give them the tools they need, from kindergarten to university? Will we have the right tools and computer technology for those students, so they can pursue post-secondary training in their area of choosing and in keeping with their abilities?

That needs to be the case. Are all of us willing to hire people with disabilities? We need to look at employment standards, regulations, and training for our employers in the private sector and even within government agencies. It's imperative that we find ways to meet our needs. Based on what we're hearing, everyone's looking for workers. How do we ensure that people with disabilities can enter the labour market? What accommodations do they need? How do we provide them?

We were just discussing this at a table I was sitting at during the Legislative Lunch organized by the Premier's Council on Disabilities, which deals with accessibility-related matters. I think we actually talked about it; it's crucial that we empower and train our employers, who will then do the same with their employees to ensure the successful integration of people with special needs or who are living with a disability.

Lorsque nous parlons de l'environnement, c'est toute la question des bâtiments et des infrastructures. Avant, lorsque nous parlions d'accessibilité, il était question d'une rampe pour un fauteuil roulant. Quand nous faisons notre entrée au sein du marché du travail... Quand nous entrons dans une école, il y a des élèves qui lisent sur des feuilles bleues. Il y a des jeunes qui ont accès à un local sensoriel. Donc, comment adaptons-nous les milieux pour nous assurer que chacun a une éducation de qualité et un environnement de qualité adapté, afin d'être un citoyen épanoui qui contribue à la société du Nouveau-Brunswick?

Je ne parlerai peut-être pas longuement du logement, mais il faut absolument adapter nos logements pour les personnes à besoins spéciaux. L'accessibilité aux logements est un critère fondamental pour l'épanouissement d'une personne. Il y a toute la question de l'information et de la communication. Au sein du comité, on nous a exposé que les sites Web du gouvernement ne sont pas accessibles pour plusieurs personnes. Tout d'abord, je vous dirais que c'est parce que, souvent, il n'y a pas de réseau Internet dans plusieurs régions rurales. Donc, l'accessibilité à la connectivité n'est pas disponible. Ensuite, souvent, les couleurs, les caractères et les images utilisés ne répondent pas aux besoins de plusieurs personnes. Que faisons-nous avec les personnes ayant un problème auditif? Même en mettant le volume au maximum, cela ne fonctionne pas. Y a-t-il des sous-titres quelque part, en français et en anglais?

Nous l'avons aussi vécu pendant la pandémie de la COVID-19, lorsqu'il y avait les conférences de presse. Le langage des signes n'était pas disponible. N'oubliez pas que, au Nouveau-Brunswick, il y a deux langages des signes, soit en français et en anglais. Ce n'est pas le même langage. Il y a celui du Québec et le système américain. Je pense que c'est ainsi que ce dernier est nommé. Nous n'avons pas pris cela en considération. Je vous dirais que, pour une certaine portion de la population — mes collègues et moi l'avons mentionné —, même si ces gens regardaient la conférence de presse, ils ne pouvaient pas suffisamment lire sur les lèvres pour comprendre l'enjeu et les directives données. Donc, quel autre moyen y avait-il pour rejoindre ces gens-là, en tant que députés? Il y avait aussi d'autres médias. Cependant, est-ce normal? Je pense que nous avons tous des questions à nous poser à savoir si nous avons appris des leçons de certaines situations. Comment allons-nous maintenant régler cette situation? Je pense que ce

When we talk about the environment, there's the whole question of buildings and infrastructure. In the past, when we talked about accessibility, we meant a ramp for a wheelchair. When we enter the job market... When we enter a school, there are students reading on blue sheets of paper. Some students have access to a sensory room. So, how do we adapt environments so that everyone has a quality education and quality accommodations and can reach their potential and become citizens who contribute to New Brunswick society?

I may not spend a lot of time talking about housing, but it's crucial that we adapt our homes for people with special needs. Access to housing is fundamental to personal fulfilment. There's the whole question of information and communication. In committee, we were told that government websites are not accessible to a number of people. First, I'd say it's because there's often no Internet in a number of rural areas. So, people can't connect to the Internet. Second, the colours, fonts, and images used often don't meet the needs of a number of people. What are we doing for people with hearing problems? Turning the volume up to maximum doesn't always work. Is there subtitling in French and English?

We also experienced this during the COVID-19 pandemic, with press conferences. Sign language was not available. Remember that in New Brunswick, there are two sign languages: one for French speakers and one for English speakers. The languages aren't the same. There's SLQ, the Quebec system, and ASL, the American system. I think that's what it's called. We didn't take that into consideration. I'd say that, for a segment of the population—as my colleagues and I have mentioned—even if they watched the press conference, they couldn't read lips well enough to understand what was at stake and what instructions were being given. So, how else can we, as members, reach those people? There were also alternate formats. Is that normal, though? I think we should all reflect on what we've learned. How are we going to correct the situation now? I think this bill must ensure that we have the means to overcome our challenges.

projet de loi doit s'assurer de nous donner les moyens de relever nos défis.

16:50

(M^{me} Conroy prend le fauteuil à titre de vice-présidente de la Chambre.)

Tout à l'heure, j'ai parlé de la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture par rapport à ce qui se fait dans les sports, les loisirs et dans les parcs pour les personnes vivant avec un handicap. Comment celles-ci peuvent-elles avoir accès aux plages et aux télésièges dans les stations de ski? Voulons-nous assurer et développer des possibilités pour ces personnes? Il faudra absolument se poser ces questions.

Madame la vice-présidente, nous avons parlé du rapport intitulé *Rien pour nous sans nous : avançons ensemble vers un Nouveau-Brunswick accessible*. Tous les intervenants que nous avons rencontrés ainsi que les membres du comité ont entendu, tout comme moi, que l'élaboration, le développement et la mise en œuvre de ce projet de loi doivent être faits par et pour les personnes impliquées. Je trouve désolant que nous ayons probablement entendu cela de la part des 21 intervenants et que nous ne retrouvions pas dans la composition du conseil une mixité obligatoire de personnes, de ce point de vue.

Selon moi, la composition du conseil telle que proposée dans le projet de loi manque d'éléments. Tout d'abord, le mandat n'est pas si clair. Ce conseil comprend 12 personnes nommées par le ministre. Vous savez, lorsqu'un comité ou un conseil comme celui-ci est mis en place et qu'il est dit que les membres ont un mandat de 5 ans — maximum 10 ans —, cela veut dire qu'il n'y a pas de rotation des membres.

J'aurais aimé voir un comité transitoire : Certains membres auraient pu être nommés pour une période de deux ans, d'autres pour trois ans et d'autres pour quatre ans, afin qu'il y ait une rotation. Que va-t-il arriver dans cinq ans, si les 12 personnes terminent leur mandat en même temps? Cela a déjà été fait pour d'autres comités. Lorsque ceux-ci sont élaborés, il est bon d'avoir une période de transition, quelque chose que nous ne voyons pas dans ce projet de loi. Malheureusement, c'est assez inquiétant. Cela aurait pu être fait, et je pense que nous pouvons encore le faire. Nous pouvons nous donner ce moyen-là, en copiant ce qui a été fait dans d'autres commissions et

(Ms. Conroy took the chair as Deputy Speaker).

Earlier, I mentioned the Minister of Tourism, Heritage and Culture in relation to what's being done in sports, recreation, and parks for people living with disabilities. How can those individuals access beaches, or chairlifts at ski resorts? Do we want to ensure and develop opportunities for them? We need to be asking ourselves these questions.

Madam Deputy Speaker, we talked about the report entitled *Nothing About Us, Without Us: Moving Together Towards an Accessible New Brunswick*. All the interveners we met with said—and the committee members heard, just as I did—that the development and implementation of this bill must be done by and for the people involved. I find it disturbing that despite hearing this probably from all 21 interveners, we're not requiring a mix of people on the board.

In my opinion, the composition of the board as proposed in the bill is lacking. First, the length of a term isn't very clear. The board is made up of 12 people appointed by the minister. You know, when a committee or board like this is set up and members have a five-year term—maximum ten years—that means there's no rotation of members.

I would have liked to see a transitional committee: Some members could have been appointed for two years, others for three, and others for four, to ensure rotation. What's going to happen in five years' time, if all 12 people decide to leave at the same time? We've seen this in other committees. When these details are developed, it's good to have a transition period, something we don't see in this bill. It's unfortunately quite concerning. It could have been done, and I think we can still do it. We can do it by copying what's been done for other commissions and boards in New Brunswick. We could include it in

d'autres conseils au Nouveau-Brunswick. On pourrait l'intégrer au paragraphe 7(1). Ce concept pourrait aussi être inclus au paragraphe 7(2).

Je vais aussi revenir sur quelque chose qui me chicote et que nous avons entendu en comité ; cela devrait aussi tracasser les membres du comité. Dans le projet de loi, il est indiqué « de faire du Nouveau-Brunswick une province plus accessible d'ici 2040 ». C'est ce qui est inscrit dans le projet de loi.

Monsieur le ministre, depuis deux ans que nous entendons dire que nous pouvons le faire pour 2033. Pourquoi, dans ce projet de loi, indiquons-nous 2040? Selon ce que nous avons entendu, c'est le Cabinet qui a choisi 2040 au lieu de 2033. Aux membres du Cabinet, pouvez-vous s'il vous plaît reconsidérer cette date? Vous avez quelques heures pour y penser jusqu'à ce que nous soyons en comité demain pour changer l'année 2040 à 2033, sans argumenter. Soyons ambitieux comme gouvernement, comme province et comme particuliers. Ce que nous demandons, c'est d'avancer la date sept ans plus tôt. Si tout le monde met la main à la pâte, cela peut se faire. Ce que nous sommes en train de dire, avec l'année 2040, c'est que le temps n'est pas important. Madame la vice-présidente, je vais vous dire une chose : Lorsqu'une personne est en crise et en quête de services, lorsqu'une personne est dans son petit cocon sur le sofa en train de pleurer parce qu'elle n'a pas accès aux services, n'a pas d'emploi, n'a pas de toit au-dessus de la tête, une minute peut faire tout une différence.

16:55

Aujourd'hui, je ne veux pas être le fonctionnaire. Je veux être l'humain qui va prendre la décision d'agir le plus rapidement possible. Imaginez un scénario où l'on dirait à un pompier qu'il a trois heures pour répondre à un appel en ce qui a trait à un incendie. Je m'excuse, mais la maison serait complètement détruite par le feu depuis longtemps. Combien de décès y aurait-il? On n'en a aucune idée. Il faut agir le plus rapidement possible. Aujourd'hui, en 2024, il n'y a aucune raison de ne pas se donner les objectifs, les moyens et la priorité pour agir d'ici 2033, au lieu de 2040.

Si nous voulons faire nos preuves par rapport au reste du Canada, à nous-mêmes et surtout à la population impliquée et concernée, donnons-leur l'espoir que nous allons travailler le plus rapidement possible. Tous les intervenants que nous avons rencontrés nous disent que c'est faisable pour 2033. Madame la vice-

subsection 7(1). The concept could also be included in subsection 7(2).

I'd also like to come back to something that bothers me and that we heard in committee; it should also bother the committee members. Bill 47 talks about achieving "a more accessible New Brunswick by 2040." That's what's written in the bill.

Mr. Speaker, for two years, we have been hearing we can do it by 2033. Why are we saying 2040 in this bill? According to what we've heard, Cabinet chose 2040 instead of 2033. Cabinet members, can you please reconsider this date? You have a few hours until we go to committee tomorrow to think about changing the year from 2040 to 2033 without argument. Let's be ambitious as a government, as a province, and as individuals. We're asking to move the date up seven years. If everyone gets to work, it can be done. With the year set at 2040, we're saying time isn't important. Madam Deputy Speaker, I'm going to tell you one thing: When a person is in crisis and looking for services and is in their little cocoon sitting on the sofa and crying because they don't have access to services, a job, or a roof over their head, a minute can make all the difference.

I don't want to be a civil servant today. I want to be the human being who is going to make the decision to act as quickly as possible. Imagine a scenario where a firefighter is told they have three hours to respond to a fire call. Excuse me, but the house would have been completely destroyed by the fire long ago. How many deaths would there be? Nobody has any idea. Action must be taken as quickly as possible. Today, in 2024, there's no reason not to have the goals, means, and priority to act by 2033 instead of 2040.

If we want to prove ourselves to the rest of Canada, to ourselves, and especially to the people involved and concerned, let's give them the hope that we will work as quickly as possible. Every stakeholder we've met with tells us it's doable for 2033. Madam Deputy

présidente, si les experts sur le terrain nous disent que c'est faisable, ne pouvons-nous pas leur faire confiance?

Pour leur part, les experts sont prêts à travailler avec un gouvernement qui veut, qui peut et qui doit agir. S'il vous plaît, ne décevons pas ces organismes. Ne décevons pas non plus la clientèle concernée et visée. Pensez, s'il vous plaît, avec votre cœur aujourd'hui et agissez. Si nous pouvions remplacer 2040 par 2033, nous aurions vraiment un Nouveau-Brunswick, une province, accessible le plus rapidement possible. Nous ferions preuve d'ambition dans le cadre de ce projet.

C'est un projet de société que nous sommes en train de bâtir ici, avec ce projet de loi. Ce n'est pas un projet de la députée de Saint Croix ni du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. C'est un projet de société. Pour ma part, je pense qu'il y a des lacunes que nous pouvons corriger unanimement à la Chambre, sans nécessairement avoir à tenir de grands débats, parce que nous les avons déjà entendus. Les intervenants ont déjà présenté ce que nous allons vous proposer. Les membres du comité du côté du gouvernement qui sont présents l'ont déjà entendu, tout comme moi. Donc, par respect pour ces intervenants, nous nous devons d'inclure les changements que mon collègue va proposer en comité.

Le temps file très vite, Madame la vice-présidente.

(Exclamation.)

M. LePage : Merci. J'aimerais aussi peut-être faire allusion à toute la question des rapports. Lorsque l'on travaillera à cette loi pour élaborer toutes les politiques, les directives et les normes par la suite, il faudra absolument, Madame la vice-présidente, qu'il y ait une transparence. Il faudra que ces documents et ces mesures soient partagés, vus et compris. Il faudra également agir le plus rapidement possible dans ce dossier. Lorsqu'il est question des rapports annuels qui seront disponibles sur des pages Web et qui seront affichés sur le Web sans l'être ici à la Chambre ni au ministère, cela m'inquiète. Voulons-nous travailler vraiment sérieusement à la mise en œuvre des recommandations de ces rapports ou à la prise de mesures relatives à ces rapports ou aux conclusions auxquelles nous en serons arrivés au courant de l'année? L'idée de mettre un rapport en ligne qui n'est pas rendu public, qui n'est pas disponible, qui ne fait pas l'objet d'un débat ou d'une étude et dont les recommandations ne sont pas prises en considération, ce n'est pas efficace, selon moi. Lorsque nous ne

Speaker, if the experts on the ground are telling us it's doable, can't we trust them?

As for the experts, they are prepared to work with a government that has the desire, the ability, and the imperative to act. Please, let's not disappoint these organizations. Let's not disappoint the target clientele concerned either. Think with your heart today, please, and act. If we could replace 2040 with 2033, we would really have an accessible New Brunswick, an accessible province, as quickly as possible. We would show our ambition with respect to this project.

With this bill, we're building a societal project here. It doesn't belong to the member for Saint Croix or the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. It's a societal project. I personally think there are gaps we can fix unanimously in the House, without necessarily having great debates, because we've already heard them. Stakeholders have already presented what we're going to propose to you. Committee members from the government side have already heard it, just like I have. Therefore, out of respect for these stakeholders, we have a duty to include the changes my colleague is going to propose in committee.

Time flies, Madam Deputy Speaker.

(Interjection.)

Mr. LePage: Thank you. I might also like to talk about the whole matter of the reports. When working on this Act afterwards to develop all the policies, directives, and standards, there will absolutely have to be transparency, Madam Deputy Speaker. These documents and measures will have to be shared, seen, and understood. The quickest action possible will have to be taken on this file. It worries me when I hear about annual reports being posted and available on the Web without being available here in the House or in the department. Do we really, seriously want to work on implementing recommendations from these reports, on acting on these reports, or on the conclusions we come up with during the year? I don't think it's effective to put a report online when it hasn't been made public, isn't available, and hasn't been debated or studied and when its recommendations haven't been taken into consideration. When we, as a government, aren't effective, your people, my people, our fellow

sommes pas efficaces comme gouvernement, ce sont vos gens, mes gens, nos concitoyens, nos électeurs, nos personnes qui paient le prix. Les familles sont concernées.

17:00

Donc, pour ce qui est de toute la question du rapport annuel et de la diffusion, du partage et du suivi connexes, il faut effectuer quelques petites modifications et s'assurer que le rapport est transparent et accessible.

Il est écrit ce qui suit dans le projet de loi : « Le Conseil s'engage à examiner, conformément aux exigences prescrites par règlement, » — que l'on connaîtra plus tard — « toute norme d'accessibilité établie par règlement dans les cinq ans qui suivent l'entrée en vigueur de celui-ci. »

Donc, on élaborera un règlement, par exemple, à l'automne 2024, et l'on attendra à l'automne 2025 pour le réviser. Je trouve que l'on devrait agir de façon plus proactive que réactive en matière de normes, surtout en ce qui a trait aux premiers travaux relatifs à ce dossier.

En passant, j'aimerais aussi féliciter mon collègue de Restigouche-Chaleur, qui a décortiqué toute la question de la législation et s'est penché sur ce qui est fait dans les autres provinces. Ce que nous allons essayer de démontrer dans ce projet de loi, c'est le sérieux que nous accordons à ce dossier. C'est peut-être parce que le sujet touche le cœur que ce côté-ci de la Chambre est plus intéressé au projet de loi, mais je veux vous dire une chose : S'il vous plaît, faisons de cette mesure législative une réussite.

Je regarde mes notes, pour m'assurer de... Mon collègue a aussi parlé de la question des pénalités administratives. Il faudra se pencher sur la question. Donc, je n'entrerai pas dans des détails qui ont déjà été précisés. Toutefois, je me pose une question, en tant qu'ancien administrateur municipal. Le paragraphe 32(3) du projet de loi précise, par rapport à la préparation et à la publication des plans d'accessibilité que : « Chaque gouvernement local, établissement postsecondaire ou autre organisme qui est tenu par règlement de préparer et de publier en ligne un plan d'accessibilité le fait dans les douze mois suivant la date à laquelle cette obligation lui est imposée. »

citizens, our electors, and our people pay the price. There are families involved.

So, with respect to the publication and sharing of annual reports and following up on them, there need to be a few small amendments and an assurance that reports will be transparent and accessible.

This is written in the bill: "The Board shall undertake a review of an accessibility standard established by regulation"—which will be known later—"in accordance with any requirements prescribed by regulation, within five years after the commencement of the regulation that establishes the standard."

For example, a regulation will be developed in the fall of 2024, and the review of it will wait until the fall of 2025. I think there should be more proactive than reactive action with respect to standards, especially for the initial work on this file.

By the way, I would like to commend my colleague for Restigouche-Chaleur for the work he did in dissecting the legislation and looking at what is being done in other provinces. In this bill we're going to try to show how seriously we take this issue. It may be because the matter touches the heart that this side of the House is more invested in the bill, but I want to tell you one thing: Please, let's make this piece of legislation a success.

I'm looking at my notes to make sure... My colleague has also spoken about administrative penalties. That has to be looked at. I won't go into details that have already been provided. However, as a former municipal administrator, I am wondering about one thing. With regard to the preparation and publication of accessibility plans, subsection 32(3) of the bill specifies: "A local government, post-secondary institution or other organization that is required by regulation to prepare and publish online an accessibility plan shall do so within 12 months after being so required. "

Donc, il est question d'une exigence, et je suis d'accord avec l'idée d'avoir à présenter le plan d'accessibilité, mais je ne suis pas convaincu que les municipalités aient été impliquées ou consultées dans ce processus. Je pensais que l'on allait commencer par s'occuper des services gouvernementaux provinciaux, mais l'occasion d'en discuter se présentera probablement demain ou après-demain, Monsieur le ministre. Cependant, il n'est pas précisé dans le projet de loi à qui soumettre ces plans. Même si les plans sont élaborés, par qui sont-ils révisés et à qui sont-ils soumis? Que fait-on s'ils ne sont pas conformes? Je pense que l'on doit absolument revoir ces éléments et s'assurer d'un partenariat avec les municipalités ou les gouvernements locaux et les établissements postsecondaires pour s'assurer que tout soit fait et bien fait.

Comme je l'ai mentionné tantôt, lorsqu'il est question de publier des rapports ou des renseignements, il est écrit que « Le ministre peut ». Je me pose la question à savoir s'il ne faudrait pas plutôt avoir que le ministre « doit » au lieu de « peut » le faire. Je m'inquiète par rapport à cet élément.

Il y a une chose qui n'était pas claire dans le breffage que l'on a eu, alors il faut que j'explore un petit peu. Il était question d'un « Conseil consultatif » et d'un « comité consultatif » en français. Il faudra que je m'assure qu'il s'agit bel et bien du « comité consultatif » dans le projet de loi, mais à l'article 38, je vois le « Conseil », donc il faudra que le ministre apporte des précisions. S'agit-il du Conseil ou du comité? Ce sont de petits détails d'ordre administratif, mais il faut absolument éclaircir la question.

Madame la vice-présidente, pendant les dernières quelques minutes dont je dispose, je veux revenir sur les 21 organismes, groupes ou intervenants que nous avons entendus comme témoins. Les témoins soulignent souvent l'importance de veiller à ce que les personnes ayant un handicap puissent avoir accès aux mêmes biens et services que les personnes sans handicap dans la province. Gardons cela en tête, s'il vous plaît.

17:05

Les témoins insistent aussi sur le fait que les examens officiels, des rapports d'étape, des échéanciers clairs, une méthodologie de conformité, l'application de la loi et les mesures incitatives doivent être intégrés à la loi. Cette dernière doit être assortie de règlements qui définissent clairement — clairement — les

So, it's a requirement, and I agree with the requirement to present an accessibility plan, but I'm not convinced municipalities were involved or consulted in this process. I was thinking that looking into provincial governmental services would be a place to start, but the opportunity to discuss that will probably be tomorrow or the day after, Mr. Speaker. However, the bill doesn't specify who receives the plans. Even if the plans are developed, who will receive and review them? What will be done if they are not in compliance? I think these things must absolutely be reviewed and work must be done in partnership with municipalities or local governments and postsecondary institutions to ensure everything is done and done well.

As I mentioned earlier, for publishing reports or information, the bill says "The Minister may". I'm wondering if it shouldn't say the minister "shall" instead of "may" do it. I'm worried about this part.

There was one thing that wasn't clear in the briefing, so I need to explore a little bit. It was about the "Advisory Board" and an "advisory committee" in the other language. I need to be sure the bill actually refers to an "advisory committee", but I see "Board" in section 38, so the minister needs to clarify that. Is it about the board or the committee? These are small housekeeping details, but they absolutely must be clarified.

Madam Deputy Speaker, during my last few minutes, I want to go back to the 21 organizations, groups, and stakeholders that appeared before us. They often emphasize the importance of making sure people with a disability have access to the same goods and services as those without a disability in the province. Let's keep that in mind, please.

They also insist that official studies, progress reports, clear timelines, standardized methodology, enforcement of the Act, and incentives must be included in the Act. The Act must come with regulations that clearly—clearly—define the

responsabilités et les obligations des secteurs privé et public.

Nous avons reçu un autre commentaire sur le point suivant :

The government strongly encourages business.

Je pense que l'on devrait préconiser une approche plus ferme par rapport au choix du terme « encourager ». Encore une fois, comme le ministre « doit » faire des choses, et non pas « devrait » faire des choses, je pense que les entreprises du secteur privé pourraient également faire leur part.

Les intervenants nous ont mentionné les problèmes liés à la technologie et à l'accessibilité à cette dernière. Nous nous dirigeons vers une ère technologique incroyable. Les outils existent et peuvent être développés. Toutefois, lorsque nous développerons ces outils technologiques, il faudra penser à la clientèle ciblée et à qui en seront les utilisateurs.

Madame la vice-présidente, je remercie mes collègues du comité. Je crois que nous avons effectué un travail incroyable. Nous avons été sensibilisés à des défis quotidiens auxquels sont confrontées des personnes du Nouveau-Brunswick. Au bout du compte, ces gens sonnaient l'alarme devant nous et nous demandaient de les aider en leur rendant la vie plus facile au moyen d'une réglementation et d'une loi facile à comprendre et à appliquer et, bien sûr, équitable.

Donc, merci, Monsieur le ministre, pour le travail que vous avez fait. Je remercie aussi la députée de Saint Croix pour son leadership au comité. J'invite les membres du comité à garder en tête tous les sourires et les défis que les intervenants ont partagés pendant les nombreuses heures de témoignage. Assurons-nous d'intégrer tout ce travail dans la *Loi sur l'accessibilité*. Bravo, Monsieur le ministre. Nous en discuterons davantage en comité. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure to get up and speak on the second reading of Bill 47, *Accessibility Act*. I was really happy to be part of the Select Committee on Accessibility in New Brunswick. It is a good example of how this House can work. The collegiality and cooperative atmosphere around the all-party committee table reminded me a little bit of the Select Committee on Climate Change that travelled the province and held hearings some years ago. In that case, we travelled the province and

responsibilities and obligations of the private and public sectors.

We have received another comment on this point:

Le gouvernement encourage fortement les entreprises.

I think a firmer term than “encourage” should be used. Again, as the minister “shall”—and not “should”—do things, I think private-sector businesses could also do their part.

Stakeholders told us about problems with technology and accessibility to it. We're moving toward an incredible technological era. Tools exist and can be developed. However, when we develop these technological tools, the target clientele and users must be taken into consideration.

Madam Deputy Speaker, I thank my committee colleagues. I believe we've done an incredible job. We've been made aware of daily challenges faced by New Brunswickers. At the end of the day, they sounded the alarm and asked us to help them make their lives easier through regulation and an Act that's easy to understand and enforce and that's equitable, of course.

So, thank you, Mr. Minister, for the job you have done. I also thank the member for Saint Croix for her leadership of the committee. I invite committee members to keep in mind all the smiles and challenges stakeholders shared during the many hours of their appearance. Let's be sure we get all that work into the *Accessibility Act*. Thank you, Mr. Minister. We'll talk about it more in committee. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. C'est un plaisir de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité*. J'ai été très heureux de faire partie du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick. Son travail est un bon exemple de la façon dont la Chambre peut fonctionner. La collégialité et l'atmosphère de coopération autour de la table du comité multipartite m'ont rappelé un peu le Comité spécial sur les changements climatiques qui a parcouru la province et

held hearings around the province, and then we later had a second set here in the committee room of the Legislature.

That was before the climate crisis had become a partisan issue. It had the same sense back then in 2016 or 2015 that disability and accessibility has had over the past couple years working through the committee. Like the Select Committee on Climate Change back in 2015 and 2016, we produced a well-received report. It was well written and well received. I think all members were happy with it, and certainly, members of the public, who were particularly engaged, were happy with it in both cases.

Madam Deputy Speaker, really, that is how things should work. Many thanks to the research staff here at the Legislature and to the writers for helping to turn our work and the voices of all the presenters into an excellent report. It was tabled here in the Legislature. Both the interim report and the final report were.

17:10

As with all committee reports, the government does not necessarily accept all recommendations. Madam Deputy Speaker, we saw that with the Select Committee on Climate Change's report for recommendations to go into a climate action plan, which was substantially changed by the government of the day. It was changed into the actual Climate Change Action Plan that was released by the Brian Gallant government. Similarly, in this case, we saw some of our all-party committee recommendations rejected by the government. That's certainly its prerogative, but in a sense, it certainly undermines the work of an all-party committee that worked hard to come to recommendations that reflect a unanimous position. Sometimes, that's not an easy thing to obtain across party lines.

In this case, with the Select Committee on Accessibility in New Brunswick, we achieved a unanimous position on both the interim report recommendations and the final report

tenu des audiences il y a quelques années. Nous avons alors parcouru la province et tenu des audiences dans toutes les régions, puis nous avons organisé une deuxième série d'audiences ici, dans la salle des comités de l'Assemblée législative.

C'était avant que la crise climatique ne devienne une question partisane. À l'époque, en 2016 ou 2015, cette crise faisait l'objet du même sentiment que celui que le handicap et l'accessibilité ont suscité au cours des quelques dernières années de travail au sein du comité. Comme c'était le cas pour le Comité spécial sur les changements climatiques en 2015 et 2016, nous avons produit un rapport qui a été bien accueilli. Il était bien rédigé et a été bien reçu. Je pense que tous les parlementaires en ont été satisfaits, et il est certain que les membres du public, qui ont été particulièrement engagés, en ont été satisfaits dans les deux cas.

Madame la vice-présidente, c'est vraiment ainsi que les choses devraient fonctionner. Un grand merci au personnel de recherche de l'Assemblée législative et aux rédacteurs pour avoir aidé à transformer notre travail et les voix de tous les intervenants en un excellent rapport. Celui-ci a été déposé ici à l'Assemblée législative. Le rapport d'étape et le rapport définitif ont tous deux été déposés.

Comme pour tous les rapports de comités, le gouvernement n'accepte pas nécessairement toutes les recommandations. Madame la vice-présidente, nous l'avons vu dans le cas du rapport du Comité spécial sur les changements climatiques, qui proposait des recommandations à intégrer dans un plan d'action sur le climat, lequel a été considérablement modifié par le gouvernement de l'époque. Ce plan a été transformé en Plan d'action sur les changements climatiques, lequel a été publié par le gouvernement de Brian Gallant. De même, dans le cas présent, nous avons vu que certaines des recommandations de notre comité multipartite ont été rejetées par le gouvernement. C'est certainement sa prerogative, mais cela sape assurément, en un sens, l'œuvre d'un comité multipartite qui a travaillé dur pour arriver à des recommandations reflétant une position unanime. Parfois, il n'est pas facile de surmonter les lignes de partis pour obtenir une telle position.

Dans le cas présent du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick, nous avons atteint une position unanime à la fois sur les recommandations du rapport d'étape et sur celles du

recommendations, as happened with the Select Committee on Climate Change's recommendations for what a climate plan should look like. As I said, the atmosphere in both was very similar and very productive. It was enjoyable to do the work, and we got important work done.

In the interim report, we recommended that draft legislation in the form of a white paper go out to all the groups that presented. We heard from groups that were run by those with disabilities, and we heard from groups who advocate on behalf of those with disabilities and who serve those with disabilities. Madam Deputy Speaker, as I said, one of the things we recommended... This is what we heard from the organizations who presented, that sort of mantra of Nothing About Us Without Us. They felt really strongly that they should have an opportunity to review the draft legislation in the form of a white paper, which is how draft legislation is usually described in our parliamentary system. That's what they were expecting to see. Unfortunately, we only got halfway there with the government releasing what they call a legislative framework, which is sort of a higher-level look at it. It was more general, not the kind of detail you would get in a white paper, which roughly contains draft legislation.

As select committee members, we were never given an explanation of why the government decided to do that. But it did it. We held some very limited hearings to get some feedback from some of the organizations on the legislative framework.

Two things came out of our examination of the legislative framework as well as the input we received from the organizations that both appeared before the committee and submitted briefs. One thing was the timing. There was a universal feeling that the timing that is currently being considered, to have full implementation of the Act in 2040, is too far off in the future. We recommended something such as 2033.

Madam Deputy Speaker, the problem with this is clearly demonstrated by what happened in Nova Scotia with its *Accessibility Act* that was adopted in its

rapport définitif, comme cela s'était produit avec les recommandations du Comité spécial sur les changements climatiques portant sur ce à quoi devait ressembler un plan sur le climat. Comme je l'ai dit, l'atmosphère dans les deux cas était très similaire et très productive. Il était agréable de travailler, et nous avons accompli un travail important.

Dans le rapport d'étape, nous avons recommandé qu'une ébauche de mesure législative sous la forme d'un livre blanc soit envoyée à tous les groupes qui ont été entendus. Nous avons entendu des groupes dirigés par des personnes handicapées, ainsi que des groupes qui défendent les intérêts des personnes handicapées et qui sont au service de ces dernières. Madame la vice-présidente, comme je l'ai dit, l'une des choses que nous avons recommandées... C'est ce que nous avons entendu des organismes qui se sont présentés, soit le genre mantra qu'est Rien pour nous sans nous. Les organismes étaient fermement d'avis qu'ils devaient avoir la possibilité d'examiner l'ébauche de mesure législative sous la forme d'un livre blanc, ce qui est la description habituelle d'une ébauche de mesure législative dans notre système parlementaire. C'est ce que les organismes s'attendaient à voir. Malheureusement, nous n'avons fait que la moitié du chemin à cet égard, puisque le gouvernement a publié ce qu'il appelle un cadre d'élaboration de la mesure législative, qui est en quelque sorte une vue d'ensemble de la question. Il s'agissait d'un document plus général, et non d'un document détaillé du genre d'un livre blanc, qui contient en gros une ébauche de mesure législative.

En tant que membres du comité spécial, nous n'avons jamais reçu d'explication sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à agir de la sorte. Or, il l'a fait. Nous avons tenu quelques audiences très limitées pour recueillir une rétroaction de certains organismes sur le cadre d'élaboration de la mesure législative.

Deux choses sont ressorties de notre examen du cadre d'élaboration de la mesure législative ainsi que des commentaires des organismes qui ont à la fois comparu devant le comité et soumis des mémoires. La première concerne l'échéancier. De l'avis général, l'échéancier actuellement envisagé, qui prévoit la mise en œuvre complète de la loi en 2040, est trop éloigné dans le temps. Nous avons recommandé une date telle que 2033.

Madame la vice-présidente, le problème à cet égard est clairement démontré par ce qui s'est passé en Nouvelle-Écosse avec sa *Accessibility Act* qui a été

Legislative Assembly in 2017 or so. It provided too long of a runway. The work to implement the Act proceeded way too gradually. It was much too slow. In the end, Nova Scotia actually missed its target because, at that time, it seemed so far off in the future. That was one thing. A really key reason why we wanted to see a target that represented a more reasonable time frame was so that the work would get done and get done in time to fully implement the Act. That was one thing.

17:15

The other thing was that there was a strong feeling on the part of the groups that the implementation of the Act and its overall management be done by an arm's-length entity that wasn't embedded inside the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. We see the problems with that, as with the Human Rights Commission embedded in the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. It is not really able to spread its wings and to be seen as the kind of independent organization that it really needs to be.

That is why our select committee has recommended that this Act provide for the creation of an accessibility commission that could work across government lines with enough capacity for independence to direct resources to successfully implement and administer the Act. The corresponding regulations would then be created under the auspices of the responsible department.

Paragraph 2 of the mandate of the accessibility commission reads as follows:

to support the development of accessibility plans and standards, deliver public education and awareness programs, report annually to the Legislative Assembly on the effectiveness of the accessibility act and its regulated standards, oversee their enforcement, and ensure that people with lived experience of disabilities are represented on the commission's staff.

Madam Deputy Speaker, the government decided not to go that way. It decided to have a body inside the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour to do most of those things, other than to

adoptée par l'Assemblée législative de cette province vers 2017. Cette loi prévoyait une trop longue mise en œuvre. Le travail de mise en application de la loi s'est fait beaucoup trop progressivement. C'était beaucoup trop lent. Au bout du compte, la Nouvelle-Écosse a en fait raté sa cible parce que, à l'époque, celle-ci semblait très éloignée dans le temps. C'était une chose. L'une des raisons clés pour lesquelles nous voulions une cible constituant un délai plus raisonnable était le désir que le travail soit fait et qu'il le soit à temps pour que la loi soit pleinement mise en œuvre. C'était une des raisons.

D'autre part, les groupes souhaitaient vivement que la mise en œuvre de la loi et sa gestion globale soient confiées à une entité indépendante qui n'est pas intégrée au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous voyons les problèmes que cela pose, comme dans le cas de la Commission des droits de la personne, qui est intégrée au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. La commission n'est pas vraiment en mesure de déployer ses ailes et d'être considérée comme le type d'organisme indépendant qu'elle doit être.

C'est pourquoi notre comité spécial a recommandé que la loi prévoie la création d'une commission sur l'accessibilité qui pourrait travailler dans l'ensemble du gouvernement, avec suffisamment d'indépendance pour diriger les ressources de façon à mettre en œuvre et à administrer la loi avec succès. Les règlements correspondants seraient alors élaborés sous les auspices du ministère responsable.

Le paragraphe 2 du mandat de la commission sur l'accessibilité se lit comme suit :

d'appuyer l'élaboration de plans et de normes d'accessibilité, d'offrir des programmes d'éducation et de sensibilisation du public, de faire rapport chaque année à l'Assemblée législative sur l'efficacité de la loi sur l'accessibilité et de ses normes réglementées, de surveiller leur application et de veiller à ce que les personnes ayant une expérience vécue des handicaps soient représentées au sein du personnel de la commission.

Madame la vice-présidente, le gouvernement a décidé de ne pas procéder ainsi. Il a décidé de créer une entité au sein du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour faire la plupart de ces

have an accessibility office and a director of compliance and enforcement inside the department. Although this does provide for an Accessibility Advisory Board outside of that department, that is not quite close to what we were recommending. Similarly, we wanted the implementation date moved up from 2040 to 2033, as I mentioned.

Finally, Madam Deputy Speaker, the mandate asks that the framework—the legislation, essentially—firmly include Accessibility Standards Canada as a partner and, really, that the government of New Brunswick get underway now the negotiation and signing of a memorandum of understanding with Accessibility Standards Canada to inform and guide the implementation of the *Accessibility Act*. Of course, I know that the bill enables the minister to enter into such agreements, but that can be done right now, without waiting for the further implementation of the Act.

With respect to the Act overall, it is pretty good. It is not excellent, but it's pretty good. I am always one to talk about definitions in legislation, Madam Deputy Speaker. That is why I am so pleased that this bill, comprehensively, defines “disability”. This is going to make a big difference because disability is defined as follows:

“disability” means any impairment, including a physical, mental, intellectual, cognitive, learning, communication or sensory impairment — or a functional limitation — whether permanent, temporary or episodic in nature, or evident or not, that, in interaction with a barrier, hinders a person’s full and equal participation in society.

That is a pretty good definition of disability, Madam Deputy Speaker. Hopefully, it will remain intact in the final version when this is adopted by this Legislative Assembly because it should—it should—mean that the Department of Social Development will use this definition in its ongoing work to better serve those with disabilities through, for example, the income assistance system. It is something the department began work on, then it paused it while the federal government was trying to figure out what it was going to do for a disability benefit. We now know what the federal government is going to do for a disability benefit, which isn't a whole lot compared to what the

choses, autres que celles confiées, au sein du ministère, à un Bureau de l'accessibilité et à un directeur de l'observation et de l'application de la loi. Bien que le projet de loi prévoit la création d'un Conseil consultatif de l'accessibilité en dehors de ce ministère, cela ne correspond pas tout à fait à ce que nous recommandions. De même, nous voulions que la date de mise en œuvre de 2040 soit avancée à 2033, comme je l'ai mentionné.

Enfin, Madame la vice-présidente, le mandat demande que le cadre d'élaboration — de la mesure législative, essentiellement — inclue nettement Normes d'accessibilité Canada en tant que partenaire, et, en fait, que le gouvernement du Nouveau-Brunswick entame dès maintenant la négociation et la signature d'un protocole d'entente avec Normes d'accessibilité Canada afin d'éclairer et de guider la mise en œuvre de la *Loi sur l'accessibilité*. Bien sûr, je sais que le projet de loi permet au ministre de conclure de tels accords, mais cela peut être fait dès maintenant, sans attendre la mise en œuvre de la loi.

En ce qui concerne la loi dans son ensemble, elle est plutôt bonne. Elle n'est pas excellente, mais elle est assez bonne. Je suis toujours de ceux qui parlent des définitions dans les mesures législatives, Madame la vice-présidente. C'est pourquoi je suis si content que le projet de loi définisse de manière exhaustive le terme « handicap ». Cela va faire une grande différence, car le handicap est défini comme suit :

« handicap » S'entend notamment d'une déficience physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, d'un trouble d'apprentissage ou de la communication ou d'une limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société.

Voilà une assez bonne définition d'un handicap, Madame la vice-présidente. Il est à espérer qu'elle demeurera intacte dans la version finale lorsque le projet de loi sera adopté par l'Assemblée législative, car cela devrait — devrait — signifier que le ministère du Développement social utilisera cette définition dans son travail continu pour mieux servir les personnes handicapées par l'entremise, notamment, du système d'aide au revenu. C'est une chose sur laquelle le ministère a commencé à travailler, avant de s'interrompre pendant que le gouvernement fédéral essayait de déterminer ce qu'il allait faire en matière de prestations d'invalidité. Comme nous savons

expectation was, so the Department of Social Development needs to restart its work. Now it will have a comprehensive definition of disability to work with.

17:20

Madam Deputy Speaker, I don't know whether you have had this experience, but as a rookie MLA, I remember meeting with a constituent who had multiple—multiple—disabilities. She was in dire straits. She was just getting by because of the child tax credit, and her daughter was aging out of the child tax credit within months. She was trying to figure out how to make ends meet. I said: Well, aren't you receiving extended benefits because of your disabilities? And she said: No, I'm not considered disabled under the way the Department of Social Development considers this. I was flabbergasted. I mean, she was right in front of me. Clearly, she had multiple disabilities, and she was in dire need of increased income assistance that would've been available through the extended benefits if she had qualified.

I know there are probably some at Social Development, maybe including the Minister, who are concerned about what the financial implications of this might be, but it's necessary. I'm sure they're quite familiar with it at the department because of the previous work they had been doing on how to ensure a better income for those with disabilities who have no or very little ability to work or earn an income. In all too many cases, they're living in deep poverty. That's unacceptable in this society where we, as a society, are, when it comes down to it, relatively wealthy. Although, as we know, that wealth is not as evenly distributed as it should be.

The definition is a good one, Madam Deputy Speaker, and that's helpful because, in interpreting the provisions of this Act, whether by future governments, future ministers, deputies, public servants, or courts, the definition is there and comprehensive. When definitions are silent, absent, or vague, that's not helpful to anybody, except maybe the government of

maintenant ce que le gouvernement fédéral va faire en matière de prestations d'invalidité, ce qui n'est pas grand-chose par rapport aux attentes, le ministère du Développement social doit donc reprendre son travail. Le ministère disposera désormais d'une définition complète d'un handicap.

Madame la vice-présidente, je ne sais pas si vous avez vécu une telle expérience, mais, en tant que nouveau député, je me souviens d'avoir rencontré une personne de ma circonscription qui avait des handicaps multiples — multiples. Elle était dans une situation désespérée. Elle s'en sortait tout juste grâce au crédit d'impôt pour enfants, et sa fille n'allait plus être en âge de donner droit à ce crédit d'impôt dans les mois à venir. La madame essayait de trouver un moyen de joindre les deux bouts. Je lui ai dit : Ne recevez-vous pas des prestations prolongées en raison de vos handicaps? Elle m'a répondu : Non, je ne suis pas considérée comme handicapée au sens où l'entend le ministère du Développement social. J'étais sidéré. C'est que la madame était juste devant moi. Il était clair qu'elle avait de multiples handicaps et qu'elle avait grand besoin d'une aide au revenu accrue qui lui aurait été accordée dans le cadre des prestations prolongées si elle répondait aux conditions requises.

Je sais qu'il y a probablement des gens à Développement social, y compris peut-être la ministre, qui s'inquiètent des répercussions financières d'une telle mesure, mais elle est nécessaire. Je suis sûre que les fonctionnaires du ministère connaissent bien le sujet en raison du travail qu'ils ont effectué antérieurement sur la manière de garantir un meilleur revenu aux personnes handicapées qui n'ont pas ou n'ont que très peu de capacité à travailler ou à gagner un revenu. Dans de trop nombreux cas, elles vivent dans une grande pauvreté. C'est inacceptable dans cette société où nous sommes collectivement, tout compte fait, relativement riches. Même si, comme nous le savons, cette richesse n'est pas répartie aussi équitablement qu'elle devrait l'être.

La définition est bonne, Madame la vice-présidente, et cela est utile parce que, dans l'interprétation des dispositions de la loi, que ce soit par les futurs gouvernements, les futurs ministres, les sous-ministres, les fonctionnaires ou les tribunaux, cette définition sera présente et sera complète. Lorsque les définitions sont insuffisantes, absentes ou vagues, cela n'est utile à personne, sauf peut-être au gouvernement

the day, which wanted to make it that way. So, we've got a good definition.

Also, we've got a pretty good list of the barriers that this Act is intended to address, and it reflects pretty well what we heard and what we'd recommended. For example, under "Purpose"... It's always good to have a purpose in a bill, Madam Deputy Speaker. I'm a big fan of purposes. Having the purpose written into the bill frames up for future Legislatures and future MLAs what the whole point of the exercise was in the first place, so I'm pleased that this was done. The purpose is good. It includes a list. It says the purpose is:

to achieve a more accessible New Brunswick

—as defined—

by 2040

I already talked about the problem with that.

by identifying, preventing and removing barriers to accessibility through the creation of accessibility standards respecting

(i) *government services,*

That's a wide range of things, including health services. One of the things that we heard, where things were quite emotional at times, was how those with autism and those with learning disabilities or intellectual disabilities are often not eligible for mental health services. You wouldn't think that would be the case, but that is the case, so this is important.

(ii) *transportation,*

We know about that. Transportation is important.

(iii) *education,*

(iv) *employment,*

(v) *the built environment,*

du jour, qui a voulu qu'il en soit ainsi. Nous avons donc une bonne définition.

Nous avons également une très bonne liste des obstacles que la loi est censée viser, et elle reflète assez bien ce que nous avons entendu et ce que nous avons recommandé. Par exemple, sous « Objet »... Il est toujours bon d'avoir un objet dans un projet de loi, Madame la vice-présidente. Je suis un grand partisan des objets. Le fait d'inscrire l'objet dans le projet de loi établit, pour les futures législatures et les futurs parlementaires, ce qu'était le but initial de l'exercice. L'objet est bon. Il comprend une liste. Il est dit que la loi a pour objet :

de faire du Nouveau-Brunswick une province plus accessible

— tel que défini —

d'ici 2040

J'ai déjà parlé du problème que cela pose.

en reconnaissant et en supprimant les obstacles à l'accessibilité ainsi qu'en prévenant leur formation par l'établissement de normes d'accessibilité visant :

(i) *les services gouvernementaux,*

Il s'agit là d'un large éventail de choses, comprenant notamment les services de santé. L'un des problèmes que nous avons entendus, parfois avec beaucoup d'émotion, c'est que les personnes atteintes d'autisme et les personnes ayant des troubles d'apprentissage ou des déficiences intellectuelles ne sont souvent pas admissibles à des services de santé mentale. On ne penserait pas que ce soit le cas, mais c'est pourtant le cas, et cela est donc important.

(ii) *les transports,*

Nous savons cela. Les transports sont importants.

(iii) *l'éducation,*

(iv) *l'emploi,*

(v) *l'environnement bâti,*

This is probably the thing that immediately leaps to mind for the public, but this is so much more clearly spelled out within the Purpose section.

(vi) *housing,*

(vii) *information and communications,*

(viii) *sports and recreation,*

—fantastic—

(ix) *any activity or matter prescribed by regulation,*

If it turns out that things have been missed, they can easily be added by regulation, not requiring the Act to be opened up again. The other thing about this Purpose section, Madam Deputy Speaker, is that it's written in plain language and is clearly understandable by most people who would read this. It doesn't contain the kind of legalese that other sections of a bill must contain, so that's helpful.

17:25

The same could be said of Part 2, describing the “Accessibility Office Director of Compliance and Enforcement and the Accessibility Advisory Board”, their duties, their powers, and so on. That's quite an achievement, I would say, except that the office and the officer are going to be embedded in the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour.

This is no slight against the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour—the department does all kinds of great work—but the comprehensiveness of this bill is such that it really requires a commission dedicated to it that goes well beyond the mandate of Post-Secondary Education, Training and Labour. Accessibility to jobs and accessibility to education are in its wheelhouse, but the rest of this is not. That was a key reason why we wanted to have something at arm's length.

Madam Deputy Speaker, there's a lot to learn from the other provinces that have implemented or begun to implement their accessibility legislation. I hope the office, as embedded in PETL, will have the leeway to spend some time early on to connect with those who implemented comparable legislation in other

C'est probablement ce qui vient immédiatement à l'esprit du public, mais c'est tellement plus clairement énoncé dans l'article sur l'objet.

(vi) *le logement,*

(vii) *l'information et les communications,*

(viii) *les sports et loisirs,*

—fantastique—

(ix) *tout autre domaine prescrit par règlement,*

S'il s'avère que des éléments ont été oubliés, ils peuvent facilement être ajoutés par voie réglementaire, sans qu'il soit nécessaire de modifier la loi. L'autre aspect de l'article sur l'objet, Madame la vice-présidente, est qu'il est rédigé dans un langage simple et facile à comprendre par la plupart des personnes qui le liront. Il ne contient pas le genre de jargon juridique que d'autres articles d'un projet de loi doivent contenir, ce qui est utile.

On pourrait en dire autant de la partie 2, qui a pour titre « Bureau de l'accessibilité, directeur de l'observation et de l'application de la loi et Conseil consultatif de l'accessibilité », et qui décrit leurs attributions et ainsi de suite. Je dirais que c'est une belle réussite, à l'exception du fait que le bureau et le directeur seront intégrés au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Ceci n'est pas une critique visant le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, car le ministère accomplit toutes sortes de tâches de manière excellente, mais l'exhaustivité du projet de loi est telle qu'elle nécessite vraiment une commission spécifique qui va bien au-delà du mandat d'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. L'accessibilité à l'emploi et l'accessibilité à l'éducation sont du ressort du ministère, mais le reste ne l'est pas. C'est une raison clé pour laquelle nous voulions une entité indépendante.

Madame la vice-présidente, il y a beaucoup à apprendre des autres provinces qui ont mis en œuvre ou commencé à mettre en œuvre leur mesure législative sur l'accessibilité. J'espère que le bureau, tel qu'il est intégré à EPFT, aura la latitude de consacrer du temps, dès le début, à communiquer avec

provinces and to learn the concrete and practical issues that arose and how they might have addressed them. That's key.

This is presumably going to require some new staff at PETL, dedicated to this office, who will hopefully be able to hit the ground running because they will have the relevant expertise. That's always important, both in terms of their experience and their academic backgrounds. We really, really need to do better in terms of hiring within the public service to make sure that the experience and the academic expertise line up with the job that we're expecting of those public servants when they're hired. That's absolutely key.

The government has lost a lot of its policy development capacity over the years, particularly back when Paul Martin was cutting back on transfer payments and all the rest of it and was downloading things on the provinces. One of the things that got cut in those days was the policy development capacity of government in department after department after department, which was unwise, clearly, and we're paying for it now. Those policy development people would be the ones who have something to say and some capacity to look at implementation challenges and solutions. But we don't really have them, so hiring is going to be important for this Act.

(Mr. Speaker resumed the chair.)

As we go along in the not too distant future, it may become quite apparent that amendments to the bill may be needed, and that's okay. We've seen that with the *Child and Youth Well-Being Act*. That, too, was a brand-new Act, and there were some mistakes that needed to be fixed, but there were also some things that cropped up that needed to be added in. I expect we will see the same thing with the *Accessibility Act*. Hopefully, those will be caught early. If things are not working as they should, this Act, through the appropriate bill, could be amended to achieve that. When we get to committee, we'll talk about amendments that we see that could be made now to make the bill even better, but that's for the committee stage.

les gens qui ont mis en œuvre une mesure législative comparable dans d'autres provinces et à se renseigner sur les problèmes concrets et les questions pratiques qui se sont posés ainsi que sur la manière dont ceux-ci ont pu les résoudre. C'est essentiel.

Cela nécessitera probablement l'embauche de nouveaux membres du personnel à EPFT, affectés exclusivement au bureau en question, qui, il est à espérer, seront en mesure de se mettre au travail rapidement parce qu'ils disposeront de la compétence nécessaire. C'est toujours important, à la fois en termes d'expérience et de formation universitaire. Nous devons vraiment et absolument faire mieux en matière de recrutement au sein des services publics pour nous assurer que l'expérience et la compétence universitaire correspondent au travail dont nous attendons des employés des services publics lorsqu'ils sont embauchés. C'est absolument essentiel.

Le gouvernement a perdu une grande partie de sa capacité d'élaboration de politiques au fil des ans, en particulier à l'époque où Paul Martin réduisait les paiements de transfert et tout le reste et se déchargeait de certaines choses sur les provinces. L'une des choses qui a été supprimée à l'époque, c'est la capacité d'élaboration de politiques du gouvernement, ministère après ministère, ce qui n'était pas judicieux, de toute évidence, et nous en payons le prix maintenant. Les personnes chargées de l'élaboration des politiques seraient celles qui ont quelque chose à dire et une certaine capacité à examiner les défis et les solutions en matière de mise en œuvre. Or, nous n'en avons pas vraiment, de sorte qu'il sera important d'embaucher pour la loi en question.

(Le président de la Chambre reprend le fauteuil.)

Au fur et à mesure que nous avançons, il se peut qu'il devienne assez évident, dans un avenir pas trop lointain, que des amendements du projet de loi sont nécessaires, et c'est correct. C'est ce que nous avons vu dans le cas de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Il s'agissait là aussi d'une toute nouvelle loi, et certaines erreurs ont dû être corrigées, mais d'autres éléments qui ont surgi ont également dû être ajoutés. Je m'attends à ce que nous fassions la même chose avec la *Loi sur l'accessibilité*. Il est à espérer que les lacunes seront détectées rapidement. Si les choses ne fonctionnent pas comme elles le devraient, la loi en question, au moyen du projet de loi approprié, pourrait être modifiée pour rectifier la situation. Lorsque nous serons en comité, nous discuterons d'amendements qui, selon nous, pourraient être

apportés maintenant pour améliorer encore davantage le projet de loi, mais ce sera à l'étape de l'examen en comité.

17:30

I guess that it has been a longer road for us than I thought it would be. I thought that, as a committee, we would be able to get our reports out more quickly and that we would see this before the House, as we had originally proposed in our interim report, before the spring sitting. But there you go, and here we are.

The important thing is that this is going to get done—we hope—before the House adjourns and is ultimately prorogued before an election. With respect to the timing, we are up against it, for sure, but we do need to get this done.

I want to take a moment to recognize the tremendous work and the effort that all of those who presented to the Select Committee on Accessibility in New Brunswick put into the hearings before the committee, answering our questions, answering our follow-up questions, and submitting briefs. All of that takes time, effort, and sometimes some blood, sweat, and tears to get it right from the perspective of the participating civil society organizations, as I will call them. They are all nonprofit, mostly charitable organizations, and if not, they are citizen-based organizations.

It is not a simple thing to put those briefs together or to put together those presentations and PowerPoint presentations. It takes a lot of effort. I know that they all carry a lot of weight on their shoulders about doing the right thing and advocating as effectively as they possibly can on behalf of their membership and those whom they serve. It is a big deal, so I want to say thank you to them.

Although the bill is not perfect, it is pretty good for the most part. You can see many, many things in the bill that the organizations representing those with disabilities or run by those with disabilities have advocated for. They are in the bill. Again, that is just a comment about how this system within our Legislative Assembly can work. It could work like that more frequently. It worked here particularly well, I think, because as someone said, this is a nonpartisan issue.

Je suppose que le parcours a été plus long pour nous que je ne l'avais imaginé. Je pensais que nous serions en mesure, au comité, de publier nos rapports plus rapidement et de faire en sorte que la Chambre soit saisie de la question avant la séance du printemps, comme nous avons initialement proposé dans notre rapport d'étape. Mais voilà, nous y sommes.

L'important est que le travail se fasse — nous l'espérons — avant que la Chambre ne soit ajournée et prorogée avant les élections. En ce qui concerne l'échéancier, il nous pose des problèmes, c'est certain, mais nous devons faire avancer les choses.

Je tiens à prendre un moment pour saluer l'énorme travail et les efforts que toutes les personnes qui ont comparu devant le Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick ont fournis lors des audiences devant celui-ci, en répondant à nos questions, en répondant à nos questions de suivi et en soumettant des mémoires. Tout cela demande du temps, des efforts et parfois du sang, de la sueur et des larmes pour que tout se passe bien du point de vue des organisations de la société civile, comme je les appellerai. Ce sont tous des organismes sans but non lucratif, surtout des organismes de bienfaisance, ou, si tel n'est pas le cas, des organismes regroupant des particuliers.

Il n'est pas simple de rédiger de tels mémoires ou de préparer des exposés et des présentations PowerPoint. Cela demande beaucoup d'efforts. Je sais que les organismes en question portent tous un lourd fardeau sur leurs épaules, celui de faire ce qu'il faut et de défendre aussi efficacement que possible les intérêts de leurs membres et des gens qu'ils servent. C'est beaucoup, et c'est pourquoi je tiens à les remercier.

Bien que le projet de loi ne soit pas parfait, il est assez bon pour l'essentiel. On peut y voir de très nombreuses choses que les organismes représentant les personnes handicapées ou dirigées par des personnes handicapées ont défendues. Elles figurent dans le projet de loi. Encore une fois, il s'agit simplement d'un commentaire sur la façon dont notre Assemblée législative peut fonctionner. Elle pourrait fonctionner de la sorte plus souvent. Je pense que le tout a particulièrement bien fonctionné dans le cas présent,

In reality, a lot of the issues that come before us should not be seen as partisan issues, Mr. Speaker. Earlier, I mentioned that when the Select Committee on Climate Change met in 2015 or so and toured the province, at that time, climate change wasn't seen as a partisan issue, but apparently it is now. That is creating some big challenges in getting New Brunswick and Canada onto a more rapid path to decarbonization. At the time, it wasn't. It was an all-party committee, of course, and everyone signed off on the report and the recommendations.

Over the period of almost 10 years that I have been in this House, there are two good examples of how the Legislative Assembly can work effectively on behalf of New Brunswickers in a way that leads to an action plan, legislation, and important measures to serve New Brunswickers. Both of those reports remain online and available for New Brunswickers to consider. I am proud of that. We should all be proud of that.

17:35

This is my last comment on the effectiveness and the potential of committee reports to make change, Mr. Speaker. I will always recall how, years ago, when we were trying to battle acid rain, there was a committee report from the House of Commons that was the tipping point in that fight. It actually published the report as a book that people bought. Imagine that. This isn't going to be a book. These reports aren't going to be books. They're not big enough or substantive enough for that, but they are part of the record and are a record of our work in this Legislative Assembly, which will stand. I'm convinced of it. Future governments and future MLAs can go back to the report and look at the recommendations, as changes might be proposed to the *Accessibility Act* in the future, after it's adopted.

I thanked the participants. I want to thank my colleagues on the select committee as well. We

car, comme quelqu'un l'a dit, il s'agit d'une question non partisane.

En réalité, de nombreuses questions dont nous sommes saisis ne devraient pas être considérées comme partisans, Monsieur le président. Plus tôt, j'ai mentionné que, lorsque le Comité spécial sur les changements climatiques s'est réuni autour de 2015 et a fait le tour de la province, le changement climatique n'était alors pas considéré comme une question partisane, mais il semble qu'il le soit à présent. Cela crée de grands défis pour amener le Nouveau-Brunswick et le Canada sur une voie plus rapide vers la décarbonisation. À l'époque, ce n'était pas partisan. Il s'agissait d'un comité multipartite, évidemment, et tout le monde a approuvé le rapport et les recommandations.

Depuis près des 10 années que je siège à la Chambre, il y a eu deux bons exemples de la façon dont l'Assemblée législative peut travailler efficacement au nom des gens du Nouveau-Brunswick d'une manière qui mène à un plan d'action, à des mesures législatives et à d'importantes mesures au service des gens de la province. Les deux rapports en question sont toujours en ligne et accessibles aux gens du Nouveau-Brunswick. J'en suis fier. Nous devrions tous en être fiers.

Monsieur le président, je ne ferai qu'un dernier commentaire sur l'efficacité des rapports de comité et sur la capacité qu'ils ont de mener à des changements. Je me souviendrai toujours que, il y a des années, lorsque nous essayions de lutter contre les pluies acides, un rapport de comité de la Chambre des communes s'est avéré le point de bascule dans cette lutte. Ce rapport a en fait été publié sous la forme d'un livre que les gens ont acheté. Qu'on imagine un peu. Il n'y aura pas de livre en l'occurrence. Les rapports en question ne sortiront pas en livres. Ils ne sont pas assez volumineux ou substantiels pour cela, mais ils font partie du dossier et ils constituent un compte rendu de notre travail au sein de l'Assemblée législative, qui tiendra le coup. J'en suis convaincu. Les futurs gouvernements et les futurs parlementaires pourront se référer au rapport et examiner les recommandations, car des modifications pourraient être proposées à la *Loi sur l'accessibilité* à l'avenir, une fois qu'elle aura été adoptée.

J'ai remercié les participants. Je tiens également à remercier mes collègues du comité spécial. Nous

worked well together. We did good work. We were effectively chaired by the Minister responsible for Seniors and member for Saint Croix. We're ready to go train other committees now. We'll take a representative from each party in this House and go train other committees to see how they can operate such as we did. I'm only joking. I know there's progress being made in other committees, Mr. Speaker, including in public accounts. That's a good thing.

Mr. Speaker, other than dealing with disputes if they come to you, I know you don't have as direct a role over committees as you do in the House in terms of making the House work well. The responsibility of making the committees work well relies on all the parties in the House and the members of those committees. In this case, I think we did well. More or less, things worked as they were intended to by those who created this parliamentary system that we operate within.

Mr. Speaker, thank you for your attention. Thanks to my colleagues for their interest. I look forward to committee. I think it will be productive. I look forward to the bill, which may be amended slightly, being adopted before we adjourn. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Landry : Merci, Monsieur le président. Je vois que vous êtes enthousiaste à l'idée de m'écouter pour les prochaines minutes. Pour ma part, je le suis certainement à l'idée de parler du projet de loi sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick. Je suis vraiment énormément reconnaissante, comme mon collègue l'a dit aussi, d'avoir eu la possibilité de siéger au Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons à ce projet de loi depuis 2021, alors je peux dire que j'ai participé et contribué à ma façon à ce que l'on a devant nous comme projet de loi. Non seulement moi, mais des dizaines et des dizaines de personnes y ont également contribué, en fait, depuis 2021, d'une façon ou d'une autre. Il y a eu des consultations de grande envergure, dans le cadre desquelles nous avons fait appel à tous les experts, en fait, si je peux le dire ainsi, aux organisations et aux gens. Il y a même eu des personnes qui ont formulé des recommandations dans le cadre de mémoires qui ont été présentés, et des gens de ma région, notamment, ont contribué au projet.

avons bien travaillé ensemble. Nous avons fait du bon travail. Nous avons été efficacement présidés par la ministre responsable des Aînés et députée de Sainte-Croix. Nous sommes maintenant prêts à donner de la formation à d'autres comités. Nous prendrons un représentant de chaque parti à la Chambre et nous irons donner de la formation à d'autres comités pour voir comment ils peuvent fonctionner comme nous l'avons fait. Je ne fais que plaisanter. Je sais que des progrès sont réalisés au sein d'autres comités, Monsieur le président, y compris celui des comptes publics. C'est une bonne chose.

Monsieur le président, à part de traiter les différends qui vous sont soumis, je sais que vous n'avez pas un rôle aussi direct quant aux comités que celui que vous avez quant à la Chambre pour ce qui est du bon fonctionnement de la Chambre. La responsabilité du bon fonctionnement des comités incombe à tous les partis à la Chambre et aux membres de ces comités. Dans le cas présent, je pense que nous avons bien travaillé. Les choses ont fonctionné plus ou moins comme le voulaient ceux qui ont créé le système parlementaire dans lequel nous évoluons.

Monsieur le président, je vous remercie de votre attention. Je remercie mes collègues pour leur intérêt. J'ai hâte au travail en comité. Je pense qu'il sera productif. J'espère que le projet de loi, qui pourrait être légèrement amendé, sera adopté avant la fin de la session. Merci, Monsieur le président.

Ms. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I see you are excited about listening to me for the next few minutes. I am certainly thrilled myself to talk about the bill on accessibility in New Brunswick. I am really very grateful, as my colleague said, too, to have had the opportunity to sit on the Select Committee on Accessibility in New Brunswick. We have been working on this bill since 2021, so I can say that I participated and contributed in my way to the bill before us. Not just me, but dozens and dozens of people contributed in one way or another to it, in fact, since 2021. There were large-scale consultations in which we called upon all the experts, if I may call them that, organizations, and people, in fact. There were even people who made recommendations in briefs that were presented, including people from my region who contributed to the project.

Monsieur le président, je pense qu'il s'agit d'une occasion exceptionnelle nous permettant de faire en sorte que jusqu'à 35 % de la population du Nouveau-Brunswick puisse bénéficier directement de ce projet de loi. Monsieur le président, ce pourcentage de 35 % nous place au deuxième rang au pays pour ce qui est du nombre de personnes vivant avec un handicap, derrière la Nouvelle-Écosse, qui affiche un taux de 38 %.

17:40

Au Nouveau-Brunswick, 35,3 % de notre population, soit le tiers des gens de la province, subit de la discrimination, de la marginalisation, de l'inégalité et de l'iniquité. Ces personnes ont moins de possibilités que d'autres sans handicap, si l'on peut dire, dans toutes les sphères de leur vie, soit sociale, économique et culturelle, parce que ces personnes ont un handicap.

Écoutez, je pense que ce projet de loi fera en sorte que l'on essaiera d'éliminer les obstacles, comme la discrimination, la marginalisation, l'iniquité, l'inégalité et le manque de possibilités, pour que ces personnes puissent avoir accès aux mêmes avantages que tous les autres gens du Nouveau-Brunswick. Donc, je considère que ce projet de loi présente une occasion fondamentale ; c'est une possibilité qui était attendue depuis plusieurs, plusieurs années. Je vais quand même nommer quelques pays qui ont pris des mesures relativement à l'accessibilité, notamment, les États-Unis, en 1990, avec l'adoption de la *Americans with Disabilities Act* ; le Canada, avec la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, en 2019 ; la France, avec la loi sur le handicap, en 2005, et le Royaume-Uni, avec la *Equality Act 2010*.

Ici, au Canada, plusieurs provinces ont adopté des lois sur l'accessibilité, dont l'Ontario, avec la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, et le Manitoba, en 2013. Je continue avec la Nouvelle-Écosse, où c'est plus récent, soit en 2017, et la Colombie-Britannique, en 2021. Au Québec, une loi est en vigueur depuis 1978 et a été modifiée en 2004. Donc, 1978, je pense que c'est avant même que le Canada adopte la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. En Saskatchewan, une loi a été adoptée en 2022, et, en Alberta, il y a des lignes directrices et des programmes qui visent à améliorer l'accessibilité. Toutes ces provinces canadiennes ont quand même des points communs dans leur loi provinciale, c'est-à-dire qu'elles ont défini des normes d'accessibilité, des plans d'action, de la formation, de la sensibilisation,

Mr. Speaker, I think this is an exceptional opportunity for us to ensure that up to 35% of New Brunswickers directly benefit from this bill. Mr. Speaker, this 35% means we rank second in the country for the number of people with a disability, behind Nova Scotia, where the rate is 38%.

In New Brunswick, 35.3% of our population, a third of the people in the province, experience discrimination, marginalization, inequality, and inequity. They have fewer opportunities than people without disabilities, if I may put it that way, in all aspects of their lives, social, economic, and cultural, because they have a disability.

Listen, I think this bill will ensure attempts are made to remove barriers like discrimination, marginalization, inequity, inequality, and the lack of opportunities, so these people can access the same benefits as all other New Brunswickers. So, I think this bill presents a fundamental opportunity that is long, long overdue. I am going to name a few countries that have taken action on accessibility, including the United States in 1990 with the passing of the *Americans with Disabilities Act*, Canada with the *Accessible Canada Act* in 2019, France with the Act on disabilities in 2005, and the United Kingdom with the *Equality Act 2010*.

Here in Canada, several provinces have passed Acts on accessibility, including Ontario, with the *Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005*, and Manitoba in 2013. Then there is Nova Scotia, where it is more recent, in 2017, and British Columbia in 2021. In Quebec, an Act has been in effect since 1978 and was amended in 2004. So, 1978, and I think that was even before Canada passed the *Accessible Canada Act*. In Saskatchewan, an Act was passed in 2022, and, in Alberta, there are guidelines and programs to improve accessibility. All these Canadian provinces have common points in their provincial Acts, defining accessibility standards, action plans, training, awareness, monitoring, and compliance with Acts that have been enacted.

de la surveillance et de la conformité aux lois promulguées.

Je pense que différents éléments de ce projet de loi sont excellents et que, en fait, ils font état de plusieurs choses dont nous avons déjà discutées, notamment les définitions. Il y a, entre autres, la définition d'un handicap

« handicap » S'entend notamment d'une déficience physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, d'un trouble d'apprentissage ou de la communication ou d'une limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société.

Je pense que cette définition est excellente. Le projet de loi mentionne également une définition de tout ce qui constitue un obstacle :

« obstacle » S'entend notamment d'un obstacle physique, architectural, structurel, comportemental, technologique, politique ou pratique ou d'un obstacle à l'information ou à la communication.

Monsieur le président, cela donne une vaste définition du terme « handicap », qui ne correspond pas seulement à ce que l'on voit naturellement ou normalement. Le mot « handicap » est souvent associé à l'idée de personnes en fauteuil roulant ou avec des handicaps physiques, mais la définition proposée dans ce projet de loi correspond à une interprétation et à des directives beaucoup plus larges, et je pense que c'est excellent. À tout le moins, nous avons travaillé très fort pour en arriver là.

Je pense qu'il y a des éléments sur lesquels nous sommes tous d'accord, mais il y a quand même des éléments sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Même si nous sommes arrivés à des conclusions de façon assez générale en comité, il y a quand même des points par rapport auxquels nous ne partageons pas le même point de vue.

17:45

Parmi ces éléments, il y a l'urgence d'agir. Donc, le délai prévu de 2040 pour la mise en œuvre de la loi, si l'on peut dire, est tout à fait... Je pense que le gouvernement pourrait effectivement accélérer les efforts par rapport à la mise en œuvre de la loi et des

I think various parts of this bill are excellent and in fact feature several things we have already discussed, including definitions. There is, among others, the definition of a disability:

“disability” means any impairment, including a physical, mental, intellectual, cognitive, learning, communication or sensory impairment—or a functional limitation—whether permanent, temporary or episodic in nature, or evident or not, that, in interaction with a barrier, hinders a person’s full and equal participation in society.

I think this definition is excellent. The bill also defines everything that constitutes a barrier:

“barrier” includes a physical barrier, an architectural or structural barrier, an information or communications barrier, an attitudinal barrier, a technological barrier, a policy or a practice.

Mr. Speaker, that is a broad definition of the term “disability,” which doesn't just correspond to what is naturally or normally seen. The word “disability” is often associated with the idea of people in wheelchairs or with physical disabilities, but the definition in this bill lends itself to an interpretation and directives that are much broader, and I think that is excellent. At the very least, we worked very hard to get there.

I think there are parts on which we all agree, but there are parts on which we do not agree. Even if we generally reached conclusions together in committee, there are points on which we do not share the same point of view.

Among them is the urgency for action. So, the implementation date scheduled for 2040 is just, if I may say so... I think the government could really accelerate the work to implement the Act and accessibility standards. I named all the other countries

normes d'accessibilité. Si j'ai nommé tous les autres pays et les autres provinces qui ont agi de façon proactive, Monsieur le président, c'est parce que je veux dire que le Nouveau-Brunswick a besoin d'appuyer à fond sur l'accélérateur et de bâtir sur ce qui existe déjà.

En parlant de ce qui existe déjà, Monsieur le président, j'aimerais mentionner que le gouvernement du Canada a une organisation qui s'appelle Normes d'accessibilité Canada, et cet organisme mentionnait justement qu'il y a moyen d'avancer plus rapidement si l'on adopte les normes déjà en place à l'échelle nationale, qui ont déjà été développées et approuvées. Donc, je pense qu'en adoptant ou en signant une entente avec Normes d'accessibilité Canada, on pourrait effectivement accélérer la mise en œuvre de notre loi, et ce, bien sûr, pour aider le 35 % de la population du Nouveau-Brunswick qui vit avec un handicap. Donc, on veut procéder plus rapidement ; on souhaite avancer plus rapidement. Ce sont des amendements qui seront certainement proposés en comité.

L'autre point par rapport auquel je pourrais dire que nous nous entendons moins, c'est la question de la gouvernance. Les organismes qui ont fait des présentations au comité avaient proposé un modèle de gouvernance qui se voulait indépendant, avec une impartialité et une transparence à toute épreuve. Ils souhaitaient voir des rapports impartiaux et la mise sur pied d'un bureau de la conformité. Ce serait un haut fonctionnaire, avec du personnel, un peu comme l'ombud, avec un rôle semblable à celui du commissaire à l'intégrité ou du commissaire aux langues officielles. La personne occupant le poste ferait preuve de transparence et d'impartialité et aurait également la possibilité de faire des audits ou de s'assurer de la conformité aux règlements et aux nouvelles normes.

Je pense qu'il faut comprendre l'urgence d'agir relativement à ce projet de loi. C'est beaucoup, 35 % de notre population — c'est énorme, Monsieur le président. Il s'agit de beaucoup de personnes qui souffrent et qui ont des déficiences, qu'elles soient intellectuelles, physiques, ou autres, comme je l'ai mentionné. Ces personnes souhaitent voir des améliorations à leur qualité de vie pour pouvoir participer pleinement à la vie culturelle, économique et sociale de chacune de nos collectivités.

Le projet de loi fait également référence à des... En fait, il devrait y avoir plusieurs ministères qui

and provinces that acted proactively, Mr. Speaker, because I want to say that New Brunswick needs to step on the gas and build on what already exists.

Speaking of what already exists, Mr. Speaker, I would like to mention that the government of Canada has an organization called Accessibility Standards Canada, which specifically mentioned that there are ways to advance faster if standards already in place nationally, which have already been developed and approved, are adopted. So, I think by adopting or signing an agreement with Accessibility Standards Canada, the implementation of our Act could certainly be accelerated to, obviously, help the 35% of New Brunswickers who live with a disability. So, action must be taken faster; it has to speed up. These are amendments that will certainly be brought forward in committee.

The other point I can say we hear less about is governance. The organizations that presented to the committee proposed a governance model meant to be independent, impartial, and unflinchingly transparent. They wanted to see impartial reports and the establishment of a compliance office. There would be a legislative officer, with a staff, a bit like the Ombud, with a role similar to the Integrity Commissioner or the Commissioner of Official Languages. The person in the position would demonstrate transparency and impartiality and would also have the opportunity to perform audits or ensure compliance with regulations and the new standards.

I think the urgency to act on this bill needs to be understood. It is about a lot of people, 35% of our population—that's huge, Mr. Speaker. That's a lot of people who suffer and have impairments, whether intellectual, physical, or otherwise, as I mentioned. They hope to see improvements to their quality of life to be able to participate fully in the cultural, economic, and social lives of each of our communities.

The bill also refers to... In fact, there should be several departments working together on developing

collaboreront à l'élaboration des normes. Comme je l'ai déjà dit, des normes existent déjà dans plusieurs secteurs, dont en matière de transport, de logement ou des services gouvernementaux. Nous pouvons certainement profiter de ce qui existe déjà, mais il faudra pouvoir compter sur la collaboration des municipalités et des organismes parapublics, tels que les universités, les collèges communautaires, et les organisations gouvernementales, comme Énergie NB et ainsi de suite. Donc, il y a beaucoup de travail à faire par rapport à tout cela, et cette loi touchera non seulement tous ces organismes, ces entités et ces organisations : elle touchera également le secteur privé.

17:50

Dans ce secteur, je pense qu'il faudra investir énormément en matière de sensibilisation et qu'il faudra beaucoup de temps. Je dis beaucoup de temps en ce sens que cela dépendra de la façon de procéder pour la mise en œuvre des mesures d'éducation et de sensibilisation destinées aux entreprises du secteur privé. Plusieurs provinces canadiennes, dont l'Ontario et le Manitoba, ont également demandé que les entreprises soient incluses dans leur loi sur l'accessibilité. Pour les gens qui font partie du secteur privé, dont je faisais partie dans le passé, il y a des avantages. Il y a énormément d'avantages, parce que 35 % de notre population ne peut pas contribuer au marché du travail et ne peut pas occuper d'emploi. Ces gens sont limités ou sont confrontés à des obstacles.

Monsieur le président, c'est un marché de travailleurs auquel les employeurs pourraient rapidement ou assez rapidement avoir accès. Les employeurs pourraient potentiellement avoir accès à ces gens qui deviendraient de bons employés, soit des employés loyaux et efficaces. C'est sûr qu'il faudra des accommodements et des façons de travailler qui permettront aux personnes vivant avec un handicap de bien s'intégrer dans les emplois qu'elles occuperont. Cela créera de la richesse pour le Nouveau-Brunswick et cela permettra à davantage de gens de notre province d'intégrer le marché du travail.

L'autre avantage de l'accessibilité, relativement au secteur privé, c'est la réputation que les entreprises vont acquérir en embauchant des personnes vivant avec un handicap. Cela va améliorer la réputation et la marque de commerce de ces entreprises, qui seront perçues comme étant inclusives et socialement

standards. As I said, standards already exist in several sectors, including transportation, housing, and government services. We can certainly benefit from what already exists, but the cooperation of municipalities and quasi-public bodies, such as universities, community colleges, and government organizations, like NB Power and so forth, will be needed. So, there is a lot of work to do on all that, and this Act will affect not only all these bodies, entities, and organizations; it will also affect the private sector.

In this sector, I think there needs to be huge investment in raising awareness and it will take a long time. I say a long time because it will depend on the way education and awareness measures for private businesses are undertaken. Several Canadian provinces, including Ontario and Manitoba, also asked that businesses be included in their accessibility Acts. For the people in the private sector, as I once was, there are benefits. There are huge benefits, because 35% of the people in our province are unable to work and contribute to the job market. They are limited or face barriers.

Mr. Speaker, this is a supply of workers employers could quickly or fairly quickly access. Employers could potentially have access to these people who would become good employees, loyal and efficient employees. Certainly, there will be a need for accommodations and ways to work that will enable people with a disability to fit in well to the positions they get. This will create wealth for New Brunswick and will allow more people in our province to enter the job market.

The other benefit of accessibility for the private sector is the reputation these businesses will gain by hiring people with a disability. It will enhance the reputations and brands of these businesses, which will be perceived as inclusive and socially responsible. Again, this will be a benefit for businesses in the private sector.

responsables. Encore une fois, ce sera un avantage pour les entreprises du secteur privé.

Enfin, il y a aussi la conformité et la réduction des risques. Si les entreprises privées adoptent les normes qui seront déployées et s'y conforment, cela réduira pour elles le risque de se voir imposer des amendes ou d'avoir des litiges avec des employés.

Donc, ce sont des pratiques qui vont s'améliorer et pour lesquelles le gouvernement... En fait, les entreprises du Nouveau-Brunswick et les entreprises parapubliques, du secteur privé et du secteur public, vont profiter d'un accès à un marché de travailleurs potentiels.

J'ai parlé tout à l'heure d'un modèle de gouvernance indépendant et solide. Cela figurait parmi les recommandations du Réseau N.-B. des dirigeants des organismes pour les personnes atteintes de défis. Je pense que nous devons nous pencher sur cette question sans tarder, tout comme celle des délais et de l'urgence de s'associer avec des organisations comme Normes d'accessibilité Canada ou avec d'autres provinces qui ont proposé des normes pour elles-mêmes. Nous restons tous ensemble au Canada, et, après tout, il doit sûrement y avoir des normes qui sont reconnues et qui fonctionnent ailleurs.

L'autre raison pour laquelle je pense qu'il y a urgence, c'est que l'on construit actuellement des écoles, un palais de justice et une prison. Si l'on revient avec de nouvelles normes pour les bâtiments dans 10 ans, par exemple, faudra-t-il réinvestir dans les bâtiments en construction à l'heure actuelle et dans lesquels sont investis des millions de dollars pour qu'ils soient conformes aux nouvelles normes? C'est sérieux. Je pense que, si l'on peut adopter immédiatement ou rapidement des normes qui s'appliquent aux bâtiments dont le gouvernement est responsable, on évitera de réinvestir dans ces bâtiments dans quelques années pour en assurer la conformité.

17:55

Monsieur le président, je pense qu'il y a tout lieu de travailler pour mettre la loi en application rapidement. Il y a beaucoup d'éléments sur lesquels nous sommes d'accord. Je veux remercier le comité et je veux remercier la présidente de celui-ci, la députée de Saint Croix, qui est maintenant ministre responsable des Aînés. Je suis contente d'avoir siégé à ce comité tripartite. En fait, tous les partis étaient représentés. Toutefois, comme je l'ai dit tout à l'heure, en raison

Finally, there is also compliance and risk reduction. If private businesses adopt the standards that are introduced and comply with them, that will reduce their risk of being fined or facing litigation with employees.

So, these are practices that will improve and for which the government... In fact, businesses in New Brunswick and quasi-public bodies in the private and public sectors will benefit from access to a market of potential workers.

I talked earlier about an independent, robust governance model. This was one of the recommendations from the New Brunswick Disability Executives' Network. I think we must look into this issue right away, and look, too, at the time frames and the urgency of working with organizations like Accessibility Standards Canada or with other provinces that have come up with their own standards. We all live together in Canada, and, after all, there certainly must be standards that are recognized and work elsewhere.

The other reason I think there is urgency is that schools, a courthouse, and a prison are currently being built. If we come back with new standards for buildings in 10 years, for example, will it be necessary to reinvest in the buildings currently under construction and in which millions of dollars have been invested, so that they comply with the new standards? This is serious. I think that, if standards that apply to buildings for which the government is responsible can be adopted immediately or quickly, it may be possible to avoid having to reinvest in these buildings in a few years to ensure compliance.

Mr. Speaker, I think there is every reason to work to implement the Act quickly. There are many things on which we agree. I want to thank the committee and its Chair, the member for Saint Croix, who is now Minister Responsible for Seniors. I am pleased to have sat on this tripartite committee. In fact, all parties were represented. However, as I said earlier, because of the sense of urgency we feel and what seems to be clear in this bill, I think there is every reason to try to see how

du sentiment d'urgence que nous ressentons, et de ce qui semble se dégager du projet de loi, je pense qu'il y a tout lieu d'essayer de voir comment on peut accélérer la mise en œuvre des normes pour améliorer la qualité de vie de 35 % de la population du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais également parler des gens qui se sont présentés devant le comité. Mon collègue l'a mentionné tout à l'heure, mais je veux réitérer à quel point ces gens ont contribué. Donc, il y a le Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées et Jobs Unlimited Inc., qui dit justement que le travail donne une dignité aux personnes vivant avec un handicap. Donc, veut-on une dignité pour 35 % de la population du Nouveau-Brunswick? Oui, Monsieur le président, et on la veut demain matin. On la veut le plus rapidement possible, pas en 2040. Ces gens ont attendu tellement longtemps, et la province accuse déjà du retard. Faisons en sorte que l'on puisse agir rapidement.

Il y a d'autres participants, dont l'Institut national Canadien pour les aveugles, l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick et la NB Coalition of Persons with Disabilities, qui faisait état non seulement des handicaps visibles, mais des handicaps invisibles ou non visibles. Ces éléments font désormais partie de la définition. Il y a aussi le Conseil canadien de la réadaptation et du travail, l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, dont je salue, d'ailleurs, les fonctionnaires qui ont travaillé à la préparation de ce projet de loi. Merci. Je sais que nous travaillons tous dans la bonne direction et avec le même objectif.

Il y a également le Collectif neurodivergent du N.-B., la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, Autism Connections Fredericton, Troubles d'apprentissage—Association du Nouveau-Brunswick, Dystrophie musculaire Canada, la Neil Squire Society, Capacité Nouveau-Brunswick, le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé, le comité consultatif de parents du Canada Fetal Alcohol Spectrum Disorder Research Network, les Services aux sourds et Malentendants du Nouveau-Brunswick et Normes d'accessibilité Canada.

J'ai déjà amplement parlé de ce dernier groupe et il se dit prêt à nous aider à améliorer et à adopter les normes déjà mises en œuvre pour faire avancer le dossier plus rapidement. Enfin, il y a le ministère de la Santé et le

the implementation of these standards can be accelerated to improve the quality of life of 35% of New Brunswickers.

I would also like to talk about the people who appeared before the committee. My colleague mentioned it earlier, but I want to reiterate how much these people contributed. So, there is the Premier's Council on Disabilities and Jobs Unlimited Inc., which rightly says that work gives dignity to people with a disability. So, is dignity for 35% of New Brunswickers a good thing? Yes, Mr. Speaker, and they should have it tomorrow morning. They should have it as soon as possible, not in 2040. These people have waited for so long, and the province is already behind. Let's ensure that action is taken quickly.

There are other participants, including the Canadian National Institute for the Blind, the Canadian Mental Health Association of New Brunswick, and the NB Coalition of Persons with Disabilities, which dealt not only with visible disabilities, but also invisible or non-visible disabilities. These things will be included in the definition now. There is also the Canadian Council on Rehabilitation and Work, the New Brunswick Association for Community Living, and the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour, with its civil servants I want to recognize for their work on preparing this bill. Thank you. I know we are all working in the right direction and with the same goal.

There is also the Neurodivergent Collective of New Brunswick, the New Brunswick Human Rights Commission, Autism Connections Fredericton, the Learning Disabilities Association of New Brunswick, Muscular Dystrophy Canada, the Neil Squire Society, Ability New Brunswick, the New Brunswick Health Council, the Family Advisory Committee of the Canada Fetal Alcohol Spectrum Disorder Research Network, New Brunswick Deaf and Hard of Hearing Services, and Accessibility Standards Canada.

I have already talked about this last group at length, which is prepared to help us improve and adopt already implemented standards to move the file forward faster. Finally, there is the Department of

Centre d'excellence en trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale. Il y a donc 21 organisations qui ont participé en plus des mémoires déposés, dont certains ont été préparés par des gens sur une base individuelle.

Monsieur le président, cette tranche de 35 % de la population est au cœur de mon message. Faisons en sorte que l'on règle le dossier et que l'on agisse le plus rapidement possible relativement à l'adoption de ce projet de loi, en tenant compte de la possibilité d'adopter certains amendements. Merci.

Mr. Speaker: It now being six o'clock, we will adjourn the House. Thank you.

(The House adjourned at 5:59 p.m.)

Health and the Fetal Alcohol Spectrum Disorder Centre of Excellence. So, there are 21 organizations that participated, in addition to briefs that were presented, some of them by individuals.

Mr. Speaker, the 35% of the people of our province are at the heart of my message. Let's ensure the file is dealt with and that action is taken as quickly as possible on passing this bill, taking into account the possibility of passing some amendments. Thank you.

Le président : Comme il est maintenant 18 h, nous allons ajourner la Chambre. Merci.

(La séance est levée à 17 h 59.)